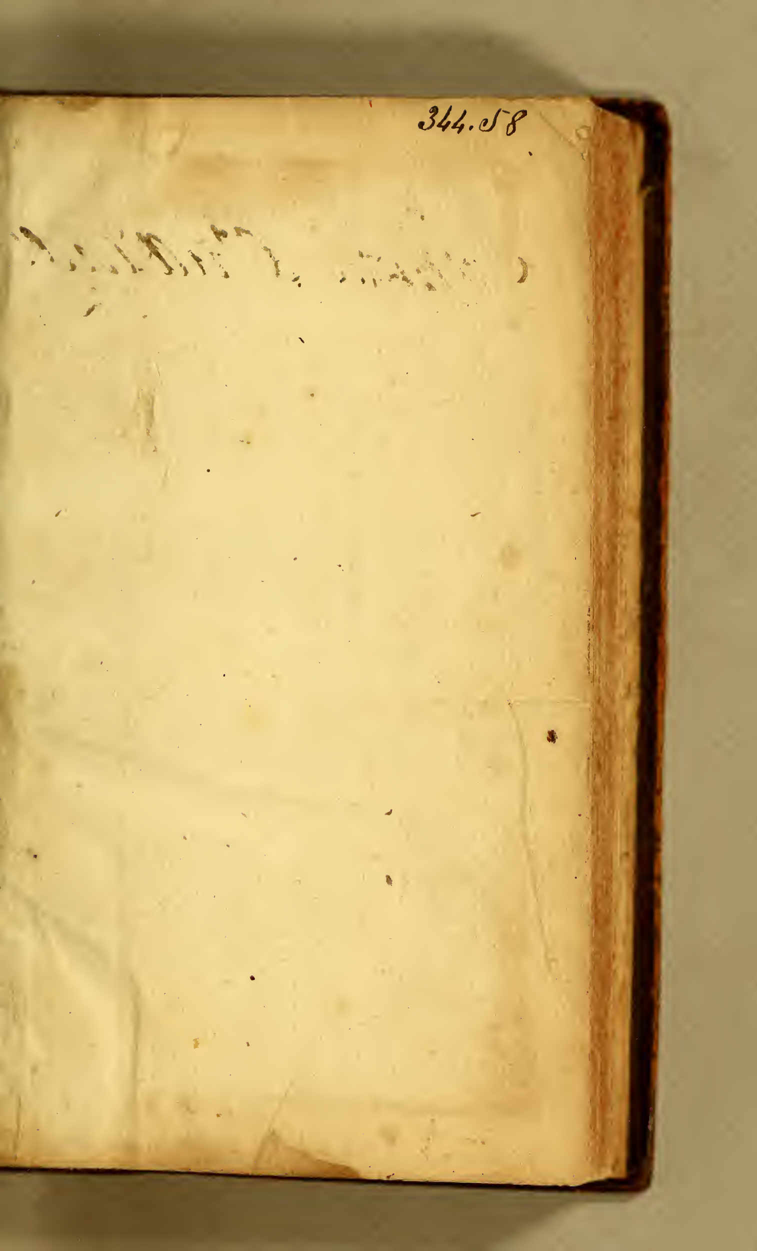
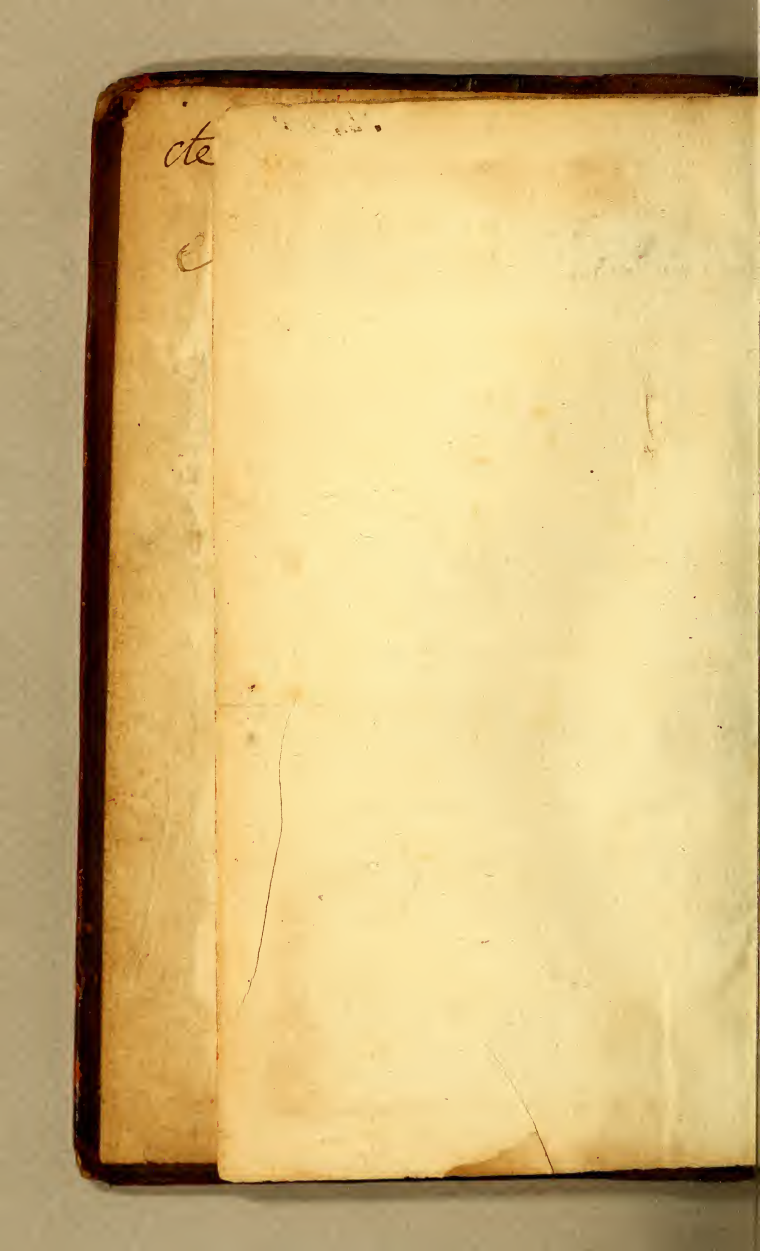



344.58



LAHONTAN (Baron) New Voyage to North America, containing an account of the Nations of that vast Continent. To which is added a Dictionary of the Algonkine Language, 23 *maps and cuts*, 2 vols. 8vo. *calf gilt*, £1. 1*s* 1703

—— ditto, another edition, 3 vols. *old calf*, £1. 1*s* 1735

—— ditto, French edition, 2 vols. 12mo. *calf*, 7*s* 6*d* 1703

"His accounts bear every mark of authenticity, and are quite confirmed by contemporary as well as subsequent writers on the same country."
N.A.R.


Planche du Titre.
ET LEGES ET SCEPTRA TERIT

The original Ed:
of La Hontan,

# NOUVEAUX VOYAGES DE Mr LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Qui contiennent une Relation des differens Peuples qui y habitent ; la nature de leur Gouvernement ; leur Commerce, leurs Coûtumes, leur Religion, & leur maniére de faire la Guerre.

L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations ; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

*Le tout enrichi de Cartes & de Figures.*

TOME PREMIER.

A LA HAYE,

Chez les Fréres l'HONORÉ, Marchands Libraires.

M. DCCIII.

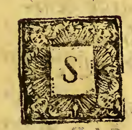


# A SA MAJESTÉ FREDERIC IV.

## ROY DE DANNEMARC,

de Norvegue, des Vandales & des Goths ; Duc de Sleswick, Holstein, Stormar & Etsmar, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, &c.







IRE,

*Quand je me suis déterminé à donner au Public les Mémoires de*

*mes Voyages, par une bonne raison je n'ai point balancé à faire hommage à* VOTRE MAJESTÉ. *Mes disgraces ne vous sont point inconnuë,* SIRE, *puis que vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucuns tort dans l'esprit des honnêtes gens. Je ne serois point coupable, si je n'avois point en tête des personnes si puissantes, que l'on n'est point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contr'elles. Aussi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTÉ *m'a regardé comme ceux qui sont malheureux, sans être criminels, & Elles à bien voulu répandre ses bontez jusques sur moi. Souffrez,* SIRE, *que je vous en témoigne ma re-*

*con-*

*connoissance. Je présente à* VOTRE MAJESTÉ *un Livre, qui n'est bon que parce qu'il contient la vérité toute pure. J'écrivois tout simplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi, & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que si j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'art. Enfin,* je *raconte mes Avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raison m'empêchera,* SIRE, *d'entreprendre de donner à* VOTRE MAJESTÉ *les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment; je me contenterai donc,* SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VOTRE MA-

JESTÉ *& de toute la Famille Royalle, Je suis avec un trés-profond respect,*

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTÉ

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur,
LAHONTAN.



# PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer sans se flatter, que cette Relation ne sera point mal reçûë. L'on en a donné déja plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de desinteressement & de sincerité. Les Auteurs sont des Missionnaires c'est à dire des gens engagez par leur profession à persuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs est loüable, n'est pas tout à fait infructueuse. De la vient que leurs narrations ne sont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *conversions*, & d'autres mi-

nuties directement frauduleuſes, où le bon ſens du ſiecle ne donne pas facilement ; en un mot, ces Auteurs pouſſez par un zéle faux ou véritable ont plûtôt écrit pour le credit de leur cauſe, que pour aprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui ſe paſſe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très-conforme à la verité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cèt air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt

pas difficile de trahir le vrai ; le plus grand imposteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il se trouve un certain caractére dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée. Une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répend dans l'ame une douce & aimable lumiere, qui est la seule & infaillible régle contre l'erreur. Ainsi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que sa bonne foi.

Il y a long-tems, au reste, que le public joüiroit de cet agréable amusement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ses Memoires les avoit tout prêts. Mais il esperoit

que Sa Majesté Trés-Chrêtienne, mieux informée des choses, rendroit justice à l'innocence d'un Officier qui a eu l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de recompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier à tenté toutes les voyes légitimes pour se justifier : il a eu le malheur de n'y pouvoir réüssir. Son ennemi, soutenu de quelques apuis qu'on ne veut point designer, pour épargner la reputation d'un homme qui occupe l'un des premiers poste dans le Ministere de France, la noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute esperance de faire valoir son bon droit pendant ce Regne-ci. C'est ce qui la rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extréme répugnance

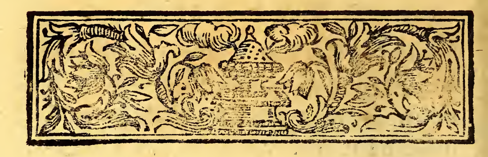
ce. Le plus preſſant motif qui le fait reſoudre, a été celui de ſon honneur. Ce voyant abſolument ruïné dans l'eſprit de ſon Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de ſe diſculper aux yeux du public, c'eſt une conſolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir combien cét ouvrage peut remplir une loüable curioſité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez ſouhaitables. Le nombre & la diverſité des faits ſurprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très-conforme au goût du ſiecle, qui ne veut point être inſtruit à demi, c'eſt que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement deſſinées. L'on aura le double plaiſir de connoître à fond

les mœurs de ces *Amériquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la veritable disposition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau Monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses. Ce n'étoit pas néanmoins son dessein de publier ses connoissses & ses découvertes ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son stile ne paroîtra peut-être pas des plus pûrs ni des plus châtiez ; mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation ; & d'ailleurs que peut on attendre d'un jeune Officier de Marine ! ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement at-

taché à exposer simplement les choses ; il ne flatte personne, il ne déguise rien, & l'on parroit justement lui attribuer, les qualitez nécessaires à tout narateur, d'écrire comme s'il n'avoit ny Patrie, ni Religion. Soit dit sans faire aucun tort à ce qu'il doit à son Dieu, & à son Roi.

La Carte mise à la tête du premier Volume doit se raporter à la 16. Lettre du même Volume.



# TABLE DES LETTRES DU TOME I.

## LETTRE VI.



## LETTRE VII.



LET-

## LETTRE VIII.



## LETTRE IX.



## LETTRE X.

## LETTRE. XI.



## LETTRE XII.



## LETTRE XIII.

## LETTRE XIV.



## LETTRE XV.

LETTRE XVI.



LETTRE XVII.

LETTRE XXIII.



LET-

LETTRE XXIV.



LETTRE XXV.



# VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

## LETTRE I.

*Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. & une remarque sur la Variation de l'aiman.*



ONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du nouveau monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'est rien moins que ce qu'on s'imagine. Il est vrai que la course est un peu longue, mais l'esperance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'ennuye

nuye en chemin. Je vous manday à mon départ de la *Rochelle*, les raiſons que Mr. le *Fevre de la Barre* Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la reſolution qu'il a priſe de détruire abſolument les *Iroquois*, qui ſont des peuples ſauvages trés - belliqueux. Ces barbares ſont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du ſecours ; & ils ſont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruiſions tôt ou tard. Ce Général croyoit que le Roi lui envoyeroit ſept ou huit cens hommes, mais la ſaiſon étoit ſi avancée quand nous partimes de la *Rochelle*, qu'à peine oſa-t'on riſquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de deſagreable en cette traverſe ſi ce n'eſt quelques jours de tempête ſur les écores du banc de Terre-Neuve, ou les vagues ſont effroyables pour peu de vent qu'il faſſe. Nôtre Fregate y receut quelques coups de Mer, mais comme ces accidens ſont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étois ſi ſurpris de voir les flots s'élever juſqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée* lors qu'il penſa perir au retour de la guerre de Troye. Dés que nous fumes ſur ce Banc ils nous parurent tout à fait diminuez, & le vent ceſſant peu à peu, la mer devint ſi calme & ſi tranquille que nôtre Vaiſſeau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne ſçau-
riez

riez croire quelle quantité de moruës nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer que le poisson étoit pris, de sorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche, mais par malheur on ne peut tirer cet avantage que de quelques bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste si nous fimes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats qui moururent du scorbut & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours aprés. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest nous fumes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allâmes atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cet atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faite du grand Hunier lequel se prit à crier *terre*, *terre*, de même que St. Paul cria à l'approche de *Malthe*, γῆν ὁρῶ γῆν ὁρῶ. Or vous remarquerez que dès que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment près des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets pour les découvrir : ceux-cy se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel tems on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aper-

çû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met très-souvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder; cela est si vrai que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le recompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vint & trois degrez vers le Nordoüest sur le Banc de Terre Neuve, c'est-à-dire que la fleur de lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest; c'est-ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire la joye se repandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le batême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce batême. C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizare que l'élement sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Il profanent ce Sacrement de la maniére du

mon-

monde la plus absurde, par un usage établi depuis très-long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguisez avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains parages de jurer à genoux sur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Dés qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses & sur tout le reste du corps, sans avoir égard au tems ny à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve & aux Détroits de Gibralta, du Sond & des Dardanelles. Au reste les personnes de quelque distinction n'étant pas sujets à cette loy, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou six flacons d'eau de vie aux Matelots du Vaisseau. Trois ou quatre jours aprés ce batême nous découvrîmes le Cap de Raye sur le soir, & nous entrâmes ensuite heureuserent dans la Baye *S. Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un Calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous eussions veu durant la traverse. Il sembloit que cette journée nous fut donnée pour nous dedommager des pluyes, des broüillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le voyage. Nous vîmes le

combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine, ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egyptiens presageoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fumes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyames pendant ce tems-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap - Breton.* Nous apperceumes deux jours aprés les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est qui nous porta à l'entrée du fleuve *St. Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie* sur le Banc de laquelle nous pensâmes échoüer pour l'avoir rangée de trop près. Un second calme nous surprit à l'emboucheure de ce fleuve suivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Tadoussac* où nous jettames l'ancre. Ce fleuve a 4. lieuës de largeur en cet androit là, & vingt deux à son emboucheure, mais il s'étressit peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours aprés à la faveur du vent d'Est & de la marée qui nous fit passer heureusement le pas de *l'Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la côte, aussi bien qu'à *l'Isle au Coudres* située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fumes pas si heu-

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur, & de quatre pieds de circonference ayant au bout du muzeau une espéce de scie de 4 pieds de long, de quatre pouces de large & de six lignes d'epaisseur.*

heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoique nous nous serions sauvez facilement si le Vaisseau eût fait naufrage. Nous apareillâmes le lendemain le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant nous mouillâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieües d'étendüe ne laisse pas d'être dangereuse lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieües de navigation jusques à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de moüiller. Au reste nous avons trouvé tant de glaçes flotantes, & la terre si couverte de nege depuis l'Isle Rouge jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier passage, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieües à faire. Nous craignions d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans perir, mais graces à Dieu nous en voilà quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouverneur, & comme il faut se preparer à mettre pied à terre, je suis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce pays, si ce n'est qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une description plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'aprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la dé-

couverte d'un grand fleuve qui se décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour passer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*Au Port de Quebec le 8. Novembre 1683.*



LET-


RPJCB

Tom. I. Pag. 9.



CARTE GENERALE DU CANADA EN PETIT POINT
Marque des Villages Sauvage
Marq. des Portages d'un lieu à un autre
Marq. des établissements François
Septentrion
Occident
Orient
Midy.
Lac Superieur
Saut Ste Marie
Misili
Makinac
Lac des Illinois
Lac des Hurons
Fort de St Joseph
Grande Riviere des Outaouas
Quebec
Les 3 Rivieres
Moureal
Saint Laurent
Monts Notre Dame
Fleuve
Fort de Frontenac
Lac de Frontenac
Saut d'une demi lieue
Fort Nigara
Agnies
Onnotagues
Sonontouans
Ounoyoutes
Gayogouans
PAIS DES IROQUOIS
Baston
PAIS DES ANGLOIS
Marat
MER DE CANADA
Lac Erie
Echelle des lieues a 20 au degre.
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40



# LETTRE II.

*Qui contient la description des Plantations de* Canada, *& comment elle se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.*



ONSIEUR.

Dès que nous eumes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinages de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes ; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de S. *Laurent.* On dit telle côte a quatre lieuës d'étenduë,

une autre en a cinq, &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentils-hommes en France. Quand je dis Païsans je me trompe, il faut dire habitans, car ce tître de Païsan n'est non plus receu ici qu'en *Espagne*, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aisée les met en paralle le avec les Nobles. Leurs habitations sont situées sur les bords du fleuve de St. *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de haute fûtaye, ils sont obligez de couper les arbres & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir mettre la Charruë. Il est vrai que c'est un embarras & de la dépense dans les commencemens, mais aussi dans la suite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dés qu'on y peut semer, ces terres vierges raportent au centuple. On seme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes sur les champs on les transporte dans les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On y seme aussi des pois qu'on estime beaucoup en France. Tous les grains sont à trés-bon marché dans ce païs aussi bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte presque rien d'achap en comparaison du transport, qui cependant est fort peu de chose. La plûpart de ces Habitans sont des gens

* *Arpent est un espace de terre de cent perches en quarré de 18 pieds de long.*

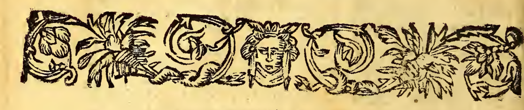
gens libres qui ont passé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établissemens. D'autres qui après avoir quitté le metier de la guerre il y a trente ou quarante ans lorsque le Regiment de *Carignan* fut cassé, embrasserent celui de l'agriculture. Les terres ne couterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choisirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaste continent n'est qu'une forêt.) Les Gouverneurs Géneraux leur donnerent des concessions, pour trois ou quatre lieuës de front & de la profondeur à discretion, en même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils souhaiterent, moyennant un écu de fief par arpant. Aprés la reforme de ces Troupes on y envoya de France plusieurs Vaisseaux chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelque vielles Beguines qui les diviserent en trois Classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois differentes sales, où les époux choisissoient leurs épouses de la maniere que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi, contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de 15. jours. On m'a dit que les plus grasses furent plûtôt enlevées que les

autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur menage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le batême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elle sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adresserent à ces directrices ausquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs appellent χ[illegible]ς Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a près de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes car on y fait des feux prodigieux

digieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jusqu'en Avril. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît surprenant pour un païs situé au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la quantité de montagnes dont ce vaste continent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne paroît pas en trois semaines un nuage sur l'horison. Voilà tout ce que je puis vous aprendre jusqu'à present. J'espere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs la plus avancée vers le haut du fleuve.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A la Côte de Beaupré le 2. May. 1684.*



# LETTRE III.

*Qui contient un aßez ample description de* Quebec *&* *de l'Isle* d'Orleans.



ONSIEUR,

La curiosité me porta vers l'*Isle d'Orleans*, avant que de m'aprocher de *Monreal* ; Cette Isle à 7. lieuës de longueur & trois de largeur ; elle s'étent de la traverse du *Cap Tourmente* jusques à une lieüe & demi de *Quebec* , où ce fleuve se partage en deux branches Le chenail du Sud , est celuy des Vaisseaux , car il ne sçauroit passer que de petites barques par celui du Nord à cause des batures & des Rochers. Cette Isle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui - même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes sortes de grains. *Quebec* est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu près d'une lieüe , sa latitude quarante sept dégrez & douze minutes , sa longitude en est incertaine , aussi bien que celle de

la Lettre 20. Page 209. explique cette attaque

Tome Ier Pag 14

# PROFIL DE LA VILLE DE QUEBEC et de ses environs attaquee par les Anglois en l'annee 1691



Chateau du Fort ou loge le Gouverneur
B. Citadelle faite depuis l'attaq.
C. Magazin aux poudres
D Recollets E Vrselines
F Eglise de la basse Ville

G. Cathedralle
H. Seminaire . .
I. les Iesuittes . .
L. l'Eveché . . . .

K l'Hôtel Dieu
M Platteforme ou batterie de Canons
N Cul de Sacq
O Isle d'Orleans

P Pointe de Lévi
Q Marquisat ou Seigneurie de Beauport
R. Village dépendant de Beauport
S Mouillage de la Flotte Angloise

T Chaloupe Angloise qui attand le retour de son major
V Vaisseaux Anglois cannonant la Ville X Chaloupe Angloise portant les troupes à terre Y. Lieu de la descente des troupes Angloise Z Bois taillis ou les troupes Angloise furent repoussees par les François

de plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui content 1200. lieües de la Rochelle en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoiqu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisement l'atterrage de *Bel-Isle*, qui est le plus seur & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vens de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

*Quebec* est partagé en haute & basse Ville. les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Generaux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, joüissant en même tems de la veüe la plus belle & la plus étendüe qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve per-

sonne

ſonne qui entende aſſez bien l'Hydroſtatique pour les conduire à quelques places où l'on pourroit élever des fonteines ſimples où jailliſſantes, chacun eſt obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la baſſe Ville ne reſſentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire tranſporter en bâteau juſque devant leurs maiſons, le bled, le bois & les autres proviſions neceſſaires. Si ceux de la haute ſont expoſez aux vents froids de l'hiver, ils ont auſſi le plaiſir de joüir du frais en Eté. Il y a un chemin aſſez large de l'une à l'autre, mais un peu eſcarpé, & des maiſons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* eſt fort inégal, & la cimetrie mal obſervée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné ſur le bord d'une petite Riviere, qui ſe joignant au Fleuve de S. Laurent renferme la Ville dans un angle droit. Il eſt logé dans le Palais où le Conſeil Souverain s'aſſemble quatre fois la ſemaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a ſix Egliſes à la haute Ville; la Cathedrale eſt compoſée d'un Evêque & de douze Chanoines qui ſont de bons Prêtres, vivant en communauté comme des religieux, dans la Maiſon du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture ſont ſurprenantes. Ces pauvres Prêtres qui ſe contentent du neceſſaire, ne ſe mêlent uniquement que des affaires de leur Egliſe; où le ſervice ſe fait à l'uſage

de

de Rome. La seconde est celle des Jesuites située au centre de la Ville. Elle est belle, grande & bien éclairée. Le grand Autel est orné de 4. grandes colomnes Cilyndriques & massives d'un seul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai sans tâches & sans fils. Leur Maison est commode en toutes maniéres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres si touffus, qu'il semble en été qu'on soit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire aussi que la glace n'en est pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conserver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaisir de boire frais. Leur College est si petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troisiéme est celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permission d'y construire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Eglise, ) malgré l'opposition de Monsieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jesuite fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce tems-là dans une Hospice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres se tiennent encore. La quatriéme est celle des Urselines qui a été brûlée & rébâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme est celle des Hospitalieres qui ont un soin très-particulier des malades, quoi que ces religieuses soient pauvres & mal logées.

Le Conseil souverain de *Canada* se tient ici,

icy. Il eſt compoſé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*, qui jugent ſouverainement & ſans appel toutes ſortes de Procés. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur General prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du tems que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe moquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procès ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ny frais ny épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roy que quatre cent livres de penſion par an ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traineaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai veu cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitral, ſans s'appocher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traineaux ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres ſe ſervent

vent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Je vous parlerai des voitures d'été lorſque j'en ſerai mieux inſtruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la deſcription quand je m'en ſerai ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt regnent ordinairement ici le Primptems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'hiver & l'été. Adieu, Monſieur, il eſt tems que je finiſſe ma lettre la matiére me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eſt qu'aprés que je ſerai plus inſtruit du Commerce & du Gouvernement politique & Eccleſiaſtique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires ſi exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce ſera ſans faute à la premiere occaſion, car nos troupes reviendront, ſelon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monſieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans ſept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, juſques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete* habitez par des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je ſerai de retour la ſemaine prochaine. Je ne puis vous informer ſitôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ay été cet hiver à la chaſſe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bienfaits & très-agiles, expreſſément pour aprendre leur

leur langue. On l'estime beaucoup en ce païs-cy, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à la reserve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Espagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec assez de facilité, & comme ils se font un vrai plaisir qu'on aprenne leur langue, ils se donnent toute sorte de peine pour me l'enseigner.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Quebec le* 15. *May*. 1684.



LET-



# LETTRE VI.

*Qui contient une brieve description des Habitations sauvages des environs de* Quebec. *Du Fleuve* S. Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celles de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.*



MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal* j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par les sauvages. Celui de *Lorete* est composé de deux cens familles *Hurones* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des Jesuites, quoi qu'avec beaucoup de scrupule. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la Chaudiere* sont composez de trois cens familles d'*Abenakis* aussi Chrétiens, chez qui les Jesuites ont établi des Missions. Je fus de retour à *Quebec* assez-tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un Patron qui auroit mieux

mieux aimé voir un fret de Marchandiſe que de Soldats. Le vent de Nord-Eſt nous pouſſa en cinq ou ſix jours, juſqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville ſituée à 30. lieües de celle-cy. On luy a donné ce nom à cauſe de trois Rivieres qui ſe dechargent à un demi quart de lieu de là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle ſe partage en trois branches pour ſe déchar-ger dans le Fleuve St. Laurent. Si nous euſſions navigué la nuit nous y ſerions arrivez le deuxiéme jour, par le ſecours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue ſur le Fleuve dans l'obſcurité. Je n'étois pas fâché qu'on mouillât l'ancre tous les ſoirs; car l'obſcurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieües un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne ſont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de Mouſquet. J'eus le plaiſir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui ſont établis depuis *Quebec* juſques à 15. lieües au deſſus. Ils étendent des clayes à marée baſſe juſques à l'endroit du Fleuve où la marée s'eſt retirée. Cet eſpace demeurant lors à ſec, ces clayes barrent & traverſent tout ce terrain deſſeché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de diſtance à autre des ruches, Paniers, Bouteux & bout de quiévres qui demeurent en cet état là trois mois de Printemps & deux d'Automne, ſans qu'on ſoit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée mon-

te

te les Anguilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, ſe trainent en foule vers ces lieux là, & lorſque la marée ſe retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les claiyes qui les empêchant de ſuivre le courant les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en ſont quelque fois ſi remplis qu'ils en rompent. Quand la marée eſt toute baſſe on retire ces anguilles qui ſont auſſi groſſes & auſſi longues qu'il y en ait au monde. On les ſales & on les met en barrique, où elles ſe conſervent un an ſans ſe corrompre. Elles ſont merveilleuſes en toutes ſauces, & les Conſeillers de *Quebec* ſeroient ravis que ces Pêches fuſſent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* eſt une Bicoque ſituée au 46. degré de latitude, elle n'eſt fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire ſon nom prend ſa ſource à cent lieües au Nord-Oüeſt de la plus grande Chaîne de montagnes qui ſoit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui ſont à preſent des ſauvages errants ſans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chaſſes de Caſtors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'expoſent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui ſont plus avant ſur le Fleuve St. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cauſe de ſon peu d'Habitans, qui d'ailleurs ſont fort riches & logez magnifiquement. Le Roy y a établi

bli un Gouverneur qui mourroit de faim ; si au deffaut de ses minces appointements il ne faisoit quelque Commerce de Castor avec les sauvages. Au reste il faut être de la nature du Chien pour y habiter, ou du moins se plaire à grater sa peau ; car les puces y sont en plus grand nombre que les grains de sable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du Païs étoient originaires de ce lieu là. A trois lieües plus haut nous entrâmes dans *le Lac S. Pierre* qui a six lieües de longeur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligez de mouiller & lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivières fort poissoneuses, à l'embouchèure desquelles je decouvris de très-belles Maisons avec mon telescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortîmes du Lac, & nous demeurâmes ensuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve jusques à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portassent à plein, & que nous n'eussions que deux petites lieües à faire jusques-là. *Sorel* est une Côte de quatre lieües de front. Il se décharge au pié de la Maison Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans la Fleuve de Saint Laurent, après avoir formé une Cascade de deux lieuës à *Chambly*. De là jusqu'ici nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, soit porce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Isles pendant le chemin ; & le Fleuve est si garni d'habi-

d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal*. Elle est situé au 45. degrez de latitude, & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir 14. lieües de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de S. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & propriaitaires. Ils ont la nomination du baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle du Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de S. Laurent, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courants leur en défendent la navigation plus avant ; car à un demi quart de lieüe de là, on ne voit que rapides, Cascades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointements, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers : Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands Lacs du *Canada*, descendent

ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils changent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cens pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presents de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours 25. ou 30. chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot qui portoient 20. quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castots valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou 18. mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prise en course. Ils dissipent, mangent, boivent & jouënt tout pendant que les Castors durent, & quand il sont à bout, ils vendent dorures, dantelles & habits. Ensuite ils sont obligez à recommancer des

voyages pour avoir lieu de subsister. Au reste, Messieurs de S. *Sulpice* ont le soin d'envoyer ici des Missionnaires de temps en temps, qui vivent sous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils sont logez dans une belle, grande & magnifique maison de pierre de taille. Leur Eglise ne l'est pas moins. Elle est bâtie sur le modele de celle de S. *Sulpice* de Paris, & l'Autel est particulierement *Isôlé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Isle produisent un bon revenu, car les habitations sont bonnes, & les Habitans riches en bléd, betail, volaille & mille autres danrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Isle n'est pas encore peuplé. Ces Seigneures n'ont jamais voulu permettre que les Jesuites ni les Recolets y plantassent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils seront obligez d'y consentir. J'ai veu à une lieüe d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve à deux lieües d'ici, sous la direction du Pere *Bruyas* Jesuite. J'espere partir d'ici au premier jour, c'est-à-dire aprés que Monsieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaisseau pour quitter *Quebec*. Je suis destiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourai vous aprendre des choses qui

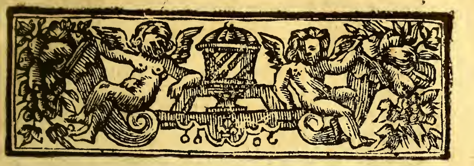
vous paroîtront aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être desagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A* Monreal *ce* 14. *Juin* 1684.



LET-



# LETTRE V.

*Qui contient une briéve description des peuples* Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*



ONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'atendois pas d'avoir sitôt de vos nouvelles, & j'ai été surpris agréablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr vôtre frere m'adresse. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ; Ce détail console dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration est fort exacte, & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une description des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste quelles gens ce sont, & comment ils se gouvernent. Je voudrois me sentir capable de vous satisfaire, car vous ne doutez point

que je suis parfaitement disposé à vous obliger ; mais comme je dois partir après demain pour aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le tems de m'informer de bien des choses, ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à peu prés comme les Suisses ; sous des noms differents, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; savoir les *Tsonontoüans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloignez de trentre lieües les uns des autres, & situez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils appellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des 5. Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à savoir 1500. guerriers, 2000. viellards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze milles. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-

temps,

tems , & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc* , ils ont des armes , des munitions & tout ce qui leur eſt neceſſaire , à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes ; quoi qu'elles leur coûtent bon ; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs , ne connoiſſant en aucunes maniére le terme de dépendance ; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada* , juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Courſelles* & de *Traci* , Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'hiver & l'été par le *Lac Champlain* contre les *Agniés* , avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages , & enlever quelques centaines d'enfans , d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrêtiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre vingt dix ou cent guerriers , mais il en couta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan* , qui ne s'étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui

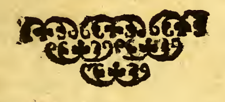
releva Mr. de *Courſelle*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont ſur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à ſon tour des entrepriſes inutiles, & fort onereuſes au Roy. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les diſpôſer à faire une paix ſincere & durable. Il avoit en veüe trois choſes judicieuſes. La premiere étoit de raſſûrer la pluſpart des Habitans François, qui étoient ſur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en *France*, ſi la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à ſe marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troiſiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raiſons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambaſſade quelques Canadiens à leurs Villages, „ pour les aſſûrer que le Roy ayant été informé qu'on leur faiſoit la guerre ſans „ cauſe, l'avoit fait partir de *France* pour „ faire la paix, & leur procurer en même „ temps toutes ſortes d'avantages touchant „ le Commerce. Ils écouterent ces propoſitions avec plaiſir; car le Roy *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à ſon Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus,

&

& qu'ils ſe verroient accablez par des forces conſiderables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monſieur de *Frontenac*, aprés leur avoir donné parole de ſe trouver au nombre de quatre cens, au lieu où eſt à preſent ſitué le Fort qui porte ſon nom, & où ils conſentoient que ce Gouverneur parut, avec le même nombre de gens. Quelques mois aprés les uns & les autres s'y trouverent, & la paix ſe fit. Monſieur de la *Salle* fut trés-utile à ce Gonverneur par les bons Conſeils qu'il lui donna, & que le temps ne me permet pas de vous raporter. Je ſuis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus ſavant quand je le ſerai moi-même. Je ſuis juſqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre &c.

*A* Monreal *le* 18. *Juin* 1684.





# LETTRE VI.

*Qui contient un ample description des voitures de* Canada *qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait ; & la maniére dont on les navigue.*



ONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui ; mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore , le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ses voitures fragiles ; ce qui vous servira beaucoup à l'intelligence des courses de ce païs - ci. Je viens de voir plus de cent Canots , grands & petits ; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages , je ne vous parlerai que de ceux - ci. Leur grandeur est pourtant differente , c'est-à-dire de dix pieds de longueur , jusques à vingt-huit. Les

plus



Canot des Iroquois d'Ecorce d'Ormeau.

Portage

Sauvages piquant de fond

Sauvages piq de fond

Cataracte

Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.

Canot d'Ecorce de Bouleau de huit places

Rame ou Aviron.

plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce sont des coffres à mort ; On y est assis sur les talons ; Pour peu de mouvement que l'on se donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut transporter jusqu'à 20. quintaux. Ceux-ci sont sûres & ne tournent jamais quand ils sont d'écorce de *Bouleau*, laquelle se leve ordinairement en hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres sont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique souvent une seule écorce ne suffice pas. Le fond est pourtant d'une seule piéce auquel les Sauvages sçavant coudre si artistement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une seule écorce. Ils sont garnis ou de clisses & de varangues d'un bois de cédre presque aussi leger que le liége. Les clisses ont l'époisseur d'un êcu ; l'écorce, celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans lesquels sont enchassées les pointes de varangues & où les huit barres qui le lient & le traverses sont attachées. Ces bâtiments ont 20. pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de lon-

gueur & 4. & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avoüer, qu'ils sont en recompense bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur le caillou ou sur le sable, les crevasses de l'écorce s'entrouvrent, ensuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandises. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de le décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte : car ils pesent si peu que deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Riviéres du *Canada* qui sont remplies de Cascades, de Cataractes & de courans. Car on y est obligé ou de les transporter par terre le long de ces passages, ou de les trainer dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Riviéres n'est pas violente & que la rive n'est point escarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient si l'on ne gagnoit terre lorsque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverses de quatre ou cinq lieües d'une Isle à l'autre ; mais c'est toûjours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement submergé, on risqueroit à perdre les vivres

& ſur tout les Pelleteries qui ſont la principale marchandiſe , pour peu qu'elles fuſſent mouillées. Il eſt vrai que ces Canots portent de petites voiles , mais il faut un temps à ſouhait, pour s'en ſervir. Si le vent eſt un peu fort , quoi qu'en poupe , il eſt impoſſible d'en profiter ſans s'expoſer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui ſoient propres pour ces ſortes des voitures. Si l'on veut aller au Sud , il faut avoir un des huit rumbs de vent contenus du Nord-Oüeſt au Nord-eſt , pour mettre la voile ; & pour peu que les autres vents ſoufflent ( à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye ) on eſt obligé de gagner le rivage au plus vîte , & de débarquer précipitamment le Canot avec toute ſa charge , & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y obſerve. Les Canoteurs agiſſent ſucceſſivement à genoux , debout , & aſſis , voici comment. Ils ſont à genoux lors qu'ils deſcendent les petits Cataractes ou les Caſcades des Riviéres. Ils ſont debout , lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides , & ils ſont aſſis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils ſe ſervent ſont faites de bois d'érable de la maniére que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur , 6. de largeur , & 4. lignes d'épaiſſeur. Le manche , qui eſt gros comme un œuf de pigeon , a trois pieds de longueur ou environ. Ils ſe ſervent de perches ou lates de pin pour refouler les courant les plus rapides , &
c'eſt-

c'eſt-ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe ; ils ſont également taillez en pointe devant & derriere ; ils n'ont ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres ſans interruption. Ils coutent ordinairement 80 écus. Ils ne durent que cinq ou ſix ans. Celui dans lequel je m'embarque en à couté 90. Il eſt vrai qu'il eſt de franc Bouleau, & même des plus grands dont on ſe ſerve. On m'apprend aujourd'hui que Mr *de la Barre* leve des milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Iſle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoiſines toutes prêtes à marcher.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

*A* Monreal *ce* 20. *Juin* 1684.





# LETTRE VII.

*Qui contient une ample description du Fleuve S.* Laurent *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur General contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponces.*



MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la rélation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois lieuës

lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Loüis*, petit Cataracte si violent qu'on fut contraint de se jetter dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour traîner les Canots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & aprés avoir vogué 12. lieuës ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de S. Loüis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut debarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë de là. Il est vrai qu'on les auroit encore pû trainer en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au dessus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embarras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en traitant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cent pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au dessus dans le *Lac S. François*, à qui l'on donne 20. lieuës de circonference, & l'ayant traversé nous trouvâmes des courants aussi forts que les précédents. Sur tout le *Long Saut* où l'on fit un portage d'une demi lieuë. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fumes obligez de trainer encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin aprés avoir essuyé bien des fatigues

à tous

à tous ces passages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne restoit plus que vingt lieuës de navigation jusqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quiterent leur perches pour se servir des *Rames*, l'eau étant ensuite presque aussi dormante que dans un Etang; L'incommodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des cousins, & qui se trouvent à ce qu'on dit en tous les païs de *Canada*, me semble la plus insupportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont pensé nous consumer, & comme il n'y a que la fumée qui les puisse dissiper, le reméde est pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, après quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau ( qu'on fait si long & si large qu'on veut ) d'un grand linceul qui trainant à terre de tous côtez empêche ces insectes d'entrer. Dés que nous fûmes debarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes commança à visiter les fortifications & les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fimes des reparations considerables, & ces trois bâtimens furent radoublez & apareillez en fort peu de tems. Ce Fort quarré avoit de grande courtines flanquées de six petits bastions

tions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux , & les murailles étoient si basses qu'on y auroit pû facilement grimper sans échelles. Le Sr. *de la Salle* ( à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ses hoirs & ayant cause aprés la conclusion de la paix avec les *Iroquois* ) l'avoit tellement négligé , qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoises. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac , il leur est plus facile d'y transporter leurs Pelleteries en Canot , que de les transporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort insoutenable en temps de guerre , à cause des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parle , où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François , sans autre arme que des cailloux. Imaginez vous , Monsieur , qu'en l'espace de vingt lieuës le long du Fleuve , la rapidité de ses eaux est si violente , qu'on n'oseroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'est qu'une forêt , comme je vous l'ai expliqué , il est impossible d'y voyager sans tomber d'embuscade en embuscade , & particulierement sur les bords de ce Fleuve , où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour sauter de rocher en rocher , & pour courir dans les brousailles comme en rase Campagne. Si nous avions le même

me talent vous pourriez me répondre qu'en faiſant marcher cinq ou ſix cens hommes par terre pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit preſque rien à craindre; Il eſt vrai, mais auſſi ils conſumeroient plus de vivres que ces Canots n'en ſçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort; outre que les Iroquois y ſeroient toûjours ſuperieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort; Je vous en ferai la deſcription lorſque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeouſſe* & *Quenté*, qui ne ſont éloignez de ce poſte que de ſept ou huit lieuës, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde auſſi bien que de poiſſon, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leurs donnâmes. Monſieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Août y fut tellement incommodé, qu'au jugement de ſon medecin ſa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conſerverent une pleine ſanté. Dans le friſſon de ces fiévres intermittentes les mouvements convulſifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient ſi violents: que la plûpart des malades periſſoient au deux ou troiſiéme accès: leur ſang étoit brun, tirant ſur le noir, mêlé d'une eſpéce de ſéroſité jaunâtre, qui reſſembloit aſſez à du pus. Cependant le medecin de

de Mr. *de la Barre*, à mon avis aussi peu savant qu'Ipocrate, Galien & cent mille autres sur la veritable cause des fiévres, voulant soutenir qu'il connoissoit la cause de celles-ci, singera de l'attribuer aux mauvaises qualitez de l'air & des aliments. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la saison donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité suffisante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'insectes & de petits corps impurs qu'on devoroit par la fatale necessité de respirer, ce qui pouvoit causer du desordre dans la nature. Il ajoutoit à cela que l'eau de vie & les viandes salées aigrissant le sang, cette aigreur causoit une espéce de coagulation du chile & du sang, lors qu'ils se mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaississoit & l'empêchoit de passer dans le cœur aussi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire qui n'est autre chose que la fiévre. Mais il me semble que son sistême est un peu Iroquois, car sur ce pied là personne n'eût deu en être exempt; Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens n'en furent point attaquez, mais seulement les gens de milice, qui n'étant pas assez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de se jetter sans cesse à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve; Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout à fait excef-

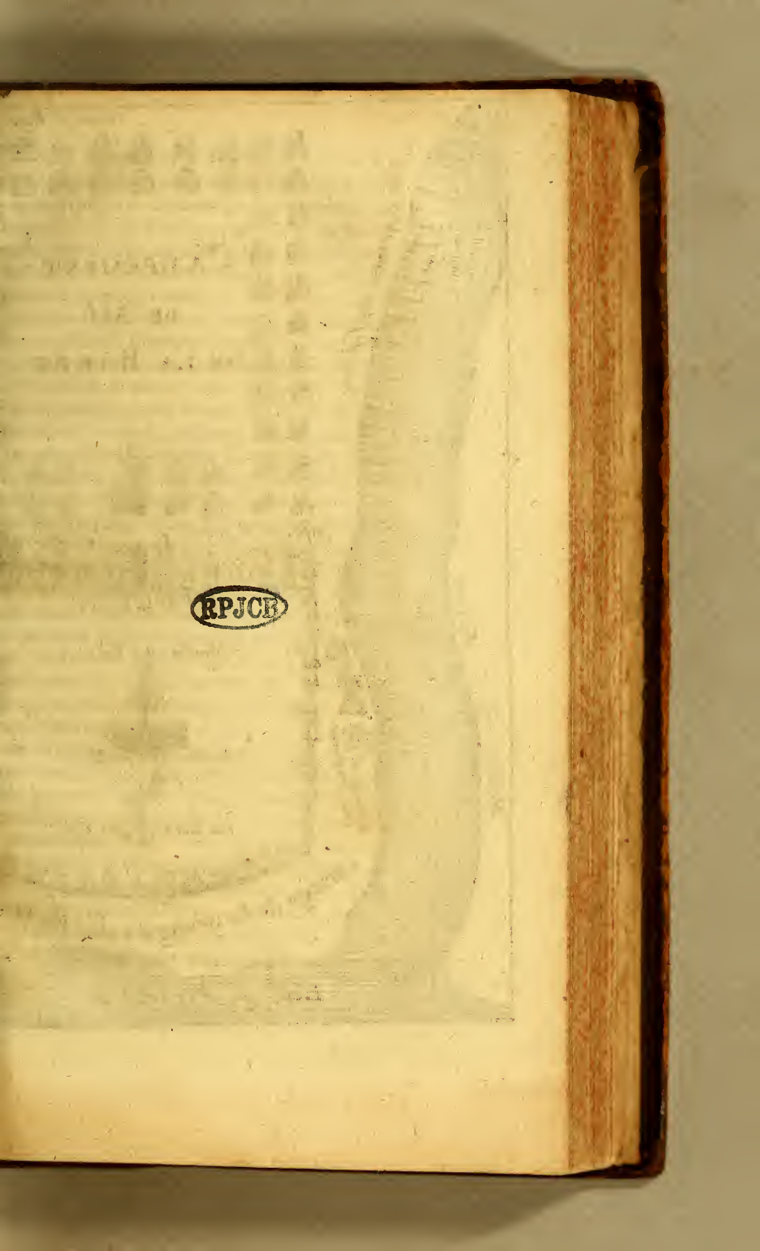
* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre*

excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vrai semblablement des révolutions dans la nature qui produisirent les fiévres dont je parle, s'il est vrai comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est.*

Dès que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vint jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échouër. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, que en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviére de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit là par un Canot, que Mr. Dulhut fit partir de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extremément rejouï Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de malade. Cependant il étoit fort embarrassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentit plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prevoyoit le méchant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin après avoir murement examiné ces suites, & consideré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dulhut*, pour lui faire savoir, en quelque endroit qu'on le trou-

vât,

vât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'approcher de ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent si mécontens, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomissent contre la Nation Françoise. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, très-considéré des *Iroquois* (qu'ils apellent *Akouessan*, c'est-à-dire la Perdrix) pour aller au Villages des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieuës de la Riviére où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réüssit; car peu de jours après on le vit retourner avec un des plus considérables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeûnes Guerriers. Dès qu'ils furent debarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites saumonées, dont la pêche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même tems à ce Chef, *qu'il se réjouissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler aprés qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la precaution de renvoyer les malades à la Calonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le Moine* leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une simple Escorte du Général. Mais par


RPJCB


Canots et bateaux de l'Armée
CAMPEMENT
DE M.R
DE LA BARRE
Officiers François
2. interprete
Officiers Fr
M.r de la Barre.
Calumet de Paix.
Coüere de Porcelaine.
LA GRAN GULA
Cabanes de ses Iroquois
Riviere de la Famine
Cortége de la Grangula assis sur le Cu
Lac de Frontenac
Gens des Milices et des

ar malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la angue Françoise n'étoit pas tout-à-fait inonnuë, se glissant la nuit le long de nos entes entendoient tout ce qui s'y disoit, & par cette finesse découvroient les mistéres qu'on pretendoit leur cacher. Deux jours près leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde se rangea & se plaça de la maniére qu'il est ici designé.

La *Grangula* qui étoit assis à la maniére Orientale à la tête des siens, la pipe à la bouche, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'attention au discours suivant, prononcé par nos interprêtes; mais comme vous n'y sauriez presque rien comprendre sans l'explication de ce Calumet, dont il y est parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'est.

Le Calumet de paix est une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc; Le tuyau a 4. ou 5. pied de long. Le corps du Calumet a huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure est à peu prés comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges sont les plus en vogue & les plus estimez. Les Sauvages s'en servent, pour les Négociations, pour les affaires politiques, & sur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en seureté dès qu'on porte ce Calumet à la main; Il est garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les

Sau-

Sauvages croiroient avoir fait un gran crime, & même attirer le malheur sur leur Nations, s'ils avoient violé les droits d cette vénérable pipe. Les Coliers, son certaines bandes de deux ou trois pieds d longueur & de six pouces de largeur gar nis de petits grains de porcelaine, qui son faits de certains coquillages qu'on trouv au bord de la mer entre la *Nouvelle Yor* & la *Virginie*. Ces grains sont ronds & gros comme de petits poids, & une foi plus longs qu'un grain de bled. Ils son bleus ou blancs, percez en long comm les perles, & enfilez de la même manié re, à des fils à côté les uns des autre On ne sauroit faire aucune affaire, ni en trer en négociation avec les Sauvages d *Canada*, sans l'entremise de ces Coliers; qu servent de contracts & d'obligations par mi eux, l'usage de l'écriture leur étant in connu. Ils gardent quelques fois un siecl ceux qu'ils ont reçû de leurs voisins; & comme chacun à sa marque differente, o aprend des vieillards le temps & le lieu o ils ont été donnez, & ce qu'ils signifient aprés lequel siecle ils s'en servent à de nou veaux traitez.

» Le Roi mon Maître informé que le
» cinq Nations Iroquoises contrevenoie
» depuis long-temps à la paix, m'a ordon
» né de me transporter ici suivi d'un
» escorte, & d'envoyer *Akouessan* au Villa
» ge des *Onnatagues*, pour engager les prin
» cipaux Chefs à s'approcher de mon Cam

» L'in

„ L'intention de ce grand Monarque est „ que nous fumions toi & moi ensemble „ dans le grand *Calumet* de paix ; pourvû „ que tu me prometes au nom des *Tsonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, de donner un entiere „ satisfaction & dédommagement à ses sujets, & de ne rien faire à l'avenir, qui „ puisse causer une fâcheuse rupture.

„ Les *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, ont pillé, „ ruiné & mal traité, tous les Coureurs „ de bois, qui alloient en traitte chez les „ *Ilinois*, chez les *Oumamis* & chez les au„ tres peuples enfans de mon Roi. Or com„ me ils ont agi en ces occasions contre les „ traitez de la paix concluë avec mon Pré„ decesseur ; je suis chargé de leur en de„ mander réparation, & de leur signifier qu'en „ cas de refus, ou de recidive à ces pilla„ ges, j'ai ordre exprès de leur déclarer la „ guerre.

*Ce Colier affermit ma parole.*

Affermit *est la phrase Iroquoise au lieu de* garantit.

„ Les guerriers des cinq Nations ont in„ troduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi „ mon Maître, & chez les Peuples ses en„ fans, pour détruire le Commerce de ses „ sujets, & pour obliger ces Nations à se „ soustraire de l'obéïssance qu'elles lui „ doivent. Ils les y ont menez malgré les „ défences du précédent Gouverneur de „ *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les risques où „ ils s'exposoient les uns & les autres. Je „ veux bien oublier ces demarches, mais „ si *pareille chose* arrive doresnavant,

» j'ai ordre exprès de vous déclarer la gue
» re.

*Ce Colier affermit ma parole.*

» Ces mêmes guerriers ont fait plusieu
» incursions Barbares, chez les *Ilinois*
» chez les *Oumamis*. Ils y ont massacré hon
» mes, femmes & enfans, pris, lié, garroté
» emmené un nombre infini de Sauvag
» de ces deux Nations qui se croyoient bi
» assurez dans leurs Villages au milieu de
» paixs. Ces Peuples qui ne sont enfans
» mon Roi doivent cesser d'être vos escl
» ves. Il faut leur rendre la liberté &
» renvoyer au plus vîte dans leur païs,
» si les cinq Nations refusent de le faire
» j'ai ordre exprès de leur déclarer la gue
» re.

*Ce Colier affermit ma parole.*

» Voilà ce que j'avois à dire à la *Gra*
» *gula*, à qui je m'adresse pour rapor
» aux *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnot*
» *gues*, *Onnoyotes* & *Agnies*, la déclarati
» que le Roi mon Maître m'a comman
» de leur faire. Il ne voudroit pas qu
» l'obligeassent d'envoyer une forte Arm
» au Fort de * *Cataracouy* pour entr
» prendre une guerre qui leur seroit fat
» le. Il seroit encore fâché que ce Fort
» qui est un ouvrage de paix servit de p
» son à vos guerriers. Il faut empêcher
» part & d'autre que ce malheur n'arrive.
» François qui sont fréres & amis des ci
» Nations, ne troubleront jamais leur
» pos; pourvû qu'elles donnent la sat

* *Appellé Fort Frontenac par les François*

»

„ faction que je leur demande, & que les
„ traitez de la paix ſoient deſormais obſer-
„ vez exactement. Je ſerois au deſeſpoir
„ que mes paroles ne produſirent pas l'ef-
„ fet que j'en attend ; car je ſerois alors
„ obligé de me joindre au Gouverneur de
„ la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du Roi ſon
„ Maître m'aideroit à brûler les cinq Villa-
„ ges, & à vous détruire.

*Ce Colier affermit ma parole.*

Voilà, Monſieur, le contenu de la harangue de Mr. *de la Barre.*

Ma digreſſion eſt finie : Je reprens le fil de ma rélation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant ceſſé de parler, la *Grangula* qui pendant ce diſcours ne regardoit que le bout de ſa pipe, ſe leva, & après avoir fait cinq ou ſix tours dans le cercle composé de Sauvages & de François, il revint en ſa place & ſe tint debout en parlant à ce Général, qui étoit dans ſon fauteuil. Enſuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

„ *Onnontio*, je t'honore ; tous les Guer-
„ ries qui m'acompagnent t'honorent auſſi.
„ Ton Interprête a ceſſé ton diſcours, je
„ m'en va commencer le mien, ma voix court
„ à ton oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu creuſſes en par-
„ tant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil
„ eût embrazé les Forêts, qui rendent
„ nos païs inacceſſibles aux François, ou
„ que le Lac les eut tellement innondez
„ que nos Cabanes ſe trouvant environnées

 „ de

„ de ses eaux, il nous fût impossible d'en „ sortir. Ouï *Onnontio*, il faut que tu l'ayes „ creu, & que la curiosité de voir tant de „ païs brûlez ou submergez t'aït porté jus-„ qu'ici. T'en voila maintenant desabusé, „ puisque moi & mes Guerriers venons ici „ t'assurer que les *Tsonontouans*, *Goyogouans*, „ *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont „ pas encore peri. Je te remercie en leur „ nom, d'avoir raporté sur leurs Terres ce „ Calumet de Paix que ton prédecesseur a „ reçû de leurs mains. Je te felicite en mê-„ me tems d'avoir laislé sous la terre la ha-„ che meurtriere qui a rougi tant de fois du „ sang de tes François. Ecoute, *Onnontio*, „ je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, & „ le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir „ un grand Capitaine à la tête d'une troupe „ de Guerriers qui parle en sommeillant. Il „ dit qu'il ne s'est aproché de ce Lac que „ pour fumer dans le grand Calumet avec „ les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voït au „ contraire que c'étoit pour leur casser la „ tête, si tant de vras François ne s'étoient „ affoiblis.

„ Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp „ de malades, à qui le *grand Esprit* a sauvé „ la vie par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*, „ nos femmes avoient pris les Cassetêtes, nos „ enfans & nos vieillards, portoient l'arc & la „ fléche à ton Camp, si nos Guerriers ne les „ eussent retenus & desarmez lorsque ton Am-„ bassadeur *Akouessan* parut à mon Village: „ c'en est fait, j'ai parlé.

„ Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé „ d'au-

„ d'autres *François* que ceux qui portoient
„ des fusils, & de la poudre & des bales aux
„ *Oumamis* & aux *Ilinois* nos ennemis, par-
„ ce que ces armes nous auroient pû couter
„ la vie. Nous avons fait comme les Jesui-
„ tes, qui cassent tous les barrils d'eau de
„ vie qu'on porte dans nos Villages, de
„ peur que les yvrognes ne leur cassent la
„ tête; nos Guerriers n'ont point de Castors
„ pour payer toutes les armes qu'ils ont pil-
„ lez, & les pauvres vieillards ne craignent
„ point la guerre.

*Ce Colier contient ma parole.*

„ Nous avons introduit les *Anglois* dans
„ *a* nos Lacs pour y trafiquer avec les *Outaouas* & les *Hurons*. De même que les
„ *Algonkins* ont conduit les *François* à nos
„ cinq Villages pour y faire un Commerce
„ que les *Anglois* disent leur apartnenir. Nous
„ sommes nez libres, nous ne dépendons
„ *c* d'*Onnontio* non plus que de *b Corlar*, il
„ nous est permis d'aller où nous voulons,
„ d'y conduire qui bon nous semble, d'a-
„ cheter & vendre & à qui il nous plaît. Si tes
„ Alliez sont tes esclaves ou tes enfans,
„ traite-les comme des esclaves, ou com-
„ me des enfans, ôte leur la liberté de ne
„ recevoir chez eux d'autres gens que les
„ tiens.

a *Ils prétendent que les Lacs leur apartiennent.*

b *Onnontio c'est le Gouverneur Général de Canada.*

c *Carlar c'est le Gouverneur Général de la nouvelle York.*

*Ce Colier contient ma parole.*

„ Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* &
„ aux *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les
„ Arbres de Paix qui servoient de limites à
„ nos Frontiéres. Ils sont venus faire de
„ grandes chasses de Castors sur nos terres,

„ ils en ont entiérement enlevé † & mâles & „ femelles, contre la coutume de tous les „ Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons* „ dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur „ ont donné des armes à feu, aprés avoir „ médité de mauvais desseins contre nous. „ Nous avons moins fait que les *Anglois* & „ les *François*, qui sans droit ont usurpé les „ terres qu'ils possedent sur plusieurs Na- „ tions qu'ils ont chassées de leurs païs pour „ bâtir Villes, des Villages & des Forte- „ resses.

† *C'est un crime capital parmi les Sauvages de détruire tous les Castors d'une Cabane.*

*Ce Colier contient ma parole.*

„ Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle „ des cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'el- „ les te répondent. Ouvre encore l'oreille „ pour entendre ce qu'elles te font savoir.

„ Les *Tsonontouans*, les *Goyogouans*, les „ *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agnies* „ disent, que quand ils * enterrerent la ha- „ che à *Cataracouy*, en presence de ton pré- „ decesseur, dans le centre du Fort, ils „ planterent au même lieu l'arbre de Paix „ pour y être soigneusement conservé, „ qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce „ poste ne seroit plus qu'une retraite de „ Marchands : Qu'au lieu d'armes & de „ munitions qu'on y transportoit, il n'y au- „ roit que des Marchandises & des Castors „ qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnon-* „ *tio*, prens garde à l'avenir qu'un aussi „ grand nombre de Guerries que celui qui „ paroît ici, se trouvant enfermé dans un si „ petit Fort n'étouffe cet arbre. Ce seroit „ dommage qu'ayant si aisément pris raci-

* *Chez eux enterrer la hache, c'est à dire faire la Paix. & la deterrer, c'est faire la guerre.*

„ ne,

„ ne, on l'empêchât de croître & de couvrir
„ un jour de ses rameaux ton païs & le nôtre.
„ Je t'assure au nom des cinq Nations, que
„ nos Guerriers danseront sous ses feuilla-
„ ges la danse du Calumet : qu'ils † demeu-
„ reront tranquilles sur leurs nattes, & qu'ils
„ ne déterreront la hache pour couper l'ar-
„ bre de la Paix, que quand leurs freres *On-
„ nontio* & *Corlar* conjointement ou sépare-
„ ment se mettront en devoir d'attaquer les
„ païs dont le grand esprit a disposé en fa-
„ veur de nos ancêtres.

† *Demeurer sur la nate. Cette phrase signifie conserver la Paix.*

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre
„ le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.*
Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. *le Moi-
ne*, il lui dit.

„ *Akouessan* prens courage, tu as de l'es-
„ prit, parle, explique ma parole, n'ou-
„ blie rien, dis tout ce que tes freres & tes
„ amis annoncent à ton Chef *Onnontio* par
„ la voix de la *Gragula* qui t'honore, & t'in-
„ vite à recevoir ce present de Castors, & à
„ te trouver tout à l'heure à son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à
„ *Onnontio* de la part des cinq nations, la
„ *Grangula* finit ici.

Dès que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les Jesuites qui étoient presens expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à pester comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *Iroca progenies nescit habere modos.* Ce Sauvage regala plusieurs François, aprés avoir dansé à l'Iroquoise le prélude du festin.

Au bout de deux jours ayant repris la route de son païs, suivi de ses Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal*. Dès que ce Général fut embarqué avec le peu de gens en santé qui lui restoient, tous les Canots se disperserent ; c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes ses Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne se quitterent point, parce que nous étions tant Officiers que Soldats dans des bâteaux plats de planches de sapin, qu'on avoit construit expressément pour nos Troupes. J'aurois bien souhaité de descendre toutes les cheutes d'eau, les cascades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces passages pleins de bouillons & de rochers, & où les Canots sautent à peine lors qu'ils sont chargez. On n'avoit jamais oüi dire qu'aucun Bâteau eût encore monté ni descendu ces dangereux précipices ; cependant il falut risquer le paquet, chacun étant fort embarassé de sa contenance ; & si nous n'eussions engagé plusieurs Canoteurs de sauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin ( aprés avoir dressez nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à scïer quand l'occasion le requerroit ) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monsieur, que les courans vont presque aussi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers sur lesquels on seroit porté si on donnoit un faux

faux coup d'aviron, car on descend en zi-
guezague pour suivre le fil de l'eau qui fait
cinquante détours. Les Canots chargez pe-
rissent quelquefois en ces lieux-là ; mais si
ces risques sont grands, on a en recompense
la satisfaction de faire bien du chemin en
peu de tems, cela est si vrai que nous ne de-
meurâmes que deux jours en chemin de la
*Galete* en cette Ville, quoique nous traver-
sâmes les deux petits Lacs dont je vous ai
parlé, où l'eau est presque dormante. Dès
que nous eumes mis pied à terre, on nous
aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit
venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cet-
te Place. Celui-ci avoit eu plusieurs démê-
lez avec Messieurs *de Frontenac* & *de la Bar-
re*, comme je vous l'expliquerai lors que
j'en serai mieux informé. Tout le monde
blâme nôtre Général d'avoir si mal réüssi.
On dit hautement qu'il vouloit favoriser &
couvrir la marche de plusieurs Canots pleins
de Castors qu'il avoit fait trafiquer chez les
Sauvages des Lacs. On mande à la Cour
mille faussetez contre lui, les gens d'Eglise
& de Robe le diffament par leurs Ecrits. Ce-
pendant tout ce qu'on lui impute est faux,
car le bon homme ne pouvoit mieux faire.
On vient de me dire presentement que Mes-
sieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*,
Capitaines de Vaisseaux, sont arrivez à *Que-
bec*, pour y passer l'hiver, & lui servir de
Conseillers; que le dernier des trois a ame-
né une Compagnie franche qu'il commande
lui-même.

Je ne puis vous écrire jusqu'au printems

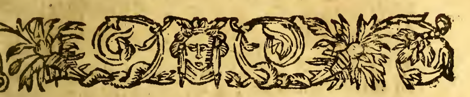
prochain, parce que les derniers Vaiſſeaux qui doivent repaſſer cette année en France ſont prêts à faire voile.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

*A Monreal le 2. Novembre 1684.*



LET-



# LETTRE VIII.

*On travaille à fortifier le Monreal, le Zéle indiscret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Description de Chambli. De la descente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il se fait.*



ONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui est le seul qui soit encore arrivée cette année à *Quebec*. Vous me faites plaisir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaisseaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Missisipi*. J'admire vôtre curiosité de savoir à quoi j'ai passé mon tems depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'est fait ici.

Dès que Mr. *de Callieres* fut en possession de son Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des envions de

couper & d'aporter de gros pieux de quinze piez de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reste plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue ; & j'ai passé le reste du tems ici bien desagréablement. On n'y sauroit faire aucune partie de plaisir, ni jouër, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé ; & ne le préche publiquement en Chaire. Son zêle indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Communion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne sauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avouë qu'ils sont ridicules en leurs maniéres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouvent pour les demasquer & les accabler d'injures ; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient aprés les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tirannie, sans pester contre le zéle indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jette à corps perdu sur le Roman d'avantures de *Petrone*,

que j'estimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous les feuillets avec si peu de raison, que si mon hote ne m'eut retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulant Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées. Jugez, après cela, Monsieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détacherent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce tems que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli* qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës & de circonference, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demi de longueur, dont il se forme une Riviére qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de *S. Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis* les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui se sont retirez chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *S. Sacrement*, par lequel on peut aller facilement à

la

la nouvelle Yorck, en faisant un portage de deux lieuës jusqu'à la *Riviere du Fer*, qui se décharge dans celle de *Manathe*. Je vis passer secrétement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Castors, qu'on prétendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandestin est expressément deffendu, parce qu'on est obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles sont taxées cent soixante pour cent moins que les Anglois ne les achettent à leurs Colonies. Le petit Fort qui est situé au pié du saut sur le bord du bassin de *Chambli*, n'étant que de simples palissades, ne sauroit empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyages qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, sont fort exposez aux courses des *Iroquois* en tems de guerre. Malgré cette foible Forteresse ; j'y séjournai un mois & demi, ensuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours aprés accompagné de Messieurs *de Henaut*, *Montortier* & *du Rivau*. Je vis débarquer presque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Castors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet pesant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante Canots *Ontaouas* & *Hurons*, qui descendent presque tous les ans à la Colonie, pour y faire leur amplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Missilimakinac*, situé sur le

le Rivage du *Lac des Hurons* à l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Prémiérement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fonteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de hangue, „ Que ses freres sont venus pour le „ visiter, & renouveller en même tems avec „ luy l'ancienne amitié ; que le principal „ motif de leur voyage est celui de procu- „ rer l'utilité des François, parmy lesquels „ il s'en trouve qui n'ayant ni moyen de „ trafiquer, ny même assez de force de „ corps pour transporter des Marchandises „ le long des Lacs, ne pourroient manier „ de Castors, si ses freres ne venoient eux- „ mêmes faire le trafic dans les Colonies „ Françoises ; qu'ils savent bien le plaisir „ qu'ils font aux habitans du *Monreal*, par „ raport au profit que ces mêmes habitans en „ retirent ; que ces peaux étant estimées en „ France, & au contraire les Marchandises „ qu'on leur troque étant de petite valeur, „ ils veulent témoigner aux François l'en- „ vie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils

„ recher-

„ recherchent avec tant d'empressement.
„ Que pour avoir le moyen d'en aporter
„ d'avantage une autre année ; ils sont ve-
„ nus prendre en échange des fusils, de la
„ poudres & des bales, pour s'en servir à
„ faire des chasses plus abondantes, ou à
„ tourmenter les *Iroquois*, en cas qu'ils se
„ mettent en devoir d'attaquer les habita-
„ tions Françoises ; & qu'enfin pour assurer
„ leurs paroles, ils jettent un colier de por-
„ celaine avec une quantité de Castors au
„ *Kitchi Okima* dont ils demandent la pro-
„ tection, en cas qu'on les vole ou qu'on
„ les maltraite dans la Ville.

Le discours fini, l'Orateur reprend sa place & sa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, sur tout quand le don gratuit est un peu fort. Il leur fait de même un present de peu de chose, ensuite les Sauvages se levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour se préparer à faire l'échange.

Le jour suivant chaque Sauvage fait porter ses peaux par ses Esclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permission de faire ce Commerce, il n'y a que celuy du vin & d'eau de vie qui soit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Castors de reste, après avoir fait leur amplette, boivent excessivement, & tuerent ensuite leurs Esclaves. Ils se querellent, se battent, se mangent le nez & se tueroient infalliblement, si

ſi ceux qui deteſtent ces ſortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'eſt un plaiſir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à fait nuds. Les femmes les plus ſcrupuleuſes portent leur évantail ſur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines choſes ; mais ces droles qui connoiſſent auſſi-bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandiſe de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'hiſtoire du païs ; que la conſtance & le merite de pluſieurs Officiers ne ſauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'eſt moins *per in guſto, che per la curioſita*, car enfin ils ne ſont ni galans ny capables d'attachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans un tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle eſt rare. Dès qu'ils ont fait leurs ampletes ils prenent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en retournent en leur païs par la Riviére des *Outaouas*. Au reſte ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous ſaurez que dans ce tems-là tout le monde devient Marchand.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

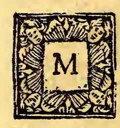
*A* Monreal *le* 28. *Juin* 1685.

LET-



# LETTRE IX.

*Qui contient un description du commerce de* Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis* de Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr.* de la Barre. *Description curieuse de certains Congez pour le Commerce des Castors dans les païs lointains.*



MONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussi-tôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau pour France. Vous voudriez savoir, dites vous, en quoi consiste le Commerce de la Ville de *Monreal*, le voicy. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent là les Marchandises séches, les vins, & les eaux de vies sont en trés-

petit

etit nombre, mais elles font plusieurs voyages urant l'année de l'une de ces Villes à l'au-re. Les habitans de *l'Isle de Monreal* & des ôtes circonvoisines viennent faire leur am-letes à la Ville deux fois l'an, achetant les larchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis u vagabons, y portent des peaux de Castors, 'Elan, de Caribou, de Renards & de Mar-res., en échange de fusils, de poudre, de lomp & autres nécessitez de la vie. Tout le nonde y trafique avec liberté, & c'est la neilleure profession du monde pour s'enri-hir en très-peu de tems. Tous les Mar-hands s'entendent à merveilles pour vendre eurs effets au même prix. Mais lorsque les nabitans du païs le trouvent exhorbitant, ls encherissent leurs danrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'en-ans, & sur tout de filles sont obligez de vivre d'économie, pour survenir aux dépen-es des habits magnifiques dont on les voit parées ; car le faste & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancien-e. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit axer les Marchandises à un prix raisonna-ble, & qu'il deffendit aux Négotians de ne ventre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dantelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur Général relever Mr. *de la Barre* que le Roi rappelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Étant sur les lieux vous savez mieux

mieux que moi que Mr. de *Denonville* étoi
Meſtre de Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Meſſieur *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France ſuivi de quelques Compagnies de Marine avec Madame ſon épouſe, & ſa famille, Madame ſa femme n'ayant point été effrayée par le riſques & par les incommoditez d'un ſi long & ſi penible voyage. Il eſt arrivé à *Monreal* après avoir ſéjourné quelques ſemaines à *Quebec*; Il a amené cinq ou ſix cens hommes de Troupes réglées, & renvoyé Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo* Capitaines de Vaiſſeaux & de Compagnie, avec pluſieurs autres Officiers. Ce Général a diſperſé les troupes en diverſes Côtes pour y paſſer l'hiver. Mon quartier s'appelle *Boucherville*. Il n'eſt éloigné de *Monreal* que de trois lieuës: J'y ſuis depuis quinze jours, & ſelon toutes les apparences, à la ſolitude prés, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un ſimple Prêtre à eſſuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Feſtin. On vient de me dire que le Général a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer inceſſamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Généraux paſſent ordinairement l'hiver. Les mêmes Sauvages dont je vous ai parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois* ſur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois ſe préparoient à tranſ-

por-

rter à leur Villages, situez à *Missilima-
ac*, de meilleures marchandises & à plus
prix que celles des François. Cet-
nouvelle allarme également les Gentils-
mmes, les Coureurs de bois & les
rchands qui perdroient en ce cas-là
nsiderablement. Car il faut que vous
chiez que le *Canada* ne subsiste que par
grand Commerce de Pelleteries, dont les
is quarts viennent des Peuples qui ha-
ent aux environs des grands Lacs. Si ce
lheur arrivoit tout le païs en souffri-
t, par raport à la ruine totale de cer-
ns Congez dont il est à propos de vous
nner l'explication.

Ces Congez, sont des permissions par
it que les Gouverneurs Généraux accor-
t, par ordre du Roi aux pauvres Gen-
hommes & aux vieux Officiers chargez
nfans, afin qu'ils puissent envoyer des
rchandises dans ces Lacs. Le nombre en
limité à vingt cinq par année, quoy
il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu
it comment. Il est défendu à toutes
es de personnes, de quelque qualité &
dition qu'elles puissent être, d'y aller
d'y envoyer, sous peine de la vie, sans
sortes de permissions. Chaque Congé
end jusqu'à la charge de deux grands
nots de marchandises. Quiconque ob-
t pour lui seul un congé ou un demi
gé peut le faire valoir soi-même ou le
dre au plus offrant. Un congé vaut ordi-
ement six cens écus, & les marchands ont
tume de l'acheter. Ceux qui les obtien-
nent

nent n'ont aucune peine à trouver d
Coureurs de bois pour entreprendre l
longs voyages qu'ils sont obligez de fai
s'ils veulent en retirer des profits consid
rables. Le terme ordinaire est d'une a
née & quelque fois plus. Les Marchan
mettent 6. hommes dans les deux Cano
stipulez dans ces congez ; avec mille éc
de marchandises propres pour les Sauv
ges, qui sont taxées & comptées à ces Co
reurs de bois à quinze pour cent plus qu'
les ne sont vendües argent comptant à
Colonie. Cette somme de mille écus r
porte ordinairement au retour du voya
sept cens pour cent de profit, quelq
fois plus, quelquefois moins ; parce qu
écorche les Sauvages du bel air ; ainsi
deux Canots qui ne portent que mille é
de marchandises trouvent après avoir f
la traite assez de Castors de ce provenu p
en charger quatre : Or quatre Canots p
vent porter 160. paquets de Castor, c
à dire 40. chacun, chaque paquet val
cinquante écus ; ce qui fait en tout au ret
du voyage la somme de huit mille é
Voici comment on en fait la repartiti
I. Le Marchand retire en Castors de
huit mille écus de Peleteries, le payem
du congé que j'ai fait monter à 600. éc
celui des marchandises qui va à 1000.
suite sur les 6400. de surplus il prend quar
te pour cent pour la *bomerie.* * ce qui fai
core 2560. écus. Après quoi le reste
partagé entre les cinq Coureurs de bois
n'ont asseurément pas volé les six cens éc

* *Bomerie prêt à grosse avanture.*

ou à peu près, qui reste à chacun d'eux, car leur travail est inconcevable. Au reste vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent sur ces peaux des Castors, en les portant au Bureau des fermiers Généraux où les prix des quatre sortes de Castor est fixé. Car s'il vendoit ces Peleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne seroit payé qu'en monnoye courante du païs qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris* où elles sont payées en livres de France qui valent 20. sols ; au lieu que la livre de Canada n'en vaut que 15. Il faut que vous preniez garde que c'est seulement sur les Castors, où l'on profite de 25. pour cent qu'on appelle ici de *Benefice* ; car si l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* 400. livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, son correspondant n'en payera que trois cens de *France* qui est la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année ci qui nous a donné un commancement d'Automme assez froid. Les Vaisseaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-Novembre selon la coûtume ordinaire.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Boucherville le 2. Octobre* 1685.

LET-



# LETTRE X.

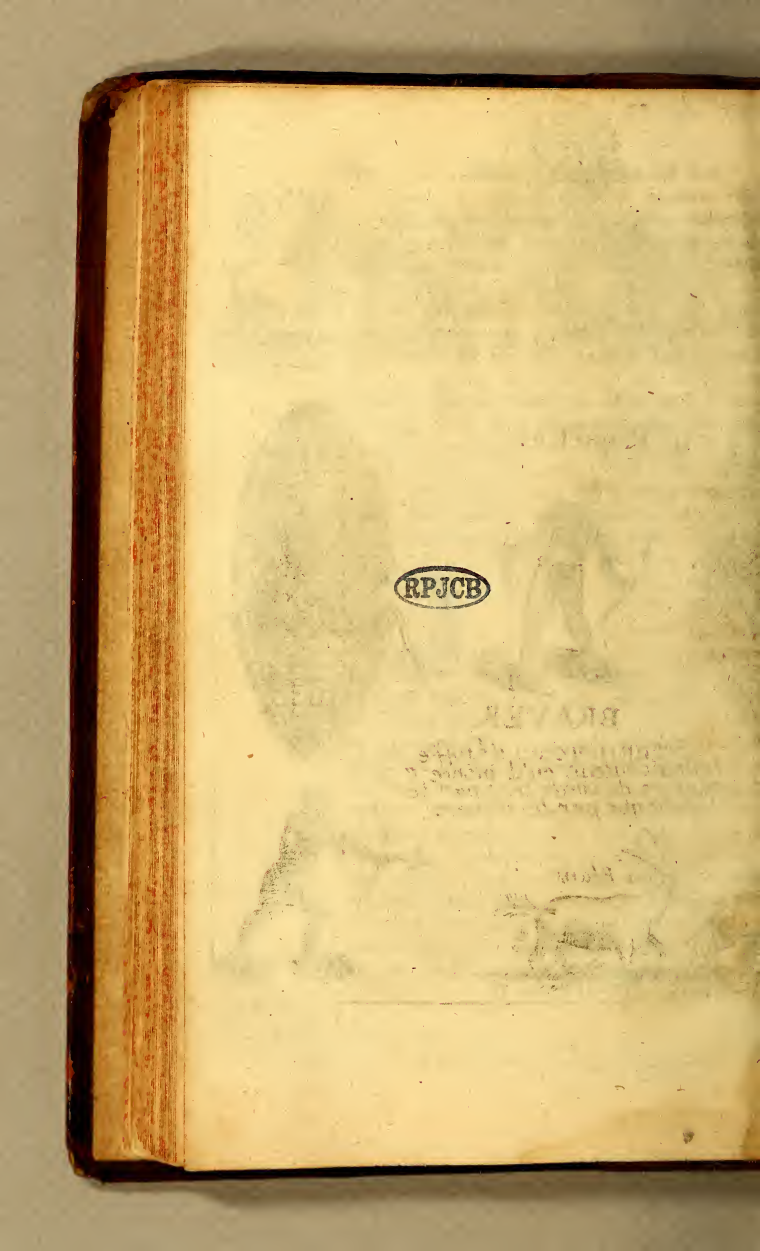
*Qui contient l'arrivée de Mr. de* Cham-pigni *à la place de Mr. de* Meules *ra-pellé en France. Il amene des Trou-pes. Description curieuse des Raquettes & des chasses des* Orignaux *, avec une description de ces animaux.*



ONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore receu de vos nouvelles cette année-cy, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine ; il vient prendre à la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préféré son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guére de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû fai-


ne 1er Pag. 72
11e Raquettes
BRAYER
Est un morceau d'Étoffe de toutes couleurs qu'il passe à une ceinture de corde tant par le devant que par le derriere
gnaux ou Elans



faire quelque sorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort à personne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui seroient morts de faim sans son secours. Ce nouvel Intendant est d'une des plus Illustres Maisons de Robe qui soient en France. On dit qu'il est trés-honnête homme, & que Madame son épouse est une Dame d'un merite distingué. il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le récensement des Habitans de cette *Isle* & des Côtes circonvoisines. C'est apparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'est rien passé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce temps là à la chasse des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit plusieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chasse se fait sur les néges ; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez dessignées sur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur ; le tour de la Raquette est de bois fort dur d'un pouce d'épaisseur, qui retient les mailles de la maniére que celles dont on se sert pour joüer à la paume, à la reserve que celles-ci sont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traversent ; afin que les mailles tenant à plusieurs endroits soient plus roides & plus stables. Le trou qui est à l'en-

l'endroit où vous découvrez ces deux cou-
royes, eſt le lieu où l'on met la pointe du
pied, afin qu'étant bien attaché par ces li-
gatures qui font deux tours au deſſus du
talon, le pied ſoit fermé par le bout qui à
chaque pas qu'on fait ſur la nége s'enfonce
en ce trou, lors qu'on leve le talon. On mar-
che bien plus vîte avec ces machines ſur
la nége qu'on ne feroit avec des ſouliers
ſur le chemin batu. Elles ſont ſi neceſ-
ſaires qu'il ſeroit impoſſible, non ſeule-
ment de chaſſer & d'aller dans les bois,
mais même d'aller aux Egliſes, pour peu
qu'elles ſoient éloignées des habitations;
car il y a ici ordinairement trois ou quatre
pieds de nége pendant l'hyver. J'ai donc
été obligé de marcher trente ou quarante
lieües dans les bois pour faire la chaſſe de
ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la pei-
ne du voyage tout au moins égale au plaiſir.
L'Orignal eſt un eſpéce d'Elan qui differe
un peu de ceux qu'on voit en *Moſcovie*.
Il eſt grand comme un Mulet d'Auver-
gne, & de figure ſemblable, à la reſerve
du mufle, de la queüe & d'un grand bois
plat qui peſe juſques à 300. livres, & mê-
me juſqu'à quatre cent, s'il en faut croire
les gens qui en ont veu de ce poids-là. Cet
animal cherche ordinaiment les terres
franchez. Le poil de l'Orignal eſt long &
brun, ſa peau, forte & dure, quoi que peu
épaiſſe; & la viande délicate, ſur tout des
femelles dont le pied gauche de derriere
guerit du mal caduc, *ſi credere fas eſt*. Il
ne court ni ne bondit, mais ſon trot éga-
le

: presque la course du Cerf. Les Sauva-
es assurent qu'il peut en Eté trotter trois
ours & trois nuits sans se reposer. Ces
ortes d'Animaux s'atroupent ordinaire-
nent à la fin de l'Automne, & la bande
rossit au commencement du Printems
orsque les femelles sont en rut, ensui-
: ils se séparent. Voici comment nous
mes cette chasse. Premierement, nous
llâmes jusqu'à quarante lieües au Nord
u Fleuve *S. Laurent*, ou nous trouvâmes
n petit Lac de trois ou quatre lieües de
rcuit au bord duquel nous cabanâmes
vec des écorces d'arbres, aprés avoir ôté
. nége qui couvrit le terrain où nous
mes nos cabanes. Nous tuâmes, en che-
in faisant, autant de liévres, & de geli-
otes de bois que nous en pûmes manger.
és que nous eumes cabané, quelques Sau-
ages allerent à la découverte des Ori-
naux, les uns vers le Nord & les autres
rs le Midi, jusqu'à deux ou trois lieües
u cabanage. Dés qu'ils avoient décou-
rt des pistes fraiches, un d'eux se dé-
choit pour nous en donner avis, afin que
ute la bande eût le plaisir de la chasse.
ous suivions quelque fois une lieüe ou
ux ces mêmes pistes; ensuite nous trou-
ons cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux
semble: qui conjointement ou separément
enoient la fuite, & s'enfonçoient dans
nége, jusqu'au poitral. Si la nége étoit
re & condensée ou qu'il y eut quelque
rglas au dessus causé par un temps hu-
ide suivi de gelée, nous les joignions

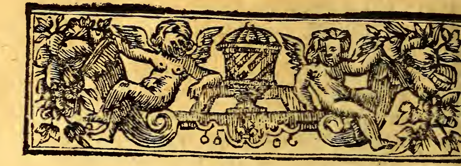
après un quart de lieüe de poursuite , mai
si elle étoit molle ou fraichement tombée
nous étions obligez de les poursuivr
trois ou quatre lieües sans les attraper ,
moins que les chiens ne les arrêtassent dan
les endroits les plus couverts de néges
Lors qu'on les joint , on leur tire des coup
de fusil , quelques fois ils entrent en fu-
reur & viennent à la charge sur les Sau-
vages , qui se couvrent d'un arbre pour s
garantir de leurs pieds , avec lesquels il
les foulent jusqu'à les écraser. Dès qu'o
les a tuez on fait de nouvelles cabanes su
le lieu même , avec de grands feux au mi
lieu , pendant que les esclaves les écorchen
& tendent les peaux à l'air. Un des So
dats qui m'accompagnoient me dit qu'
falloit avoir le sang d'eau de vie , le corp
d'airain & les yeux de verre pour resiste
au grand froid qu'il faisoit. Ce n'étoit pa
sans raison , car nous étions contraints d'a
voir pendant la nuit du feu tout au tou
de nous. Tant que la viande de ces Ani
maux peut servir de provision , l'on ne son
ge guére à s'écarter , mais quand elle e
finie on fait une nouvelle découverte & un
même boucherie. On fait cette chasse jus
qu'à ce que les néges & les glaces se fon
dent. Dès que le grand dégel commance
il est impossible d'aller loin ; on se content
de tuer des Liévres , & des Perdrix qu'o
trouve en grand nombre dans les bois. Dè
que les Rivieres sont libres on travaille
faire des Canots avec ces peaux d'Elan
qu'on coût facilement les unes aux autres

ensu

nſuite on couvre les coutures de terre-
raſſe au lieu de goudron, & ce travail
e durant que trois ou quatre jours on ſe
ert de ces Canots pour revenir aux habi-
tions avec tout le bagage. Voilà, Mon-
eur, en quoi mon divertiſſement à con-
ſté pendant trois mois que j'ai couru les
ois. Au reſte nous avons pris ſoixante
x Orignaux, & nous en aurions pu maſ-
crer deux fois autant, ſi nous euſſions
it une chaſſe d'interêt, c'eſt-à-dire expreſ-
ment pour les peaux. On les prend l'Eté
deux maniéres, quoi qu'avec bien de
peine, ſoit avec des lacets de corde qu'on
nd entre deux arbres ſur quelque paſſa-
s qu'on a environné des broüſſailles, ſoit à
ups de fuſil par ſurpriſe en s'approchant
ux par le deſſous du vent, en rampant
mme un ſerpent entre les arbres & les
llis. On prend les Cerfs & les Caribous
té & l'hiver de la même maniére que les
rignaux, à la reſerve que le *Caribou* qui
une eſpéce d'Ane Sauvage, s'échape
cilement par la largeur de ſes pieds, lorſ-
e la nége eſt un peu dure, au lieu que
Orignal eſt alors preſque auſſi-tôt forcé
e levé. Au reſte j'ai pris un tel goût
ur la chaſſe, que j'ai reſolu de ne faire
tre métier, pendant que j'en aurai le
ſir : les mêmes Sauvages m'ont promis
me faire voir dans trois mois d'au-
s chaſſes moins penibles & plus agrea-
s.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

*A Boucherville le 8. Juillet 1686.*



# LETTRE XI.

*Qui contient une autre chaſſe curieuſe d[e] divers Animaux.*



ONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an[née] paſſé qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, en m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été renduë. J'en reçois une aujourd'hui qui me fait d'autant plus de plaiſir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vois que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe des Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre celles que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curioſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vous, mais je ne ſçaurois vous parler de celle des Caſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé, car je ne ſçai pas encore la maniére dont on

les

es prend, si ce n'est par le recit qu'on n'en a fait.

Je partis au commencement de Septemre pour aller à la chasse en Canot sur queljues Rivieres, Etangs ou Marais qui se déhargent dans le *Lac de Champlain.* J'étois avec trente ou quarante Sauvages trèsabiles en ce métier, & qui connoissent arfaitement bien les lieux propres à prenre les Oiseaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commançâmes à nous poster, ur le bord d'un marais de quatre ou cinq eües de circuit, & après avoir dressé nos abanes, ces Sauvages firent des huttes sur eau en differens endroits. Au reste ils ont es peaux d'Oyes, d'Outardes, & de Canards, echées & remplies de foin attachées par es pieds avec deux clous sur un petit bout e planche legere, qu'ils laissent flotter aux nvirons de cette hutte de feuillages, où ls se renferment trois ou quatre, aprés voir attaché leurs Canots. En cette postue ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres Oiseaux inconnus en Europe dont on voit ci des quantitez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille la tête evée imitant si bien le naturel, viennent ussi-tôt se poser au même endroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les uns sur l'eau, es autres à la volée ; ensuite, ils se jettent lans leurs Canots pour les ramasser. Ils es prennent encore avec des filets qu'ils endent à plat à l'entrée des Rivieres sur a superficie de l'eau. Nous nous lassames

au bout de quinze jours de ne manger que des Oiseaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles* dont le nombre est si grand en *Canada* que Mr l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiseaux que de feuilles : car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des païs Septentrionaux, pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu-là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y sejournâmes. Vous remarquerez qu'il passoit un ruisseau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles* & sur un certain Oiseau gros comme une Caille qu'on appelle *Bateur de Faux*, dont la chair est très-délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Musquez*, qui sont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux sont assez estimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celles des Castors ; leurs testicules sentent si fort le musc qu'il n'y a point de civete ni de gazelle en *Asie* dont l'odeur soit si forte & si suave. On les voit soir & matin sur l'eau le né au vent ; c'est ainsi que ces petits Animaux se font découvrir

par

par les chasseurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau frise. Les *Fouteriaux*, qui sont de petites fouïnes amphibies, se prenent de la même maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'on apelle *Sifleurs*, parce qu'ils siflent au bord de leur taniere pendant les beaux jours. Ils sont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en est très-curieuse par sa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaisir d'en ouïr sifler un par reprise une heure entiere ; ensuite ils le tuerent d'un coup de fusil. J'étois si ravi de voir tant d'espéces d'Animaux differents qu'ils voulurent me donner le plaisir tout entier. Pour y réüssir ils chercherent avec soin des tanieres de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieües de nôtre marais, ils m'y conduisirent. Nous nous postâmes à la pointe du jour ventre à terre, aux environs de leurs trous ; pendant que quelques esclaves tenoient les chiens à une portée du mousquet derriere. Dès que les Animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en sortirent. Les Sauvages en même temps se jettant sur les tanieres les boucherent en apellant les chiens qui les joignirent sans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoi qu'il en fut sorti plusieurs autres, ils se défendirent vigoureusement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demi-heure, mais à la fin, ils furent étranglez. Ces Animaux sont à peu prês faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchants. Si les chiens mon-

trerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en aprocher, non plus que nous, se contentant de japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poids longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assomma, on le jetta sur le feu pour bruler tout ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rotir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si delicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons, & aux Perdrix. Aprés que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégouté l'année précedente de la chasse des Orignaux par le grand froid que j'avois recenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer ave ceux, avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celles dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à 15. ou 16. lieuës plus avant dans le païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit, & qu'on y prenoit des loutres en quan-


RPJCB



Tom. I.er Pag. 85
Sauvage tuant des Martres ou des Chats Sauvages
Sauvage tuant des Gelinotes de bois par la voix d'un Chien avec ses Fléches
PARC
Cerfs renfermées dans un parc apres avoir été poursuivis par les Sauvages
Sauvage tuant un Ours sur un Arbre
Renard qui se tüe lui même par un fusil tendu et pointé sur un appas

quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, aprés avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieües de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, separez l'un de l'autre par un Istme de 150 pas. Nous cabanames à une lieüe de ce petit espace de terre; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites* & les autres à faire des piéges ou trapes pour prendre des Loutres sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long qui forment une petite Chambre, dont la porte est soutenuë par un piquet, au millieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la truite est bien liée. Lorsque la loutre vient à terre & qu'elle voit ces appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaller ce poisson: mais à peine y touche-t-elle que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & pesante chargée de bois, lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cens cinquante pendant le temps que nous séjournâmes en cet endroit là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada* qu'en *Moscovie*, ni qu'en *Suéde*. Les meilleures, qui ne valent pas ici deux écus, se vendent quatre ou cinq en France, & même jusqu'à

dix, lors qu'elles ſont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs eſclaves qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac, pour les viſiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une eſpéce de parc de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoutumé de faire en cet endroit là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'aprés qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet ils me menerent à deux ou trois lieües de-là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs; & aprés s'être ſéparez, les uns d'un côté les autres de l'autre chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai m'aſſura que nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de reprouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin après avoir marché à grands pas, & couru de temps en temps, nous arri-

arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel plusieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorsque les Cerfs y seroient entrez. Nous y en trouvâmes trente cinq, & si le Parc eût été mieux fermé nous en tenions plus de soixante ; car les plus legers sauterent par dessus, au lieu d'entrer dans le reduit. Le carnage fut grand, quoique les femmelles furent épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces Animaux qu'il m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit delicate, que vers le Côtes seulement. Ce ne fût pas la seule chasse que nous fimes, car deux jours aprés nous allâmes à celle des *Ours* ; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces Animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lorsqu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, voici un Ours ; Je leur demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des courps de hache, il me répondirent tous que cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Original sur la nége. Il ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes, car aprés avoir donné quelque coups aux arbres où ils

Peripateciens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison ; car il n'auroit pas manqué défrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre ; je n'ai pas encore receu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continüe à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous aprendra bien des choses dont je vous informerai par la voye des derniers Vaisseaux, qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre &c.

*A* Boucherville *ce* 28. *May*. 1687.





# LETTRE XII.

*Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de* Vaudreuil *en Canada avec des Troupes. Les Troupes & les Milices sont à* S. Helene *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.*



ONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne sçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer un France pour y vaquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Mi-

Milices de tout le païs qui ſont campées avec nos Troupes dans cette Iſle. Mr. d'*Amblemont*, qui eſt à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou ſix gros Vaiſſeaux du ſecond rang, ne fût que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* juſques-là. Son Eſquadre a tranſporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois* : Mr. de *Denonville* envoya l'an paſſé, à ce qu'on dit, pluſieurs Canadiens connus & conſiderez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent ſur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à ſeconder le deſſein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre de bouche, & il a renvoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faiſant conſtruire une infinité de bateaux, tels que ceux dont je vous ay parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de 20. Compagnies de Marine. Les Milices qui ſont campées en cette Iſle avec ces Troupes compoſent quinze cens hommes, & les Sauvages Chrêtiens des environs de *Quebec* & de *l'Iſle de Monreal* y ſont au nombre de cinq cens. Monſieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être auſſi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a eſſuyées durant la traverſe. Le Gouverneur de *Monreal* en eſt auſſi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, eſt parti depuis deux jours pour aller au

Fort *de Frontenac*. Mr. *de Denonville* doit partir après demain à la tête de ſa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus eſtimé des cinq villages ; l'hiſtoire & le ſort de ce Sauvage ſont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure auſſi mal de cette entrepriſe que de celle de Mr. *de la Barre* : ſi cela eſt le Roi dépenſe bien mal ſon argent. Pour moi je juge par les réfléxions que j'ay fait ſur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il eſt impoſſible que celle-ci réüſſiſe. Le tems nous en aprendra les ſuites, peut-être qu'on ſe repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliére dans le deſordre général. Nous ne ſaurions détuire les *Iroquois* par nous-mêmes, je poſe cela comme inconteſtable. Quelle néceſſité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun ſujet ? Je ne ſai ce qui en arrivera ; quoi qu'il en ſoit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage, de vous en envoyer la rélation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez moi toûjours,

Monſieur vôtre &c.

*A l'Iſle S. Helene vis-à-vis du Monreal le* 8. *Juin* 1687.

LET-



# LETTRE XIII.

*Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des* Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement de Troupes.*



ONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expédition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu près dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut debarqué, il envoya deux ou trois

cens

Cens Canadiens pout ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeouſſé*, ſituez à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On n'eut encore peine à les enlever, car ils ſe virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, lors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte le 1. de Juillet, aprés avoir franchi les mêmes ſauls, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la deſcription dans la relation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniére fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos peſants bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables paſſages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la poſture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compaſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniére des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils diſoient qu'on les trahiſſoit ſans raiſon, qu'on
„ leur rendoit le mal pour le bien, que
„ pour les recompenſer du ſoin qu'ils a-
„ voient toûjours eu depuis la paix, de pour-
„ voir ce Fort de poiſſons & de bêtes fauves
„ pour la ſubſiſtance de la garniſon, on les
„ liois

» lioit & les attachoit à des piquets, de telle
» maniére qu'ils ne pouvoient ni dormir ny
» se deffendre des moucherons. Qu'en re-
» connoissance du Commerce de Castors
» & d'autres péléteries qu'ils avoient pro-
» curé aux Fançois, on les faisoit escla-
» ves, après avoir égorgé leurs peres & leurs
» vieillards en leur presence. Sont-ce-là ces
» François, disoient-ils, dont les Jesuites
„ nous ont tant prêché la bonne foi, non, la
„ mort n'étoit rien pour nous, quelque
„ cruelle qu'elle eût été, en comparaison
„ du spectale odieux du sang de nos peres
„ qu'on a cruellement répandu devant nos
„ yeux. Les cinq Villages nous vangeront
„ & conserveront à jamais un juste ressenti-
„ ment de la tirannie qu'on exerce sur nous.
Je m'aprochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprès du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une véritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manger, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux

que

que ses camarades. Il me raconta la maniére dont on les avoit surpris, & comment on avoit massacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puisse être pénétré d'une douleur plus vive qu'étoit la sienne, en me rapellant tous les services qu'on avoit rendu pendant sa vie aux François. Enfin après avoir jetté bien des sanglots & des soupirs, il baissa la têre & se teut : *Quæque potest narrat, restabant ultima, flevit.* Ce ne fut pas la seule peine que je ressentis à la vûe de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doits à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me poussa tellement à bout, que je pensai les rouër de coups de bâton : j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jour d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eût toute les peines imaginables d'étouffer le ressentiment de ces Sauvages qui coururent aussitôt à leur Cabanes, où ils prirent leur fusils pour me tuër. L'affaire étoit si délicate qu'il alloient tous nous quitter, si on ne les eut asseurez que j'étois ivre * qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau de vie ; & qu'on me mettroit en prison au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transférer aux Galéres de France. Le Sieur *de la Forest* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Coureurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis* avoient

* *Etre ivre chez les Sauvages est un sujet a tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

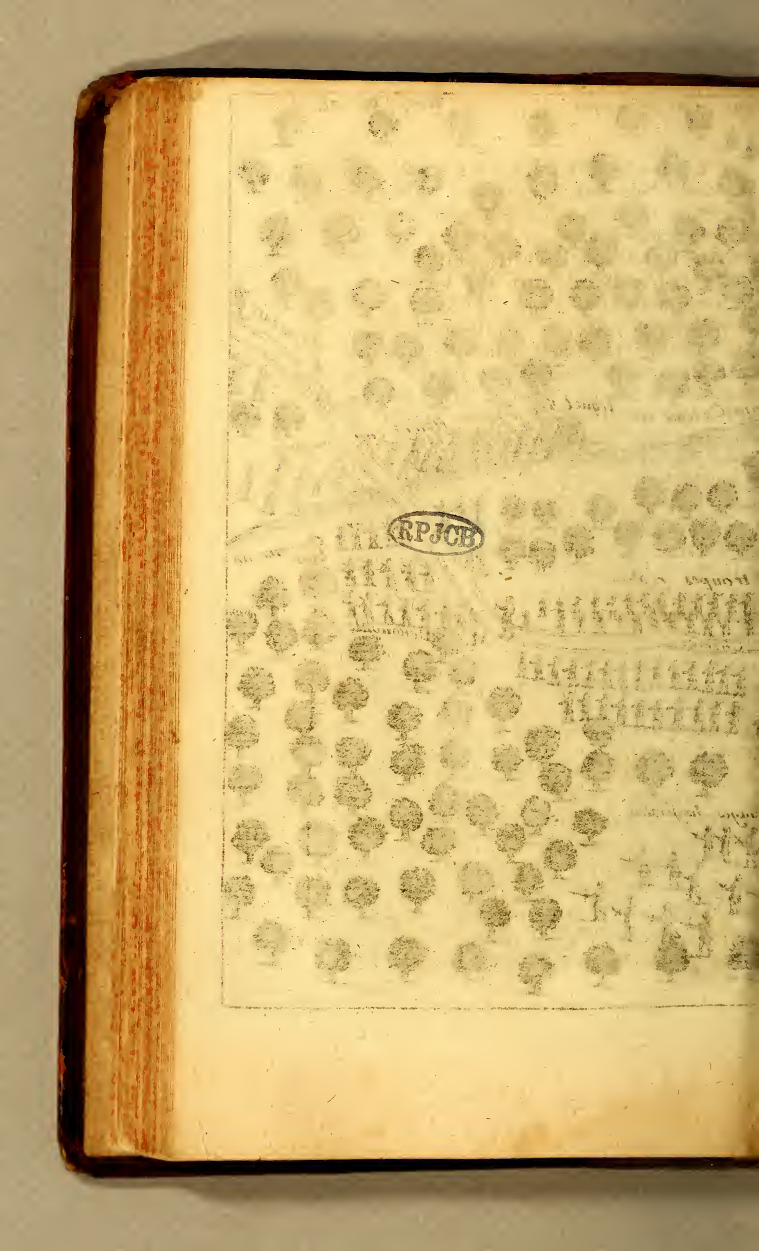
avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de *S. Claire* pour se joindre à eux, & s'approcher ensuite jusques à la Riviére des *Tsonontouans*, où l'on avoit marqué le rendez vous général. Il lui dit aussi que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *Lac Huron* près de *Missilimakinac*, par le secours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui transportoit pour cinquante mille écus de Marchandises dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs ..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi pris une autre troupe de la même Nation par le secours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels avoient partagé une capture des Marchandises que ces *Anglois* & *Iroquois* transportoit à *Missilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-cy prisonniers aussi bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Ensuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit se trouver à point nommé au susdit rendez-vous, parce que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de la Forest* se rembarqua presque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce considérable renfort, pendant que nous suivions de l'autre côté, favorisez des calmes assez ordinaires en ce mois là. Il est vrai que par un bonheur extraordiraire nous arrivâmes les uns & les autres le même jour & presque à la même heure à la *Riviére des Tsonontouans*. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent des

s augures des moindres bagatelles, se mi-
nt en tête avec leur superstition ordinaire
'une rencontre si ponctuelle présageoit in-
illiblement la destruction totale des *Iro-
ois*; mais ils se tromperent comme vous
prendrez dans la suite. Le même soir que
us mîmes piè à terre, on commança à tirer
l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit
ider par un bon Corps de garde. Ensuite
travailla à construire un Fort de pieux, où
laissa quatre cens hommes, sous le com-
andement du Sieur *Dorvillers*, pour gar-
r les bâtimens & le bagage. Le lendemain
y fusilla injustement un jeune Cana-
en nommé la *Fontaine Marion*. Voici son
stoire. Ce pauvre malheureux qui con-
issoit les Païs & les Sauvages de *Canada*
r la quantité de voyages qu'il avoit fait en
Continent, après avoir rendu de bons
rvices au Roi, il demanda à quelques
ouverneurs Généraux la liberté de conti-
ier ses courses pour y faire son petit com-
erce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors
se résolut de passer à la nouvelle Angle-
rre, n'y ayant point de guerre entre les
ux Couronnes. Il y fut très-bien reçû,
rce qu'il étoit homme d'entreprise, &
voit presque toutes les langues sauvages.
n lui proposa de conduire dans les Lacs
s deux Troupes d'Anglois qui furent pri-
s; il l'accepta, & il fut pris malheureu-
ment ce jour-là comme les autres. L'in-
stice qu'on lui a fait me paroît extraor-
naire; car nous sommes en paix avec
Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les

*Lacs de Canada* lui doivent apartenir. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tsonontouans*, sans autres provisions que dix Galétes, que chacun étoit obligé de porter soi-même. Nous n'avions que sept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faisoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages dont l'autre faisoit l'arriére-garde les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marchérent à la tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces mêmes découvreurs prirent aussi le devant, & pousserent jusqu'au champs du Village sans apercevoir qui que ce soit, quoi qu'ils n'eussent passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens *Tsonontouans* couchez sur le ventre, qui les laisserent aller & venir sans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, & les enfans & les vieillards. Mais lorsque nous fûmes au pié du côteau sur lesquels ils étoient embusquez, à un quart de lieuë du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, suivis de quelques décharges de mousqueterie. Si vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos Milices & de nos Troupes parmy ces arbres épais, vous demeureriez d'accord avec moi qu'il faudroit bien des miliers d'Européans pour faire tête à ces barba-



lage de Iro quois
Tom. 1er Page 98.
Coureurs
Chemin
g Coteau sur lequel 500. Iroquois étoient em- busqués
Coureurs de bois
troupes réglées
Chemin
M. Denouville
ages Amistaliés



barbares. Nos Bataillons furent auſſi-tôt diviſez en Pélotons, qui couroient ſans ordre pêle mêle à droit & à gauche ſans ſavoir où ils alloient. Nous tirions les uns ſur les autres, au lieu de tirer ſur les *Iroquois.* on avoit beau crier *à moi, Soldats d'un tel Bataillon*, à peine ſe voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre ſur nous la maſſuë à la main, lorſque nos Sauvages raſſemblez les repouſſerent & les pourſuivirent avec tant de chaleur juſqu'à leurs Villages, qu'ils en tuërent plus de quatre-vint, dont ils raporterent les têtes, ſans compter les bleſſez qui ſe ſauverent. Nous perdîmes en cette occaſion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux bleſſez, entre leſquels ſe trouva le bon Pere *Angeleran* Jeſuite, qui reçût un coup de fuſil aux parties dont *Origene* voulut bien ſe priver pour enſeigner le beau ſexe avec moins de ſcandale. Dès que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il ſe repoſoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ſes bleſſez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les panser; il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui propoſerent de faire des brancards & de les porter juſqu'au Village qui étoit aſſez proche. Ce Général ne voulant pas ſuivre ce conſeil, tâcha de leur faire entendre raiſon, mais au lieu de l'écouter ils ſe raſſemblerent, & après avoir tenu Conſeil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix

Nations différentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Ils étoit déja prêts à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans leur Païs, disant, que les » *François* étoient venus plûtôt pour se promener, que pour faire la guerre, puis qu'ils » ne vouloient pas profiter de la plus belle » occasion du monde; que leur ardeur étoit » un feu de paille aussi-tôt éteint qu'alumé; » qu'il paroissoit inutile d'avoir fait venir » tant de guerriers de toutes parts pour » brûler des Cabanes d'écorce qu'on pouvoir rétablir en quatre jours; que les » *Tsonontouans* se soucioient fort peu qu'on » ravageât leurs bleds d'Inde, puisque les » autres Nations *Iroquoises* en avoient assez » pour leur en faire part, qu'enfin aprés » les avoir engagez deux fois de suite à se » joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pour » ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient » jamais, quelque protestation qu'on leur » fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre; d'autres soutienent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je ne me hazarderai point de décider là-dessus; ceux qui tiennent le ti-

mo

mon sont les plus embarassez. Je me contente de vous raconter le fait comme il est à la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos blessez sur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou six jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. De-là nous passâmes aux deux petits Villages de *Thegaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précédent. Nous y fîmes les mêmes exploits; ensuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes est le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui soit au monde. Les bois que nous traversâmes étoient pleins de chênes, de noyers & de châtaigniers sauvages. Deux jours aprés nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*, & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de Navigation. Dès que l'Aimée eût débarqué on travailla à la construction d'un Fort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en trois jours. On y doit laisser cent-vingt soldats commandez par Mr. *des Bergéres*, sous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort est situé au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié* sur un côteau, au pied duquel il se décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos

Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, après avoir fait leur Harangue selon leur coutûme, & avoir marqu entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisi un Fort si bien posté, pour favoriser leu retraite lors qu'il feroient quelque entre prise contre les *Iroquois*; qu'ils contoien sur la parole qu'il leur donnoit de ne fini la guerre que par la destruction des cin Nations, ou en les forçant d'abandonne leurs Païs; qu'ils le conjuroient d'envoye incessamment des Partis en Campagne Hi ver & Eté, l'assura qu'ils en feroient au tant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'é toient entrez dans l'Alliance des Françoi que sous la promesse qu'on leur avoit fai de n'écouter aucune proposition de paix jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent en tiérement exterminé, ils croyoient qu'o ne leur manqueroit pas de parole, d'autan qu'une cessation de guerre flêtriroit l'honneur des *François*, & causeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les assûra dérechef de l'intentio qu'il avoit de pousser son entreprise encor plus loin, étant si résolu de continuer la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne demordroit jamais de son dessein; qu'en un mo il agiroit avec tant de vigueur qu'à la fi ces Barbares periroient ou seroient oblige de se retirer du côté de la Mer. Se jou même ce Général me fit appeller pour m dire, que comme j'entendois la langue d ces Sauvages, il falloit que j'acceptase u

dé

détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs Païs, & m'assura de mander à la Cour les raisons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monsieur, si ce coup-là me surprit, ne m'attendant à rien moins qu'à faire un voyage si opposé à celui de France & à mes interêts. Cependant il fallut s'en consoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obéïs donc, & sans perdre de tems, je me preparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent presque tous des presens de hardes, de tabac, de lievres, & de mille autres choses dont ils pouvoient se defaire sans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter. Je me suis heureusement garni de mon Astrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me sera pas moins utile dans mon voyage, qui sera de deux ans ou environ selon toutes les apparences. Les soldats qu'on me donne sont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots sont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des services très-considérables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie; Il y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à nous suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie par le Nord du

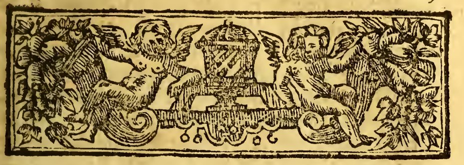
*Lac de Frontenac.* Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Niagara le 2. Août 1687.*



LET-



# LETTRE XIV.

*Qui contient le depart de* Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur du Fort* S. Joseph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti* des Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur depart pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac.



MONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prevois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure là. Au reste le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît si

 judi-

judicieux que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendray parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promise. Je m'embarquai à *Niagara* le 3. Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourete* frere de M. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dans un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, transportant nos Canots d'une lieuë & demi au dessous du grand *Saut de Niagara* jusques à une demi lieuë au dessus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous assommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage avec toute sorte de diligence : encore malgré toutes nos précautions il fallut en laisser la moitié vers le milieu de ce long portage, sur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'approchoient de nous. Jugez, Monsieur, si nous n'avions pas sujet d'être alarmez, & si nous hesitâmes à tout sacrifier au desir naturel qu'ont tous les hommes de conserver leur vie. Cependant nous pensâmes la perdre malgré nos soins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au dessus du *Saut*, nous les vîmes paroître

sur

ſur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commançoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cens piez de hauteur, & demi lieuë de nape ou de largeur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les Animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée y ſont entrainez par la force des courants. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuent en tombant de ſi haut, ſervent de nourriture à cinquante *Iroquois* qui ſe tiennent à deux lieuës delà, pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin ou trois hommes peuvent aiſément traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'aprés avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous

** La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

arrivâmes le lendemain au matin à l'embouchure du Lac, qui nous parut assez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en seureté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent sont si lours & si grands qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante; ils sont si longs & si larges que trente hommes y peuvent ramer deux à deux assis ou debout quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas que pour peu de vent qu'il fasse ils ne sauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions très-souvent sur le Rivage du Lac, des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable: les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous preferâmes la peine d'y faire un portage de deux cens pas à celle de côtoyer 35. lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le détroit du *Lac Hurron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demi lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Ste. Claire*, qui a douze lieuës de

de circuit. Le huit du même mois nous suivîmes les bords jusques à l'autre bout, d'où il ne nous restoit plus que six lieuës de détroit à refouler pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne sauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac par la quantité d'arbres fruitiers sauvages qu'on voit de toutes les espéces sur les bords. J'avouë que le defaut de culture en rend les fruits moins agréables, mais la quantité en est surprenante. Nous ne découvrions sur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous bations aussi les petites Isles pour obliger ces Animaux à traverser en terre ferme, pendant que les Canoteurs dispersez au tour de l'Isle leur cassoient la tête dés qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre possession, Messieurs *Dulhut de Tonti* voulurent se reposer quelques jours devant que de passer outre, aussi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été construit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ses dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le soin d'y semer quelques boisseaux de bled d'Inde, dont l'abondante moisson me fut d'un trés-grand secours. Ceux-ci ravis de céder ce poste à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de retourner du côté qui lui sembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats,

que

que j'envoyai pour aller trafiquer un gran rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldat réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec le marchandise que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Trésorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eût assûrément pas l'ambarras de nous prêcher l'abstinance des viandes durant le Carême. Il m'aprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autre Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Novembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort embarassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de guerre, qui me laissa les Canots & son ba-

gage

gage en garde jusqu'à son retour, lui étant
impossible de naviguer plus long-tems, à cau-
se des glaces qui commençoient à couvrir la
surface de l'eau. Ces Sauvages aimerent
mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où
ils contoient de prendre langue avant que
d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix
journées de Guerriers, c'est-à-dire cinquan-
te lieuës sans rencontrer personne. A la fin
ses découvreurs aperçûrent les pistes de
quelques chasseurs, sur lesquelles ils marche-
rent à grand pas durant toute la nuit, la
terre étant couverte d'un pied de nége. Ils
retournerent sur leur pas vers la pointe du
jour pour avertir leurs camarades qu'ils
avoient trouvé six Cabanes de dix hommes
chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte
pour se peindre le visage, pour mettre leurs
armes en état, & pour prendre leurs mesures.
Ils convinrent que deux hommes se jette-
roient doucement aux deux portes de chaque
Cabane la massuë à la main, pour assommer
tous ceux qui voudroient sortir, pendant
que les autres feroient de vigoureuses dé-
charges. Ils y réüssirent à merveilles; car
le Parti des *Iroquois* ayant été surpris & ren-
fermé dans ces prisons d'écorces, fut si
bien défait & battu, que de soixante-qua-
tre il n'en échappa que deux, qui étant nuds
sans armes & sans fusils à faire du feu, pe-
rirent infailliblement de froid & de misére
dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur
la place, mais les agresseurs en furent dé-
dommagez par quatorze prisonniers & qua-
tre femmes; ils firent après ce coup toute
la

la diligence possible pour regagner mo
Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva troi
qui étoient l'année derniére avec les mill
hommes qui penserent nous surprendr
dans le grand portage de *Niagara*. Ils nou
aprirent que le Fort situé en cet endroi
étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui de
voient s'approcher incessamment de mon
poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagri-
nant au dernier point par la crainte de jeu-
ner, me fit resoudre à menager le peu de
bled d'Inde qui me restoit. Je n'aprehen-
dois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sau-
vages ne se battent point à découvert, ni
n'entreprennent jamais de saper une palis-
sade, mais je craignois qu'en empêchant
nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affa-
massent. Au reste durant les quinze jours
que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort
pour se délasser j'eus la précaution de les
engager à se joindre à mes chasseurs pour
faire des provisions de viandes boucanées,
mais dès qu'ils furent partis pour retourner
chez eux la chasse finit & les portes de mon
Fort demeurerent fermées. Ensuite mes
vivres étant presque consumez, je pris la
resolution d'aller à *Missilimakinac*, pour
acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Ou-
touans*. Je laissai quelques Soldats pour gar-
der mon Fort pendant mon absence. Je
partis avec le reste de mon détachement le
1 d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la
faveur duquel nous traversâmes insensi-
blement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe
a six heures de traverse, au milieu du-
quel

quel on trouve deux petites Isles, qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers & de batures, entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre* l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses, sur tout à la Riviere aux sables, qui est moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fîmes avec un peu de risque, à la faveur d'un vent d'Est Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois*, le parti de *Hurons* (dont je vous ai parlé (accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, après avoir fait pendant l'hiver la chasse des Castors, sur la Riviére du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces ; ensuite le Lac s'étant nettoyé nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves, ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau*, qui commandoit en ce lieu-là ; ce malheureux fut aussi-tôt fusilé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie, par des raisons que vous conceveriez facilement, si vous étiez mieux informé de la fine politique de cette espéce d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le 18. d'Avril qui fut le jour de mon arrivée en ce poste ; fut aussi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en receuillit l'Automne passée, que je desespérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant, je crois que j'en tirerai des deux Villages, à peu près la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le 6. de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvages, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espéce d'Arche bien bigarrée ; Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses Dépêches au Roy, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au 45. degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude, je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi lieuë de l'embou-

hure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous
parler ailleurs, aussi-bien que des autres.
Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun
un Village, séparé l'un de l'autre pas une
simple palissade, mais ces derniers com-
mencent à construire un Fort sur un Cô-
teau, qui n'est qu'à mille ou douze cens
pas d'ici. Ils prennent cette précaution à
l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*,
nommé *Sandaouires*, que quatre jeunes *Ou-
taouas* assassinerent au *Saguinan*. Les Je-
suites y ont une petite Maison * à côté d'u-
ne espéce d'Eglise dans un enclos de pa-
lissades qui les sépare du Village des *Hu-
rons*. Ces bons Peres employent en vain
leur Théologie & leur patience à la con-
version de ces incrédules ignorans. Il est
vrai qu'ils baptisent assez souvent des en-
fans moribons, & quelques vieillards, qui
consentent de recevoir le Bâtême lors qu'ils
se voyent à l'article de la mort. Les Cou-
reurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un
très-petit établissement, qui ne laisse pas
d'être considérable, en ce qu'il sert d'entre-
pos à toutes les marchandises qu'ils trafi-
quent avec les Sauvages du Sud & de
l'Oüest, car il faut indispensablement pas-
ser par cet entrepos, lors qu'on va chez
les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*,
& sur le Fleuve de *Missisipi*. Les Pelete-
ries qu'on raporte de ces differens lieux
doivent y rester avant que d'être transpor-
tées à la Colonie. Sa situation est avanta-
geuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient
traverser dans leurs chetifs Canots, le Dé-
troit

** C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette residence.*

troit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuë de large ; & que d'ailleurs la Navigatio du *Lac des Hurons* est trop rude pour cett sorte de voiture, dont je vous ai déja fai la discription. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cause de la quantité de Marais, d'Etangs, & de petites Riviére qu'ils seroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient sans beaucoup de difficulté, outre qu'ils auroient toûjours à traverser ce Détroit.

Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combien de *Poissons blancs* il se pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Isle de *Missilimakinac*; Sans cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroienr jamais subsister, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois à la chasse des Orignaux & des Cerfs, ils essuyeroient trop de fatigue de les transporter si loin. Ce Poisson est à mon goût celui de tous les Lacs qui peut passer pour bon. Il est vrai, qu'il surpasse toutes les autres espéces de Poisson de Riviére. Ce qu'il y a de singulier, c'est que toute sauce diminuë sa bonté, aussi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti sans assaisonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans si forts qu'ils entraînent souvent les filets à deux ou trois lieuës de là, Il arrive qu'en certain temps ces Courans portent trois jours à l'Est, deux à l'Oüest, un au Sud, quatre au Nord, quelquefois plus & quelquefois moins, sans qu'on en puisse pénétrer la cause, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour,

une


Isle du bois blanc
Isle de Missih makinatk
AC DES HURONS
Courants surprenant portant tantôt icy et tantost la
la Pesche du Poisson blanc
Brasses d'Eau
A
B
C
E
illage des François B. Maison des
C. Village des Hurons D. Chams des Sauuages

heure d'un côté, une heure de l'autre, s qu'on puisse limiter le temps : je laisse Disciples de Copernic à décider sur cet- variation. On y pêche avec des alênes Truites grosses comme la cuisse, atta- ant l'instrument à du fil d'archal qui tient bout de la ligne qu'on jette au fond du c. Ces sortes de Pêches se font Hiver & é, aussi-bien avec les filets qu'avec ces rtes d'hameçons, en faisant des trous à glace à côté les uns des autres, pour y sser les rets avec des perches. Les *Ou- ouas* & les *Hurons* ont d'agréables Cam- gnes où ils sement du bled d'Inde, des ois, des Féves, des Citroüilles & des Me- ns differens des nôtres, je vous en parle- i quelque jour. Ces Sauvages vendent uelquefois si cher leur bled d'Inde, sur out quand la chasse des Castors n'a pas éüssi, qu'ils se récompensent bien à leur our de la cherté de nos Marchandises.

Dès que j'aurai ramassé soixante Sacs, hacun pesans cinquante livres, j'irai avec non détachement seul au Fort *Sainte Ma- ie* pour engager les *Sauteurs* à se joindre à uelques *Outaouas*, & tous ensemble nous rons jusqu'au Païs des *Iroquois*. Il se for- me encore un parti de cent *Hurons* plus ou moins, commandé par le grand Chef *Ada- rio*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais sa route est differente de cel- e que nous tiendrons. Je vous écrirai au retour de cette Course, si j'en trouve l'oc- casion. Peut-être que les Jesuites m'envoye- ront vos Lettres avec celles de Mr. de *De-*

*nonville*

*nonville* au Fort *S. Joseph*, où je ferai ma résidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. Cependant je vous adresse une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaisir sensible de me croire toûjours, &c.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.*



Lettre

# LETTRE

## *A Mr. de Seignelai.*

MONSEIGNEUR,

*Je suis fils d'un Gentilhomme, qui a dépen- trois cens mille écus pour grossir les Eaux des eux Gaves Bearnois; Il a eu le bonheur de éüssir dans cet Ouvrage, en faisant entrer quan- té de ruisseaux dans ces deux Riviéres; Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé ue grossissant la Barre de Bayonne, un Vaisseau e cinquante Canons y peut entrer avec plus e facilité, que ne faisoit auparavant une Fre- ate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & eureux travail, que le Roi, pour récompenser non pere, lui accorda, comme aussi à ses descen- ans à perpetuité, certains Droits & profits, e tout montant à la valeur de trois mille li- res par an, ce qui se vérifie par le commen- ement d'un Arrêt donné au Conseil d'Etat, e neuviéme jour de Janvier 1658. signé* Bos- uet, *& collationné, &c. La seconde utilité ue le Roi & la Province retirent des travaux le mon pere, consiste en la descente des Mats & des Vergues des Pirenées que nul autre que ui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit nfalliblement échoüé, si par ses soins & par les sommes immenses il n'eût doublement rossi les Eaux du Gave d'Oleron, Aprés*

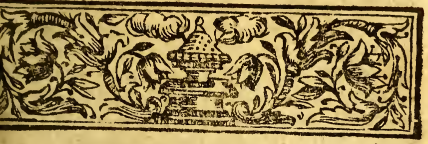
*sa*

*sa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant Cause à perpétuité, cesserent aussi-tôt; & pour comble de disgrace, je perdis encore ses Charges de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement heriter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Saisie que des Créanciers mal fondez, on fait de la Baronnie de Lahontan, d'une autre Terre contiguë & d'une somme de cent mille livres dont la Maison de Ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des Procés que parce que je suis au bout du monde, qu'ils sont riches, qu'ils ont du credit & de la protection au Parlement de Paris, où ils espérent en mon absence venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repasser en France l'année derniére pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d'où je supplie trés-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de sa protection. Je suis avec bien du respect,*

Monseigneur, vôtre, &c.

*A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.*

LET-



## LETTRE XV.

*Qui contient une Description du* Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.



ONSIEUR,

Me voici revenu du Pais des *Iroquois*, j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph.* Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il a trois mois pour Monsieur de *Seignelai.* Je partis d'ici, & m'embarquai le 2. de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de longeur, où les eaux du *Lac Superieur* se déchargent, & au pied duquel les *Outchipoues* appellez





*Sauteurs*, ont un Village près de la Maison des Jesuites. Ce poste est un grand passage pour les Coureurs de bois trafiquans avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de se rendre l'Eté sur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triste lieu, parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Superieur*, qui se répandent jusques-là, rendent les terres stériles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour*, où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour se passa en festins de Guerre entre ces deux Nations, en Danses & en Chansons selon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traversant d'Isle en Isle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës de longueur, & sept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*, y demeuroient autrefois; mais ils furent obligez de se retirer ici par le progrès des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier, & à la faveur des calme nous passâmes encore d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orientale du Lac, nous fimes entr'autres une traverse de six lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture si fragile, eurent occasion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinqnante lieuës que de naviguer si prés de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviére de *Theonontatè*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontatè*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le 3. nous en partîmes, aprés y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois* Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Erriè* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le 17. à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la descrip-

 tion

tion des Lacs de *Canada*. Incontinent après nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le 20. ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil avèc un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogoans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogoans*, pour y faire quelque coup de surprise; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs apperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entenre crier la sentinelle de ma redoute, aux armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur-tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personne aprés eux. Ils demeurerent selon leur coûtume une demi-heure sans parler, & le Chef

prenant

prenant ensuite la parole me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je savois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage; mais le lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel aprés s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assûra que les *Iroquois* n'étoient guéres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis de *Denonville*, cherchant les moyens de faire la paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'aprés avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre temps que des cal-

mes, que si nous attendions davantage, nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre, que n'étant pas certains d'avoir si-tôt le vent à souhait, nous ne devions pas hesiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons, mais qu'aussi mon expedient étoit dangereux, que néanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du 24. au 25. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vîtesse, & comme le temps étoit clair, calme & serain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fîmes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précautions, naviguant la nuit, & nous reposant le jour.

Le 28. lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle & presque tous ensevelis dans le sommeil; les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant aperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui avoient passé dans l'Isle pour dormir

mir plus commodément. A ce bruit tout nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi-tôt en état d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, ce qu'ils feroient en desesperez, se laissant plûtôt tuer ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se battirent à outrance, & comme

des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre debarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient à faire, ils en tuerent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprîmes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave réſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous refuſions de les ſuivre, cette lâcheté nous

nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de sûreté, il falloit user de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un reduit de palissades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les prisonniers. Ils eurent assez de peine à s'y résoudre, mais aprés avoir tenu Conseil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage; en sorte que le petit Fortin étant fait en sept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros se préparoit à partir au premier avis.

Le 4. d'Août il en revint deux sur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous; ils ajoûterent avoir remarqué sur la route un petit ruisseau prés duquel on pourroit leur dresser assez heureusement une embuscade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent aussi-tôt pour se saisir de ce petit poste avantageux, mais ils n'en surent pas profiter; Les *Outaouas* se presserent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cause que les ennemis se sauverent tous, à la réserve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il est vrai que tous les esclaves furent repris, & par conséquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous donnna lieu d'être contens. Aprés cette expedition, nous embar-

quâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le 13. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes de Chevreüils; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & replis eurent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes; nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le 24. & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de 80. *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka* qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus supris en abordant ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins

de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le sort : tout retentissoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monsieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choses ? Vous sussiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, sur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chansons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des transports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le dessein de pousser jusqu'au Champ des *Tsonontouans*, pour y faire quelques expeditions il avoit trouvé que le scorbut avoit fait dans ce Fort un si terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur déchaper aussi-bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à son bon temperament avoit résisté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ses douze réchapez voulant s'emparquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontrgues*, où il rejoignit l'escorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonvillé* travailloit à faire

la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onontagues*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour savoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici ; qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat. Le 27. nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, &

& rangeant la Côte Méridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre, nous arrivâmes ici le 10. Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les blessez qui se trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantay*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commission de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la saison & l'occasion le permettent, ou d'attendre jusqu'au Printems, si je prévoyois des difficultez insurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandises la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire subsister durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrêmement, si je pouvois sortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie ; mais la chose paroît absolument impossible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Cascades, de Cataractes & d'endroits où l'on est obligé de faire de longs portages, que je n'oserois exposer à tous ces dangers des Soldats, qui ne sauroient naviguer que sur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre jusqu'à l'année prochaine ; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent descendre, & qui m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je suis sur le point d'entrepren-

dre un autre voyage, ne pouvant me resoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs *Outaouas* à me suivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, est de retour ici depuis deux mois; il a amené un esclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a presenté à Mr. de *Juchereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui la fait aussi-tôt fusiller. Ce rusé Chef fît en cette occasion, selon sa coûtume, un coup si adroit & si malin que j'en prévois les suites funestes. Il n'en a fait confidence qu'à moi seul, parce qu'il est veritablement mon ami, & qu'il sait que je suis le sien; je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. de *Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine, vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* son Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été sacré dans l'Eglise de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjoüiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place; mais quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque soit traitable; s'il est vrai qu'il ait réfusé d'autres bons Evêchez, il

faut

faut qu'il soit aussi scrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanase* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui presentoit. Or s'il est tel, on ne s'accommodera guéres de sa rigidité, car on est déja fort las des excommunications de son Prédécesseur.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Missilimakinac, ce* 18. *Septembre* 1688.





# LETTRE XVI.

*Qui contient le depart de l'Auteur de* Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses Villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

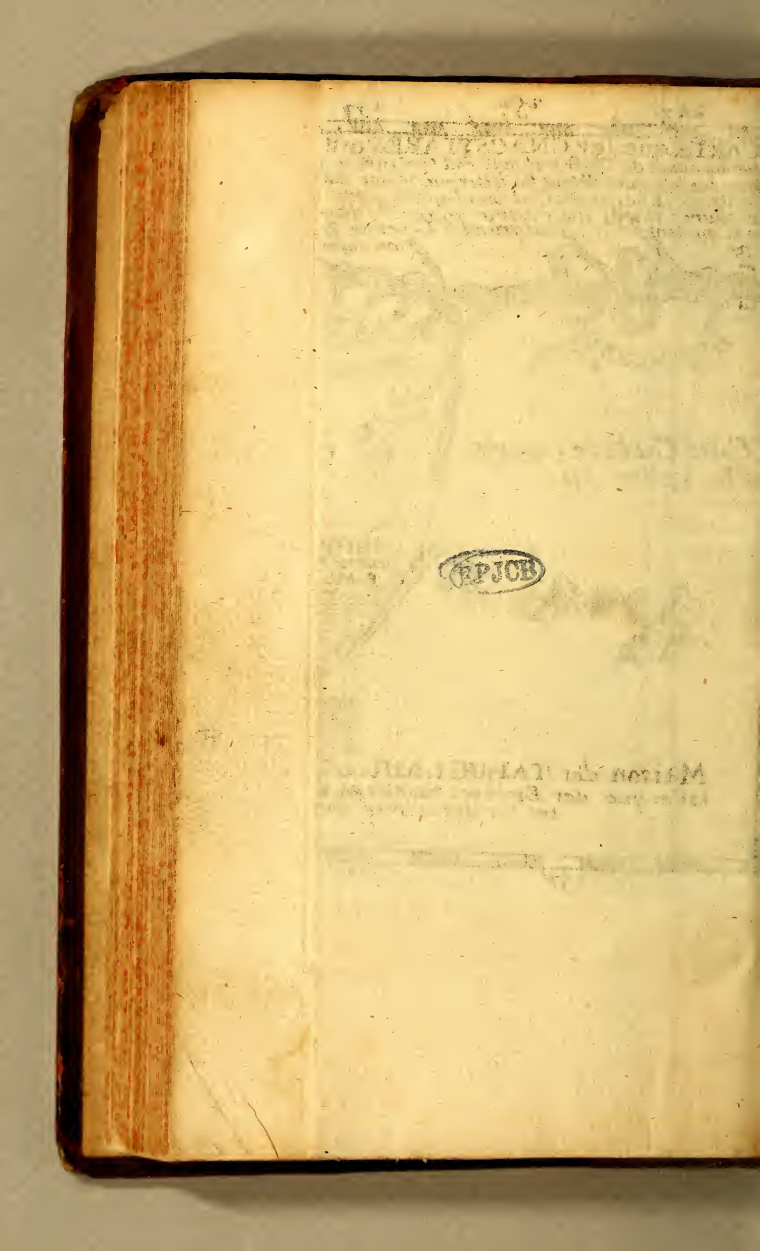


MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviére Longue* qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi.* J'en aurois bien pû suivre le cours jusqu'à son origine : si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles.

Tous


Septentrion
Tome 1.er Pag 136
CARTE que les GNACSITARES ont Dessiné sur des peaux de Cerfs m'ayant fait conoistre a 30 minutes pres les latitudes de tous les lieux qui y sont marqués, en me montrant la partie du Ciel vers laquelle gisent les uns et les autres apres men auoir donné les distances par ta zouz qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation
PAIS DES GNACSITARES
PAIS DE MOZEEMLEK
Borne
SEPARATION
CARTE de la RIVIERE LONGUE et de quelque autres qui se dechargent dans le grand fleuve de Missisipi dans le petit espace de ce Fleuve marqué sur cette Carte
Les petits points qui partent de Missi limakinac et qui reuiennent en suite par vn autre voye marquent la route que jay tenu dans mon voyage.
Les fleurs de lis marquées en quelques Rivieres signifient les lieux ou jay eté sans monter plus auant.
Les + marquent les portages dun lieu a lautre.
RIVIERE MORTE selon quelques peuples
Canots des Gnacsitares et des essanapes
RIVI. LONGUE selon quelque au tres
PAIS DES ESSANAPES
PAIS DES EOKOROS
Cette Carte se raporte a la Letire 16.eme
Batimens des TANUGLAUK ou 200 hommes peuent ramer sils sont tels que quelques MOZEEMLEK me les ont depeints sur des ecorces d'Arbre
J'estime qu'un tel batiment doit auoir 130 pieds de longueur de proue a poupe
I.ere face de la Medaille
Medaille des Tahuglahuk dune espece de metail couleur de roze semblable au Cuivre
2.me face de la Medaille
Maison des TAHUGLAUK de 80. pas de longueur telles que des Esclaves MOZEEMLEK me les ont depeintes sur des ecorces d'Arbre
CARTES
Echelle des lieues deux Cartes a 20 par Degré
10 20 40 60 80 100
GRAND FLEUVE DE MISSISIPI
2 Villges de Nadouessis
R. de Raux Bœufs
LAC SUPERIEUR
Isles Minong
Fort Dulhut ou Camanistigoia
Michipicoton R.
Chagouamigon
Sauteurs
Iesuites
MISILI MAKINA
Franc. Huron
Outaouas
Pais de Chasse des amis des François
Outagamis
Malominis
Kikapous
Pais de Chasse des amis des François
I. Vilage de Fr. et 3 Sauvages
Riviere des Puants
Ouisconsink
Portage Ilinois
Fort de Crevecœuh
LAC DES ILINOIS
Chasse des amis des François
Chasse de Castors des amis des Franc
Maskouteins
Oyatinons
Riviere des Ilinois
R. des Oumamis
R. des Otentas
R. des Missouris
R. des Iamma
R. des Osages
Riviere Ouabach
Oriens
Midy
247 252 257 262 267 272 282 287 292 297 302
257 262 267 272 277 282 287 292 297
51 46 41 36


RPJCB

Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je profitai me poussa en trois jours à l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle est éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye est presque fermée d'Isles; elle a dix lieuës de largeur, & 25. de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviére assez profonde, qui se décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en 12. heures & descend tout autant; c'est une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y séjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis* & quelques *Malominis* ont leurs Villages situez au bord de cette Riviére. Les Jesuites y ont aussi une Maison. Il se fait en ce lieu-là un grand commerce de Peleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux coureurs de bois, qui vont & viennent; car c'est le passage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Missisipi*. Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Poix, des Féves & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la danse du Calumet & de celle du Capitaine; la premiére en témoignage de paix & de bonne amitié; la seconde pour me marquer leur estime & leur

con-

considération. J'y répondis par quelque
brasses de tabac de Bresil dont ils font beau-
coup de cas, & par certains cordons d
rassade ou conterie de Venise, dont ils bro
dent leurs Capots. Le lendemain matin
je fus prié de me trouver au Festin d'un
de ces Nations ; & après y avoir fait por
ter de la vaisselle selon la coûtume, je m'
en allai vers le Midi. Ils débuterent pa
me complimenter sur mon arrivée, & mo
leur ayant fait une réponse de remerci-
ment, ils se mirent tous l'un après l'autr
à chanter & danser d'une maniere, don
je vous ferai le détail quand j'aurai plus de
loisir. Ces chansons & ces danses durerent
deux heures. Cela fut assaisonné de cris
de joye, & de quolibets qu'ils font entrer
dans leur Musique ridicule. Ensuite les
esclaves servirent : Toute la troupe étoit
assise à la maniere Orientale, chacun avoit
sa portion comme nos Moines dans leurs
Refectoires.

On commença par mettre devant moy
quatre plats, le premier consistoit en deux
Poissons blancs boüillis simplement à l'eau ;
le second étoit garni de côtelettes, & d'u-
ne langue de Chevreüil, le tout boüilli ;
la troisiéme de deux Gelinotes de bois,
d'un pied d'Ours de derriére, & d'une
queuë de Castor, le tout rôti ; le quatrié-
me contenoit un copieux bouillon de plu-
sieurs sortes de viandes. Ils me firent boi-
re d'une liqueur délicieuse, qui n'est pour-
tant qu'un syrop d'érable battu avec de
l'eau, je vous en parlerai quelque jour.

e Feſtin dura deux heures, aprés quoi je
iai un des Chefs de cette Nation de chan-
r pour moi, car c'eſt la coûtume, lors
ı'on a des affaires, d'employer un ſecond
our ſoi en toutes les cérémonies qui ſe
nt parmi les Sauvages. Je lui fis preſent
e quelques morceaux de tabac pour l'o-
liger à tenir la partie juſqu'au ſoir. Le
ndemain & le jour ſuivant, je fûs pareil-
ment engagé d'aller aux Feſtins des deux
utres Nations, où l'on obſerva les mê-
ıe formalitez. Je ne trouvai rien de plus
urieux dans ces Villages, que dix ou dou-
e Caſtors auſſi apprivoiſez que des chiens.
ls alloient & venoient des Cabanes aux
Rivières, & des Rivières aux Cabanes ſans
'égarer. Je m'informai des Sauvages, ſi
es Animaux pouvoient vivre hors de l'eau;
ls me répondirent qu'ils y vivoient auſſi
acilement que les chiens, & qu'ils en
ıvoient gardé pendant un an, ſans en ſor-
ir que pour courir dans le Village; d'où
je conclus que Meſſieurs les Caſuiſtes ont
grand tort de ne pas mettre les Canards,
es Oyes, & les Sarcelles au nombre des
amphibies auſſi-bien que les Naturaliſtes. Il y
avoit déja long-temps que pluſieurs Ame-
riquains m'avoient dit la même choſe,
mais comme je croyois qu'il y avoit des
Caſtors de differentes eſpéces, je voulus
en être encore mieux informé. Il eſt vrai
qu'il s'en voit d'un certain genre particu-
lier, qu'on appelle terriens; mais ſelon le
rapport même des Sauvages ceux-cy ſont
d'une eſpéçe differente des amphibies: Ils
ſont

font des taniéres ou des trous en terre comme les Lapins & les Renards, n'allan jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été chaſſez d quelques Cabanes dans leſquelles ces Animaux habitent juſqu'au nombre de 80. J vous en parlerai quelque jour. Ces Animaux faineans ne voulant pas travaille ſont chaſſez par les autres, comme l Gueſpes par les Abeilles, & ils en for maltraitez ſi violemment qu'ils ſont obligez d'abandonner les Cabanes que la bon ne race conſtruit elle-même ſur les Etangs Ces Caſtors indolens ont la figure des au tres, ſi ce n'eſt que leur poil eſt rongé ſu le dos & ſur le ventre, ce qui vient de c qu'ils ſe frottent contre la terre quand il vont à leur taniére ou quand ils en ſortent Les Naturaliſtes ſe trompent groſſieremen lors qu'ils pretendent que ces Animaux ſ coupent les teſticules quand les Chaſſeur les pourſuivent. C'eſt une viſion toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Caſtoreum* ne réſide point là, elle eſ renfermée dans une certaine poche que la Nature ſemble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en ſervent pour ſe dégacer les dents, quand ils ont mordu quelques arbriſſeaux gommeux. Mais ſuppoſé que le *Caſtoreum* fut dans les teſticules, il ſeroit impoſſible que cet Animal pût les arracher ſans déchirer les nerfs des aînes où elles ſont cachées près de l'*os pubis*. Il eſt aiſé de s'apercevoir qu'*Elian* & pluſieurs autres Naturaliſtes ne connoiſſoient guéres

la


RPJCB


Tom.Ier Pag.141.
Castor de 26. pouces de longueur
entre tête et queüe

chasse des Castors : ils n'auroient point
ancé qu'on poursuit ces Animaux, qui
s'écartent jamais du bord de l'Etang
leurs Cabanes sont construites, & qui
moindre bruit plongent & nagent en-
e deux eaux pour retourner dans leurs
ds après le danger. Si ces Animaux sa-
oient la raison pour laquelle on leur fait
guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs,
uis qu'on n'en veut qu'à leur peau ; car
*Castoreum* n'est rien en comparaison de
e qu'elle vaut. Un grand Castor a 26.
ouces de longueur de l'occiput à la raci-
e de la queuë ; sa circonference est de 3.
ieds huit pouces ; sa tête a sept pouces de
ongueur & six de largeur ; sa queuë fait
ien l'étenduë de quatorze pouces, elle en
six de largeur, & au milieu elle est épaif-
e d'un pouce & deux lignes. Cette queuë
st d'une figure ovale, l'écaille dont elle
st couverte est un exagone irrégulier, ce
ui fait un épiderme, c'est à dire, en terme
le Medecine, une petite peau qui envelop-
e la grande. Cet Animal se sert de sa
queuë pour porter de la bouë, de la terre
& toutes les autres matiéres dont sont for-
mées les Digues & les Cabanes qu'il con-
struit par un instinct admirable. Ses oreil-
les sont courtes, rondes & enfoncées ; ses
jambes ont cinq pouces, ses pattes trois &
demi du talon jusqu'au bout du grand
doigt ; ses pieds ont six pouces & huit li-
gnes de longueur. Ses pattes sont faites à
peu près comme la main d'un homme, &
il s'en sert pour manger à la maniére des
Singes,

Singes, elles sont feüillues, & les cin doigts joints ensemble comme ceux d'u Canard par une membrane de couleur d'ar doise. Ses yeux plus petits que grands proportion de son corps, sont de la figu de ceux des Rats. Il a au devant de so museau quatre dents de défense, deux chaque machoire, comme les Lapins ; 16. molaires, huit en haut & huit en ba Ses dents de défense ou incisives ont plu d'un grand pouce de longueur, & un qua de largeur, avec cela elles sont fortes & tranchantes comme un sabre de Damas car cet Animal (secondé par ses confreres pardonnez-moi ce terme là, j'entens d'au tres Castors, ) coupe des arbres gros com mes des bariques, ce que je n'eusse jamai crû si je n'avois remarqué moi-même plu de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil est double ; l'un est long, noirâtre luisant & gros comme du crin ; l'autre dé lié, uni, long de quinze lignes pendant l'hiver ; en un mot le plus fin duvet qu soit au monde. La peau d'un tel Castor pese deux livres, le prix en est different. La chair en est délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout à fait bonne. Voilà, Monsieur, la description exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages sont la production d'une si fine structure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'aussi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digression seroit à present trop longue.

Il n'est donc plus question que d'abandonner

donner la Navigation des Lacs en portant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoye avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts. Je m'embarquai le 30. Septembre avec tous mes gens, & le 2. Octobre j'arrivai au pied du Saut du *Kakalin*, après avoir refoulé quelques petits courans dans la Riviére *des Puants*. Le lendemain nous fimes ce petit portage, & le 5. j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprès duquel je campai le jour suivant pour y prendre langue. Ce Village est situé sur le bord d'un petit Lac, où les Sauvages pêchent quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y trouvai que trente ou quarante Guerriers pour la garde, car les autres étoient allez à la chasse des Castors depuis quelques jours. Le 7. je me rembarquai ; & après avoir bien ramé, nous entrâmes vers le soir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes assez de Canards & d'Outardes pour souper. Nous y cabanâmes sur une pointe de terre. Dès le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village, où nous ne restâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis present de deux brasses de tabac, qui par reconnoissance nous donnerent deux ou trois sacs de farine de *fole Avoine*. Ce Lac est couvert de cette sorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige est haute. Ce Sauvages en font des moissons abondantes. Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens ; Ils

Ils me firent un fort bon accüeil. Ca après avoir danſé le Calumet à la porte c ma Cabane, ils m'apporterent des Che vreüils & du Poiſſon. Le lendemain i m'accompagnerent juſqu'au haut de la Ri viére où leurs gens étoient à la chaſſe de Caſtors. Le 11. nous nous ambarquâme de compagnie, & nous mîmes pied à terı le 13. au bord d'un petit Lac où nou trouvâmes la Cabane du Chef de cette Na tion. Dés que nous eûmes cabané, c Capitaine vint me rendre une viſite de cé rémonie, & s'informa de quel côté je pré tendois aller. Je lui répondis que bien loi de marcher vers les *Nadoueſſious* ſes enne mis, je n'en approcherois de plus de cen lieuës, & que pour l'en aſſurer d'vantag je le priois de vouloir bien me donner ſi Guerriers pour m'accompagner à la *Riviè re Longue* que je voulois remonter juſqu' ſa ſource. Il me dit qu'il étoit ravi que j ne portois ni armes, ni hardes aux *Na doueſſious*, qu'il voyoit bien que je n'étoi pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'a contraire je méditois quelque découverte mais qu'il ne me conſeilloit pas de remon ter trop haut cette belle Riviére, à cauſ de la multitude de Peuples que j'y trouve rois, quoi qu'ils n'euſſent pourtant aucu talent pour la guerre. Il vouloit dire pa là que je pourrois être ſurpris durant l nuit par quelque grand parti, cependan au lieu de ſix Guerriers que je lui deman dai il m'en donna dix, qui ſavoient la lan gue & connoiſſoient le Païs des *Eokoro*

ave

avec lesquels sa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Païs où l'on trouve les Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je luy fis present d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brasse de tabac de Bresil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'est-à-dire, des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la difference n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le 16. à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fimes en deux jours; c'est-à-dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riviére de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien

de cette Riviére abandonnées, sinon qu'e-
le est salle, bourbeuse, & bordée de C
teaux escarpez, de marais & de rochers
froyables. Le 19. nous nous embarqu
mes sur la Riviére de *Ouisconsinc*, & à
faveur d'un paisible courant nous arrivâm
en quatre jours à son embouchure, dans
Fleuve de *Missisipi*, lequel peut avoir u
demi-lieuë de largeur en cet endroit-
Cette Riviére n'est ni plus large, ni pl
rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Est*
*Sud-Oüest*, elle est bordée de prairies :
bois de haute futaye, & de sapins ; je n'
ai vû que deux Isles, peut-être en a-t'el
d'autres que l'obscurité de la nuit m'em
pêcha de découvrir en descendant. Le 2
nous allâmes cabaner dans une Isle, sur
Fleuve de *Missisipi*, vis-à-vis de la Rivié
dont je vous parle. Nous espérions y trou
ver des Chevreüils, mais par malheur
n'y en avoit point. Le lendemain nou
traversâmes de l'autre côté du Fleuve
soudant par tout comme le jour précedent
& je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroi
le moins profond. Le 2. Novembre nou
arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*
aprés avoir refoulé plusieurs courants de c
Fleuve assez rudes, quoi qu'en ce tems-
les eaux fussent au plus bas. Dans le cour
de cette petite Navigation, nous tuâme
deux Bœufs sauvages que nous fimes bou-
caner, & nous pêchâmes quelques Barbuë
assez grosses. Le 3. nous entrâmes dan
l'embouchure de cette *Riviére Longue*, qu
forme une espéce de Lac rempli de joncs
nou

nous trouvâmes dans le milieu un petit chênail que nous ſuivîmes juſqu'à la nuit, laquelle nous paſsâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, ſi cette Navigation parmi ces joncs dureroit long-tems ; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviére en Canot, que cependant ils m'aſſûroient qu'à vingt lieuës plus haut ſes bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins ſi loin, car le lendemain ſur les dix heures du matin, nous trouvâmes cette Riviére aſſez étroite, & ſes rivages garnis de bois de haute futaye, & navigeant le reſte du jour, nous vîmes quelques prairies d'eſpace en eſpace. Le même ſoir, nous cabanâmes ſur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour ſuivant, nous nous arrêtâmes à la premiére Iſle que nous découvrimes : nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pécher quelques méchans poiſſons qui ſentoient la vaſe. Le 6. à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à 12. lieuës plus haut dans une autre Iſle. Nous fimes cette Navigation fort promptement, nonobſtant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me ſurprit, auſſi-bien que de ne point voir-là autant de Cerfs, de Chevreüils &

de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte. Le 7. le même vent nous porta dans une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin ; Nos Sauvages y tuérent trente ou quarante Faisans, qui me firent quelque plaisir. Le 8. ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviére. Aussi-tôt nos Sauvages sautérent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseurs firent present à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tué sur le lieu, & ils aiderent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver ; car par politique plûtôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendmain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Riviére plus de deux mille Sauvages qui nous ayant

apper

apperçûs se mirent à danser. Nos *Outagamis* aborderent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, prés d'une petite Riviére. Quoique ces Sauvages me pressassent extrémement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats, & je visitai les Chefs de cette Nation, en leur presentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs Païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le 12. j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Riviére, je fis arréter mes gens à un troisieme Village éloigné de 5. lieuës du premier, sans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé

au pied de celuy-cy, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant, je trouverois la Nation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chez eux, & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviére, si ne n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin après qu'il m'eût instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en 12. Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*, les *Panimoha*, & les *Essanapés*. Ces Peuples sont assez civils, ils n'ont rien de féroce, au contraire ils paroissent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassez & plâtrez de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoilles. Au reste, les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs en *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entre-eux. Leurs Villages sont fortifiez de bran-

branches d'arbres & de faſſines garnies de terre graſſe. Nous nous embarquâmes à ce dernier Village le 21. à la pointe du jour, & le ſoir même nous mîmes pied à terre dans une Iſle couverte de pierres & de gravier, aprés en avoir paſſé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occaſion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fimes voile, & nous marchâmes non-ſeulement le jour, mais encoce la nuit, ſur le raport que les ſix *Eſſanapés* me firent, que la Riviére étoit ſûre, n'y ayant ni rochers, ni bancs de ſable à apréhender. Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faiſoit eau. Pendant ce temps-là nous fimes cuire les viandes de chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait preſent, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chaſſer, mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux, ſur leſquels ils ne s'amuſérent pas de tirer. Dés que nous fûmes rembarquez, le vent ayant ceſſé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que trés-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une groſſe Iſle deux lieuës plus haut, étant averti par les ſix eſclaves *Eſſanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces Animaux n'étoient pas d'un mauvais in-

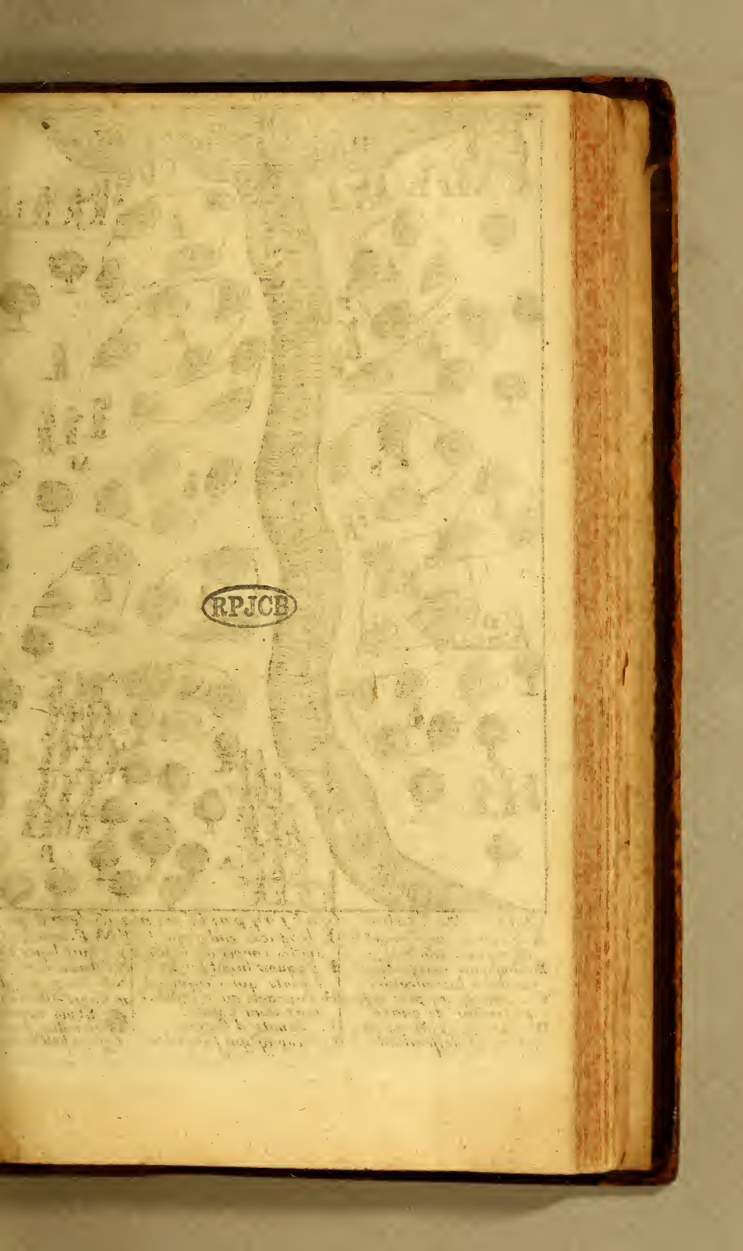
ſtinct de chercher là leur azile, car ces bois y étoient ſi épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en pluſieurs endroits pour les obliger d'en ſortir.

Cette chaſſe finie, mes Soldats ſe donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un ſommeil ſi profond, que j'eus toutes les peines du monde à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faiſoient en terre ferme dans les brouſſailles. Le lendemain 24. nous nous embarquâmes à dix-heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviére avec leurs fuſils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand ſuccès. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviére à main droite, où les *Eſſanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit de là juſqu'au premier Village que 16. ou 18. lieuës, ce qui fit que par le conſeil de nos Sauvages, j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le 26. nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans, que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha: de ſorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots, Le 27. à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrêtâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dès que nous parûmes, trois ou quatre cens

gens *Essanapés* accoururent nous recevoir, & après avoir dansé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord, ils se mirent en devoir de se jetter sur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussi-tôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage, cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'Instant portez & enlevez au Village en cérémonie, c'est à dire avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte, ceux qui nous portoient s'arrêterent jusqu'à ce que le Chef qui étoit un homme de cinquante ans fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez d'arcs & de flèches. A l'instant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs flèches: mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approchez de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter leurs armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant, les *Outagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots quand tout à coup, le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revins donc sur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fusils que ces Sauvages ne pouvoient se lasser d'admirer ; car ils ne connoissoient que par ouï dire ces instrumens meurtriers. Le Chef nous conduisit dans une grande Cabane où il ne paroissoit pas que personde eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refuse d'y laisser entrer les *Outagamis* ; par la raison, leur disoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puisqu'ils avoient voulu susciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Essanapés*. Cependant, j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne mal-traiter personne ; mais au lieu d'entrer, ils me pressérent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai sur le champ, emmenant avec nous les quatre esclaves *Essanapés*, pour les conduire jusqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit sa Riviére, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y transportât une montagne ; & sans nous amuser davantage à disputer, nous voguâmes jusqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la distance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris soin de m'informer exacte-


RPJCB

Tom. 1. Pag. 155




Chasse des Castors dont j'ay parlé en ma 16. lettre pa

A. Iroquois surprenant les chasseurs ennemis.
B. Chasseurs rassemblées venant a la rencontre.
C. Sauvage surpris et fait prisonnier de guerre.
D. Sauvage surpris et tué en se deffendant.

E. Iroquois embusqué tirãt sur les Canots des ennemis
F. Iroquois tirant sur les Canots qui s'enfuient
H. Sauvages qui s'enfuient dans leurs Canots
I. Canots d'Ecorce
L. Sauvages qui s'enfuient

M. Femes qui
portant leurs En
X. Cabane de 10. Ch
N. Districpor. 1. Cab
10 Chassrs. situé au
Etang ou petit
au milieu duqu
Castors batt. leurs Ca

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espéce de Lac ; Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages, où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous navigâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parurent beaucoup plus sociables que ce Chef qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée de Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprés du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espéce de Roi, lors que ceux-cy passerent une demi-heure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux batte-feux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre ; Il fut plus content de

ces bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne serois d'une grosse fortune : il nous marqua sa reconnoissance par une matiere qui n'étoit pas beaucoup plus precieuse ; mais qui étoit plus solide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes, & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profusion, ce qui nous fit un fort grand plaisir. Il me dit que puisque j'avois le dessein d'aller chéz les *Gnacsitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'escorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour se défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuse ; il ajoûta même qu'ils marhoient en grand nombre, que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour se garantir des insultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacsitares* & sa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-six ans, que par cette raison-là, ces Alliez habitoient dans des Isles le seul endroit où ils peuvent trouver leur sûreté. J'acceptai son escorte avec plaisir, & lui en marquai beaucoup de reconnoissance ; je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choisir sur cinquante autres. Quand je me vis sûr de la chose, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innoncens ne pouvoient concevoir le travail de la hache. Ils s'écrioient

crioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoi qu'ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit, sur quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviére, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village, sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidance; Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres où logent tous ses parens. Quand il marche, on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves; Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Okiros*; On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriére d'une grande écharpe de toille d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu prés comme des fours, mais grandes & hautes, la plûpart des roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes *Outagamis*

*tagamis* de s'informer de la chose, ils le demanderent à mes quatre esclaves, qui me servoient entiérement d'interprétes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent, que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se mourroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfuses. Ils répondirent que la métampsicose ne passoit point chaque espéce, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fût, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Okoros*. Je partis de ce Village le 4. de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissent point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fimes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de jones dont ce Lac est rempli; les deux jours suivans nous fimes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre; Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la sterilité

nous

nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer, ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid, car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vüë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort désagreable; c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin aprés six autres jours de Navigation nous arrivâmes à la pointe d'une Isle; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justemens le 19. du même mois de Decembre; jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dès que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes; je détachai mes esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Isle, que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le rapport de mes

escla-

esclaves, je m'embarquai sur le champ pou m'aller poster dans une petite Isle, qui te noit le milieu entre la grande & la terr ferme, sans permettre que les *Eßanapés* fus sent du campement. Cependant, les *Gnacsitares* envoyerent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vingt lieuës chez des Peuple demeurant au Sud. Comme ces Peuple étoient censez connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point; ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationnale, & après avoir consideré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de véritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les dissuaderent entiérement de leur opinion mal-fondée. Alors ils me priérent d'aller camper dans leur Isle, & m'apporterent d'une espéce de grains du Païs, qui ressemble fort à nos lentilles, dont ils recüeillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant, je m'embarquay pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits, car

il

il y avoit dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observerent dans cette occasion-là ; ce seroit toûjours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Païs-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décris dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle aussi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toûjours des *Espagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'il m'assûra n'être pas plus éloignez de leur Païs que de 80. Lazous, qui font chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedoit pas à la siénne ; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Espagnols qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiére civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets ne

ne valoit rien pour des Voyageurs affoibli de travail, & d'abſtinence, *ſine Cerere &* *Baccho friget Venus*. Sur cette honnêret nos Sauvages lui repreſenterent à ma ſol licitation que les Soldats de mon détache ment m'attendoient à une certaine heure & que pour peu que je tardaſſe ils ſeroien en peine de moi. Nous nous ſéparâme aſſez contens l'un de l'autre ; cette avan ture m'arriva le 7. Janvier.

Deux jours aprés le *Cacique* vint me voir emmenant avec lui 400. des ſiens, & qua tre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pou des *Eſpagnols* : Cette mépriſe venoit de l grande difference qu'il y a entre ces deu Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vêtus ; ils portoient la barb touffuë & les cheveux juſqu'au de deſſous d l'oreille : ils avoient le teint bazané ; en fin par leur abord civil & ſoûmis, par leu air poſé & leurs manieres engageantes, j ne pouvois m'imaginer que ce fuſſent de Sauvages ; Je me trompois néanmoins, il en avoient le nom & la choſe. Voicy ce que j'appris du Païs de ces eſclaves, ſui vant la deſcription Geographique que le ſix *Gnacſitares* firent en forme de Carte ſu une peau de Cerf ; Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages ſont ſituez ſur le bord d'une Riviére qui tire ſa ſource d'u ne chaîne de Montagnes où la *Riviére Longue* ſe forme auſſi par quantité de grands ruiſſeaux qui ſont là un confluant. » Quand » les *Gnacſitares* vont à la chaſſe des Bœufs » ſauvages, ils ſe ſervent ordinairement de

» Piro-

» Pirogue pour voiture, & pourſuivent » leur route juſqu'à la croix que vous » voyez marquée dans la Carte, laquelle » croix † ſe trouve à la fourche de deux » petites Riviéres. Cette chaſſe de Bœufs » ſauvages dont les Vallées ſont toutes » remplies pendant l'Eté, eſt quelquefois » l'occaſion d'une cruelle guerre : Vous » ſaurez que l'autre croix † que vous » voyez dans la Carte ſert auſſi de borne » aux *Mozeemlek* ; ſi bien que pour peu » que ces deux Nations avancent mutuel-» lement ſur le terrain, c'eſt un ſujet de » carnage. Ces Montagnes ont ſix lieuës » de largeur. Elles ſont ſi hautes qu'il faut » faire de grands detours pour les traver-» ſer, & elles ne ſont habitées que d'Ours » & d'autres bêtes ſauvages.

» La Nation des *Mozèemlek* eſt grande » & puiſſante ; cependant ces quatre Sau-» vages que j'avois pris pour Eſpagnols, » m'apprirent quelques particularitez de » leur Païs, & me dirent qu'à cent cin-» quante lieuës la principale Riviére ſe » décharge dans un grand Lac d'eau ſalée » de trois cens lieuës de circuit, dont l'em-» bouchure n'en a tout ou plus que deux ; » qu'au bas de la Riviére étoient ſituées ſix » belles Villes ; l'enceinte en eſt de pierre » enduite de terre graſſe ; les Maiſons ſont » découvertes, ſans toit & en maniere de » platte-forme ; Je vous en donne le plan » dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en » avoit encore plus de cent, tant petites » que grandes, autour de cette eſpéce de

» Mer,

„ Mer sur laquelle ils naviguoient ave
„ des batteaux tels que vous les voyez i
„ dépeints ; que ces gens-là faisoient de
„ étoffes, des hache de cuivre, & plu
„ sieurs autres ouvrages, dont mes *Outa*
„ *gamis* aussi-bien que les autres interpré
„ tes, fort ignorans en cela, ne pûren
„ jamais me donner aucune connoissance
„ Que leur Gouvernement étoit despot
„ que, tout se réünissant à un Grand Ch
„ sous qui tous les autres tremblent : Qu
„ ces Peuples s'apelloient *Tahuglauk*, qu'i
„ étoient aussi nombreux que les feüill
„ des arbres, ( car c'est ainsi qu'ils s'expri
„ ment dans leur hiperbole sauvage, ) I
„ disoient de plus que leurs gens, c'est-à
„ dire, les *Mozeemlek*, amenoient dans le
„ Villes des *Tahuglauk* des troupeaux d
„ petits Veaux pris dans les Montagn
„ dont je vous ai parlé, & dont ces der
„ niers se servent à plus d'un usage ; I
„ en mangent la viande ; ils les dresse
„ au labourage, & la peau sert aux vête
„ mens, aux bottes, &c. Ils m'appriren
„ aussi qu'ils avoient eu le malheur d'êt
„ pris par les *Gnacsitares* pendant une gue
„ re qui duroit depuis dix ans, mais qu'i
„ espéroient que la Paix se feroit, & qu'a
„ lors tous les prisonniers seroient échange
„ selon la coûtume. Ils se vantoient d'êt
„ fort raisonnables, en comparaison de
„ *Gnacsitares* qu'ils disent n'avoir que la figu
„ re d'hommes, & qu'ils regardent comm
„ des bêtes, Je crois qu'en cela, ils ne se trom
pent pas tout à fait, car en effet, je re
marqua

ıarquai tant d'honnêteté & tant de poli-
eſſe dans ces quatre *Mozeemlek* , que je
royois commencer avec des Européens ,
uoi que cependant il faut demeurer d'ac-
ord que les *Gnacſitares* ſont d'ailleurs la
Nation la plus traitable que j'aye vûë par-
ni les Sauvages. L'un de ces quatre *Mo-
zeemlek* avec une Médaille penduë au coû
d'un eſpéce de cuivre tirant ſur le rouge ,
e la figure que vous voyez ſur ma Carte ;
e la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr.
le *Tonti* aux *Ilinois* qui avoit quelque con-
oiſſance des métaux ; mais la matiére de-
int plus peſante & la couleur plus foncée
qu'auparavant , & même un peu maniable.
e les priai de m'inſtruire à fond de ces
ortes de Médailles : „ Ils me dirent que
„ les *Tahuglauk* , qui en ſont les Artiſans ,
„ en font beaucoup de cas ; Au reſte , je
„ n'ai rien pû apprendre des Pays , du Com-
„ merce & des Mœurs de ces Peuples éloi-
„ gnez. Tout ce qu'ils me dirent , c'eſt
„ que leur Riviere deſcendoit toûjours vers
„ le Couchant , & que le Lac d'eau ſalée
„ dans lequel elle ſe décharge , & que je
„ vous ai dit avoir trois cens lieuës de cir-
„ cuit , en a trente de largeur , ſon em-
„ bouchure étant bien loin vers le Midi ou
„ le Sud. J'aurois eu beaucoup de curio-
„ ſité d'apprendre à fond les mœurs & les
„ maniéres des *Tahuglauk* , mais ne pou-
„ vant me ſatisfaire par mes propres yeux ,
„ je fus obligé de m'en rapporter au témoi-
„ gnage des *Mozeemlek* , qui m'aſſurerent
„ avec toute la bonne foi ſauvage , que
„ ces

„ ces Peuples portoient la barbe longu
„ de deux doigts ; que leurs robes venoien
„ jusqu'aux genoux , qu'ils étoient coëff
„ d'un bonnet pointu , qu'ils avoient toû
„ jours à la main un long bâton , à pe
„ près ferré comme les nôtres , & qu'i
„ étoient chaussez d'une bottine qui leu
„ monte jusqu'au genou ; que leurs fem
„ mes ne se montroient point , apparem
„ ment sur le même principe qu'en Itali
„ ou en Espagne , & qu'enfin ces Peuples
„ quoi que toûjours en guerre avec de puis
„ santes Nations , situées aux environs &
„ au delà du Lac , n'inquiétent point le
„ Nations errantes qui se trouvent sur leu
„ chemin , par la raison qu'elles sont plu
foibles qu'eux ; Belle leçon pour les Prin-
ces , qui savent si bien mettre en usage l
droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumiéres tou-
chant les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoi
assez à m'informer à fond de tout ce qui
concerne ce Païs-là ; mais malheureuse-
ment je manquois d'un bon interpréte , &
ayant affaire à plusieurs hommes qui ne
s'entendoient pas eux-mêmes , c'étoit un
galimatias où je ne comprenois rien , ce
qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui
en est. Je me contentai donc de faire à ces
quatre malheureux esclaves quelques libé-
ralitez à la magnificence de ce Païs-là ;
j'eusse bien souhaité de les amener en *Cana-
da* ; je tâchai même de les engager à ce
voyage , par de certaines offres qui devoient
leur paroître des Montagnes d'or ; mais
l'amour

l'amour de la Patrie l'emporta, & il me fut impossible de persuader ces malheureux, tant il est vrai que la Nature réduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüest, je fis dire au grand Cacique des *Gnacsitares* que je voulois m'en retourner; Je rëïtérai mes presens, en recompense desquels ils me donnérent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, après quoi je m'embarquai. De la petite Isle d'où je partois, je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le 26. Janvier, & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le 5. Février au Païs des *Essanapés*. Je descendis la Riviére *Longue*, avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée: je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Riviére qui se trouvent là en abondance. Vous saurez que cette Riviére est d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorziéme Village jusqu'au quinziéme, où son courant peut être appellé rapide; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac; j'avouë qu'elle est triste. La plûpart de ses rivages sont affreux; son eau même est dégoûtante; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est fort navi-

gable,

gable, & elle porteroit même jusqu'à de barques de cinquante tonneaux, ce qui fini à l'endroit marqué sur la Carte par une fleu de Lis, lieu où je plantai un poteau, qu mes Soldats nommérent *la borne de Lahontan*. J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *Missisipi*, que je trouvai beaucoup plus rapid & plus profond que la premiére fois, à caus des pluyes & du débordement des Riviéres Pour nous épargner de la rame nous nou abandonnâmes au courant. Le 10. nous arrivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle es situées vis-à-vis. On lui a donné le non de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cen *Nadouessis*. Voici en peu de mots commen la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein d surprendre certains peuples situez aux environs des *Otentas*, & que je vous ferai bientô connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leu fournirent des vivres, & chez lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étant embarquez sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent découverts par un autre petite Flote qui descendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverserent aussitôt à cette Isle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadouessis* soubçonnant leur dessein, sans savoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoissoient les *Iroquois* que de réputation) se hâterent de les joindre. Les deux partis se posterent chacun sur une pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits designez sur ma Carte par deux croix. Ils ne furent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes vous.*

*Na-*

*Nadouessis*, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchise. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois ?* A la chasse aux Bœufs, repliquerent les *Nadouessis* ; mais vous *Iroquois*, *quel est vôtre but* ? Nous allons, repartirent-ils, à la chasse aux hommes, & bien dirent les *Nadouessis*, *nous sommes des hommes*, *n'allez pas plus loin*. Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Isle, ensuite le Chef des *Nadouessis* ayant brisé tous ses Canots à coups de hache, il dit à ses Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baissée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches ; mais les autres ayant essuyé cette premiere décharge qui ne laissa pas de leur tuer quatre-vingt-hommes, fondirent la massuë à la main sur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte coutûre. Ce Combat qui dura deux heures, fut si chaud que deux cens soixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reste du parti fut pris, pas un seul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de se sauver sur la fin du combat, le Chef victorieux les fit poursuivre par dix ou douze des siens dans un des Canots qui lui restoit pour butin, si bien, qu'on atteignit les Fuyard qui furent tous noyez. Aprés cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux deux prisonniers les plus agiles, & les ayant munis de fusils, de poudre & de plomb, ils

leur laisserent la liberté de retourner dan
leur Païs, pour dire à leurs Compatriot
qu'ils ne se servissent plus de femmes pou
faire la chasse aux hommes.

Le 12. nous arrivâmes au Village d
*Otentas* où nous remplimes nos Canots
avec une copieuse provision de bled d'In
de, dont ces Peuples font une abondan
recolte. Ils nous dirent que leur Riviè
étoit assez rapide, qu'elle tiroit sa sour
des Montagnes voisines, & que vers le ha
elle étoit habitée en plusieurs Villages pa
les *Panimaha*, les *Paneassa* & *Patonka*
mais comme le tems me pressoit, & qu
je ne voyois point d'apparence d'aprend
ce que je voulois sçavoir, touchant les E
pagnols, j'en partis le lendemain 13. & a
bout de quatre jours je gagnai à la faveu
du courant & de la rame, la Riviere d
*Missouris*. Ensuite refoulant son courant
qui est pour le moins aussi rapide que celu
du *Missisipi* l'étoit alors, j'arrivai le 18. a
premier Village des *Missouris*. Je ne m'
arrêtai que pour faire quelques presens qu
me valurent une centaine de Cocs d'Indes
ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bie
fournies de ces munitions de broche. Etan
remontez en Canot, nous voguâme
de force, & le soir suivant nous mîme
pied à terre près du second Village. Aussi
tôt je détachai un Sergent avec dix Soldat
pour y accompagner nos *Outagamis*, pen
dant que mes gens cabanoient & débar
quoient leurs Canots. Par malheur, le
uns ni les autres ne pûrent se faire enten
dr

dre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient ſur le point de faire main baſſe ſur nos gens, lors qu'un bon Vieillard ſe mit à crier que ces étrangers n'étoient pas ſeuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De ſorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & réſolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures aprés minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoiſe* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens, avec leſquels ils pourroient ſe faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dès que le Soleil paroîtroit, ils ſeroient les biens venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me perſecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & paſſer tous ces coquins au fil de l'épée : Je leur répondis, que nous devions être plus ſages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement; mais à découvrir les choſes que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & aprés nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le ſalut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures ſe paſſerent ſans voir paroître perſonne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja,

nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda presque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des siens, chargez de viandes boucanées, de sacs de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverses couleurs. Je répondis à son present par un autre de moindre consequence. Ensuite, je fis lier une conversation entre mes *Outagamis*, & ses deux messagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit constamment à ces *Outagamis* qu'il ne sçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviére. Si j'avois été du sentiment de *Outagamis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mais il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs choses que nous n'aurions pas appris en brûlant son Village: Enfin, le même jour à deux heures aprés midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & aprés avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviere des *Osages*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre fausses allarmes durans la nuit par des Bœufs sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes avantageusement; car le lendemain nous en fimes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui survint nous permit à peine de sortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir, & lors que je faisois transporter à nôtre petit Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroîtr

paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tireboures pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparut, s'enfuïant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviére Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence; nous attendîmes le jour; ensuite, nous voguâmes juqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fimes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvante aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précedent (qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant misericorde. Alors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. Ensuite, nous continuâmes à descendre cette Riviere rapide. Le 25. à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures aprés midi, nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies

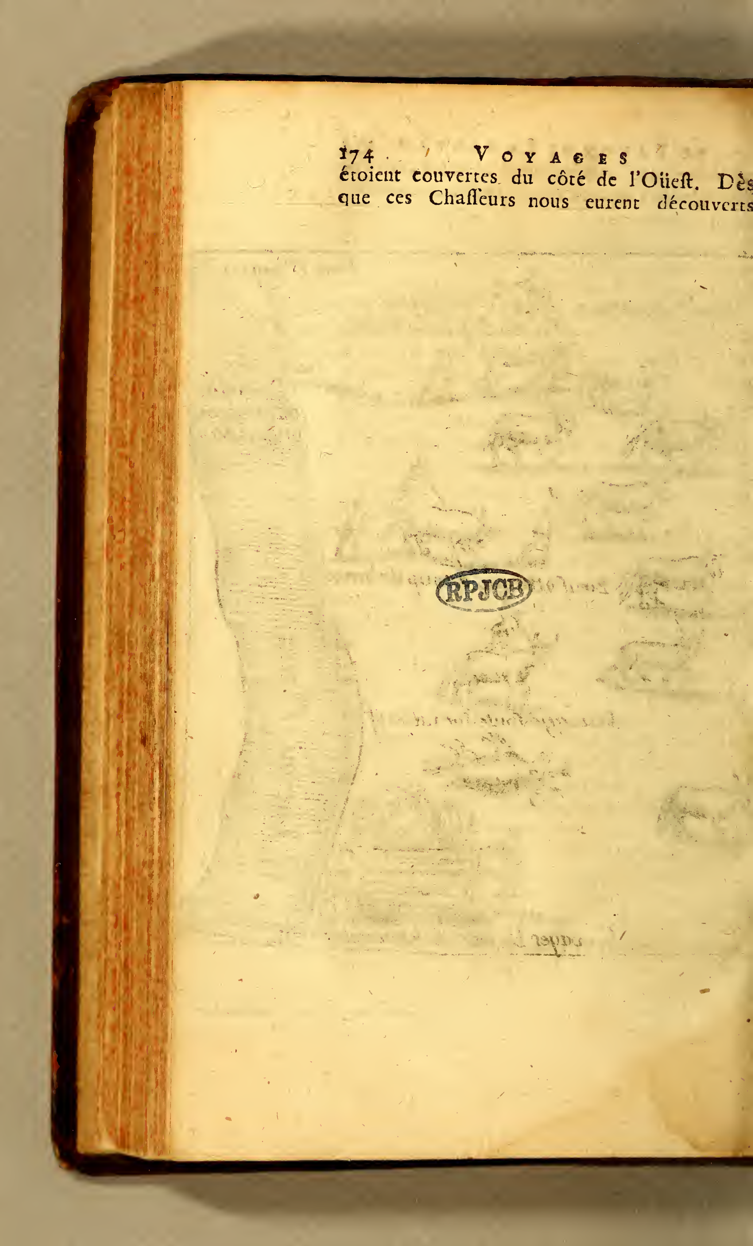
étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nons appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens s'étoient, ni en quel nombre, nous hesitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Ilinoise* qu'ils étoient *Akansas.* Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques couteaux, ciseaux pendus au coû, & mêmes de petites haches dont es *Ilinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & aprés avoir dansé & chanté, ils nous régalerent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la maniere que je vous l'expliquerai ailleurs. En suite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs, des différentes maniéres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement ; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'avoienr ni courage

ni

ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux.



étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès
que ces Chasseurs nous eurent découverts



ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, aprés avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous separâmes pour continuer nôtre voyage jusqu'à la Riviére *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demi d'eau: Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire; quoi qu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eut permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviere des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents; Cependant nous arrivâmes à cette Riviere le 9. d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter; c'est que sa moindre largeur est d'une dimi lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demi d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le rapport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de boscages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aspect fort agréable; Il est bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne sçai d'ailleurs si ce Fleuve serpente; mais autant que j'ai pû le remarquer, son cours est fort différent de celui de nos Fleuves de France; car je vous dirai ici en passant que les Rivieres de l'Amerique courent assez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il est riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuse de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocs d'Inde qui paissent sur ces rivages. On y voit aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçaurois vous parler, sans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chasses & des pêches de différentes espéces d'Animaux, aussi-bien que des rencontres de Sauvages; & tout ce détail vous rebuteroit par sa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triste état, dépoüillez de verdure, & sur tout les treilles dont la beauté des grapes & la grosseur des grains vous surprendroient. J'ai mangé de ces raisins dessechez au Soleil, comme je vous ai dit; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Castors ils y sont aussi rares que sur la *Riviere Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourrures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviére des *Ilinois* le 10. d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüest-

Sud-

Sud-Oüeſt, nous gagnâmes en ſix jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez poſſibles. Les *Ilinois* l'honorent infinîment, & avec raiſon. Je reſtai trois jours dans ce Fort, où y il avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village deſquels j'arrivai le 20. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée, Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus conſidérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes. Cette largeſſe me fut fort utile, & les anima ſi bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le 24. j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut là que mes *Outagamis* me quitterent pour s'en retourner chés eux, auſſi contens de moi que du preſent que je leur fis de quelques fuſils & de quelques piſtolets. Le 25. je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Riviere des *Oumamis*; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils diſoient avoir bien merité ce ſupplice; ils vouloient même que nous priſſions plaiſir à le voir, car les Sauvages ſe ſcandaliſent qu'on ne ſe divertiſſe pas de ces tragédies réelles. Ce ſpectacle me fit horreur, car on faiſoit ſouffrir à ces malheu-

reux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vîte ; & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & aprés avoir côtoyé ce Lac, & traversai la Baye de *l'Ours qui dort.* Je mis pied à terre à *Missilimakinac* le 22. du mois present, j'appris par le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que Mr. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même tems ses Nations alliées, il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprés pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut.* Au reste, j'ai déja dispersé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à régler ici, je suis contraint d'y demeurer encore sept ou huit jours,

jours. Voilà, Monſieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'eſſentiel ; j'aurois pû la groſſir davantage, mais j'ai crû que le reſte n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curioſité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez ſur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne ſçaurois m'aſſujettir à tracer dans une lettre les differentes diſtances des lieux. Ce Lac eſt ſitué dans un beau climat ; ſes rivages ſont couverts de bois de ſapins & de haute fûtaye ; mais peu de prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* eſt aſſez grande, c'eſt ſur la Riviere qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chaſſes de Caſtors. Au reſte, il n'y a ni batures, ni rochers, ni bancs de ſable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Méridional ſont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monſieur, ſoyez perſuadé que je me ferai toûjours un ſenſible plaiſir de vous amuſer, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reſte je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage ſoit ſi abregée ; Il me faudroit plus de tems & de loiſir que je n'en ai à preſent pour vous particulariſer quantité de choſes curieuſes, dont le détail ſeroit un peu trop long. Il ſuffit que je vous envoye l'eſſentiel, en attendant que je puiſſe moi-même vous faire

le recit d'une infinité d'avantures, de rencontres & d'obſervations, capables de reveiller l'eſprit des réflexionnaires. Le mien eſt trop ſuperficiel pour philoſopher ſur l'origine, la croyance, les mœurs & les maniéres de tant de Sauvages, non plus que ſur l'étenduë de ce Continent vers l'Oüeſt. Je me ſuis contenté ſeulement de faire réflexion ſur les cauſes du mauvais ſuccès des découvertes que pluſieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amerique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres-malheureux decouvreurs ont ſçû donner de très-grandes leçons à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'apartient pas à toutes ſortes de perſonnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum.* Il ſeroit très-facile de pénétrer juſqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je ſuppoſe premiérement qu'au lieu de Canots on ſe ſervit de certaines Chaloupes d'une conſtruction particuliére qui tiraſſent peu d'eau, qui fuſſent legéres de bois & portatives, leſquelles contenant treize hommes avec 35. ou 40. quintaux de peſanteur reſiſtaſſent vigoureuſement aux vaques des grands Lacs. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté & de la vigilance pour faire ces entrepriſes. Il faut bien d'autres talens qui ſe trouvent rarement en une même perſonne. La condui-

té de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes, me paroît assez épineuse. C'est-ici que l'industrie & la patience sont nécessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes, se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force sur leurs supérieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre, pour celui qui conduit la troupe, s'il arrive quelque mutinerie, ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remédier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclatte en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'éxécution lors qu'il en prévoit les suites facheuses. On leur doit tollérer mille choses en ces voyages dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligence à faire la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la desobéïs-

obéïſſance ni à là revolte. Il doit avoir le ſoin de choiſir dans ſa troupe un eſpion, lequel étant bien récompenſé, l'informe adroitement de tout ce qui ſe paſſe, afin d'y remédier directement ou indirectement. Il eſt queſtion de decouvrir avec beaucoup de fineſſe & de ſecret un chef de cabale; & lorſque le Commandant en eſt tellement éclairci qu'il ne lui eſt plus permis de douter du crime, il eſt expédient de s'en défaire avec tant d'adreſſe, qu'on ne ſçache ce qu'il eſt devenu.

Au reſte il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occaſions, les fatiguer le moins qu'il eſt poſſible; les exciter à ſe réjouïr, à joüer, à danſer, & en même tems les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puiſſe ſe ſervir pour les contenir dans leur devoir, c'eſt la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Eccleſiaſtiques, ils font plus de mal que de bien en ces ſortes de voyages; ce qui fait que je m'en paſſerois. Celui qui ſe charge de ces découvertes doit bien choiſir ſes gens; car tout le monde n'eſt pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperamment ſec & d'une humeur paiſible, qui ſoient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des voyages. Parmi ces trois cens perſonnes il y doit avoir des charpen-

tiers de chaloupes, des armuriers, des ſcieurs de long avec tous leurs outils, des chaſſeurs, des pécheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre choſe que des raſoirs, des lancétes, des drogues pour les bleſſures, de l'orvietan & du ſené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots de buffe & de botines pour reſiſter à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils ſoient armez d'un fuſil à deux coups, d'un piſtolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le ſoin de faire proviſion d'une aſſez grande quantité de peaux de cerfs, d'orignal, ou de bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de ſon Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de diſtance à autre. J'en avois ſuffiſamment pour garnir un quarré de trente pieds ſur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & près de quatre de largeur, j'en fis faire deux bande de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un inſtant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de ſix de largeur, deux Moulins à bras, qui ſont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en ſert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes eſpéces, des pics, des pioches, des béches, des haches, des ame-

ameçons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & généralement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompetes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjouïr ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite, & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, modéré & d'un talent à trouver des expédiens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avoüe que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant po[illegible] la gloire du Roi, que pour ma propre [illegible]isfaction, car enfin j'ai tant goûté de plaiſir dans mes voyages par la diverſité

con-

continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Missilimakinac*, ce 28. *Mai* 1689.





# LETTRE XVII.

*Qui contient le depart de l'Auteur de* Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Riviéres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du* Comte *de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis* de Denonville.



ONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Riviére Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût, afin de m'empêcher de passer outre en si foible compagnie.

gnie. Il vouloit me persuader de descendre avec lui, me representant que si mes douze conducteurs apercevoient dans les Portages ou dans les Riviéres quelques vestiges ou apparences qui leur fissent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuiroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit pensa m'arriver au *Long Saut*; ils furent sur le point de se sauver dans les Forêts. En ce cas j'aurois tâché de les suivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *S. Helene* dans la grande Riviére des *Outaouas*, près de la Riviére du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudson*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le passage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à son arrivée le Roi Jaques s'étoit retiré en France: Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui sembloit présager une rude & sanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me surprit extrémement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme, sur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable, de pouvoir croire qu'une révolution aussi grande ait pû se faire en si peu de tems, & sans effusion de sang, faisant réfléxion sur tout, à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'intérêt qu'ont

qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, aprés avoir sauté plusieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviére des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre lesquels il y en a de plus d'une lieuë de distance. De *Missilimakinac* à la *Riviére des François* la Navigation est assez assurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iles qui servent d'abri. On remonte cette Riviére avec assez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante, & de cent pas, ensuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviére, où on saute six ou sept chûtes d'eau. De celle-ci on fait derechef un portage jusqu'à la *Riviére Creuse*, qui se décharge par de semblables courants précipitez dans la grande *Riviére des Outaouas*, proche du lieu qu'on apelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviére, si ce n'est au bout de l'Isle de *Monreal*, où elle se perd dans le grand *Fleuve de S. Laurent*. Ces deux Riviéres se joignent avec beaucoup de tranquilité; car aprés avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *S. Loüis*. Je pensai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons je fus tranporté pas la force du courant jusqu'au pied de ce Cataracte, sur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira par un

un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des six Sauvages furent perdus ; & un d'eux malheureusement noyé ; voilà le seul risque que j'aye couru pendant le cours de mes voyages. Dès que j'eus mis pied à terre j'accourus en diligence à l'auberge pour me délasser, & me dédommager de l'abstinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, ausquels je rendis compte de mes voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parurent en effet au bout de quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit descendu & retourné chez lui, malgré les risques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une digression qui sera de longue étenduë, pour vous apprendre le malicieux stratageme dont ce rusé Sauvage se servit l'année derniere, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précédente lettre, si le tems me l'eut permis ; la-voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galand homme s'il en fut, se voyant pressé, prié & sollicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour entrer dans son Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué y consentir à la fin, avec cette clause que la guerre ne finiroit que par la destruction

totale

des *Iroquois*, ce que ce Gouverneur lui fi promettre, & dont il l'aſſura lui-même l 3. Septembre de la même année, c'eſt-à-dire, deux jours avant que je partiſſe d *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs Ce Sauvage comptant ſur la promeſſe d Mr. *de Denonville*, partit de *Miſſilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vou l'ai expliqué en ma quatorſiéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à deſſein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit queſtion d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de paſſer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dés qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoiſes*, dont il attendoit les Ambaſſadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité; que par conſéquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Miſſilimakinac* avec tous ſes Guerriers, ſans paſſer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit ſi peu, & qui étoit ſi fâcheuſe pour lui & pour toute ſa Nation, qu'il prévoyoit être ſacrifiée pour le ſalut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raiſonnable*, mais au lieu de ſuivre le conſeil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambaſſadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit abſolument qu'ils abordaſſent. A peine y demeura-t-il quatre ou cinq jours que ces malheureux

Deputez

Deputez accompagnez de quarante jeunes hommes arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers, qui devoient y passer en tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux joüer son role) contre Mr. *de Dénonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit, *allez mes freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire que je ne m'en consolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincérité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurérent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix de son particulier les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaouanon* adopté des

des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué ; & aprés avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré qu'on le condamna à être fusillé parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce miserable eut beau raconter son avanture & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faisoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuërent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* apellant un ancien esclave *Iroquois* qui le servoit depuis-long-tems, lui dit, qu'il avoit résolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin oculaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé ; malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cet esclave s'aquitta si pontuellement de sa commission, que les *Iroquois* firent peu de tems aprés l'incursion suivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire savoir aux

*Iroquois* qu'il delaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela eſt ſi vrai qu'il entendoit à tous momens dix ou douze Deputez pour faire cette Paix tant deſirée. Ils arrivérent en effet au bout de quelque tems, mais en plus grand nombre, pour un deſſein bien different de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Iſle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & ſaccagerent toutes ſes habitations. Ils firent un maſſacre épouvantable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville* qui ſe trouvoit alors avec Monſieur ſon Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop aſſurée ; la conſternation étoit générale, car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, aprés avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire ſortir de la Ville un plus grand nombre de combattans ; mais ceux-ci furent tous pris ou taillez en piéces, car il ne s'en ſauva que douze Sauvages ; un Soldat & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement ; qui aprés avoir eu la cuiſſe caſſée fut emporté par ces douze Alliez ; les autres Officiers à ſçavoir, les Sieurs de de la *Raberre*, *S. Pierre Denis*, *la Plante*, & *Ville Dené*, furent pris. Ces Barbares déſolerent preſque toute l'Iſle, & ne perdirent que trois des leurs, leſquels aprés s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouvére
aux habitations, furent attirez dans un Fo
par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient escl
ve depuis quelques années. Dès que c
*Iroquois* infortunez furent dans ce Fort c
les jetta dans une cave, afin qu'ils cuva
sent leur vin ; mais s'étant éveillez ils se r
pentirent sans doute d'en avoir tant bû. I
se mirent aussi-tôt à chanter, & lors qu'o
vint pour les lier & les amener au *Monreal*
ils se saisirent de quelques bâtons qu'i
trouverent dans cette cave, & se deffend
rent avec tant de vigueur & d'intrepidit
qu'on fut obligé de les tuër à coups de fu
sil dans le lieu même. Ce vacher qui fu
amené à Mr. *de Denonville*, lui dit, qu
» le coup de *Rat* étoit irréparable, que l
» cinq Nations *Iroquoises* avoient cèt ou
» trage si fort à cœur, qu'il seroit impos
» sible de les porter si-tôt à le Paix, & qu'e
» les blâmes si peu l'action de ce *Huron*
» qu'elles étoient prêtes d'entrer en Trait
» avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec so
» parti que ce qu'un bon Guerrier & u
» bon Allié devoit faire. Ces Barbares n'eu
rent pas plûtôt achevé de mettre tout à fe
& à sang, qu'ils se rembarquerent pou
retourner à leur Païs chargez du buti
qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune op
position dans leur retraite. Cette funest
incursion, à laquelle Mr. *de Denonville* n
s'attendoit point, comme je vous l'ai déj
dit, l'étonna sans doute, & lui fournir un
ample matiére à réflétion. Déja il étoi
impossible qu'il pût entretenir plus long
tem

ns le *Fort de Frontenac*, où les vivres
nmençoient à manquer. Il ne pouvoit
secourir qu'en exposant bien du monde
x passages des Cataractes, dont je vous ai
lé tant de fois. Il falut donc prendre
parti d'en retirer la garnison, & de faire
ter ce Fort, il n'étoit plus question que
trouver des gens qui en portassent l'or-
au Commandant, ce que personne
soit entreprendre. Dans cèt embarras
Sieur de *S. Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y
er seul au travers des bois, ce qu'il exe-
a heureusement. Cette nouvelle réjouït
rémement Mr. *de Valrénes*, qui com-
ndoit alors dans ce Fort, lequel ayant
miner les quatre Bastions, crût qu'a-
la poudre qu'on y mit, cela étoit suf-
nt pour les faire sauter. Ensuite il s'em-
qua pour descendre les Cataráctes du
uve jusqu'à *Monreal*, où il trouva Mr.
*Denonville* qu'il accompagna jusqu'ici.
Officier ne se contenta pas d'abandon-
le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela
ttre en feu trois grandes Barques qui
ient accoutumé de Naviguer sur le
, tant pour intimider les *Iroquois* en
ns de guerre, que pour leur porter des
rchandises en tems de Paix. Mr. *de De-
ville* ne pouvoit mieux faire qu'en aban-
nant ce Fort, aussi-bien que celui de
*agara*, car assurément ces deux postes
t insoutenables, par la difficulté des Ca-
actes inaccessibles, où dix *Iroquois* em-
quez pourroient aisément arrêter mille
nçois à coups de pierres. Il est vrai que
I 2 le

le salut & la conservation de nos Colo[...]
dépendoient absolument de ces deux For[...]
qui sembloient être garants de la destruct[...]
totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû [...]
carter de leurs Villages pour aller à la ch[...]
ou à la pêche sans courir risque d'être ég[...]
gez par nos Sauvages amis, lesquels assu[...]
d'une retraite auroient fait des incursi[...]
continuelles dans le Païs de ces Barbar[...]
qui manquant de Castors pour trafiquer [...]
fusils, de la poudre, des bales & des fil[...]
seroient morts de faim, ou tout au mo[...]
ils auroient été contraints d'abandonner le[...]
Païs.

A la fin de Semptembre Mr. *de Bonav[...]*
*ture*, Capitaine & propriétaire d'un Va[...]
seau marchand, arriva dans ce Port, po[...]
tant la nouvelle du retour de Mr. *de Fr[...]*
*tenac* en qualité de Gouverneur General [...]
la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. [...]
Duc de *Beauvilliers* avoit proposé au R[...]
pour être Sous - Gouverneur des Princes [...]
petits - fils. Quelques personnes sont f[...]
chées du rapel de Mr. *de Denonville*, & [...]
retour de Mr. *de Frontenac*. On préte[...]
que les Reverens Peres Jesuites sont de [...]
nombre, car s'il en faut croire l'Histo[...]
du Païs, il n'avoient pas peu contribué [...]
le faire rapeller en France il y a sept [...]
huit ans, de concert avec l'Intendant [...]
*Chesneau* & le Conseil Souverain, par c[...]
accusations qui produisirent l'effet qu'[...]
s'en étoient promis, & dont le Roi paro[...]
entiérement desabusé, puis qu'il le renvo[...]
encore une fois dans ce Gouvernemen[...]

Cepen[...]

pendant les Conseillers, les plus coupa-
ne savent à quelle sauce manger ce poisf-
, ne doutant point que ce nouveau Gou-
neur ne conserve un juste ressentiment du
é. Mais les Nobles, les Marchands, &
s les Habitans en général se préparent à
e de grandes réjouissances à l'arrivée de
Gouverneur, qu'ils attendent avec autant
patience qui les Juifs font le *Messie*. Les
vages mêmes des environs de la Colonie
blent en avoir une joye extraordinaire.
a n'est pas surprenant, car ce Gouver-
r s'est fait considérer, non seulement
François, mais encore de tous les Peu-
de ce vaste Continent qui le regardoient
refois comme leur Ange tutelaire. Mr.
*Denonville* commence à faire plier baga-
, c'est tout ce que j'en puis dire, ce n'est
à moi de me mêler d'un nombre infini d'af-
es qui ne regardent que son interêt parti-
er, s'il a bien ou mal fait durant le tems
son Gouvernément, si on l'a aimé ou haï
'en sai rien, s'il a fait bonne ou mau-
e chere je ne sçaurois vous le dire, ne
tant jamais trouvé à sa table. Adieu.
e fais état de partir pour la *Rochelle* lors
le Vaisseau qui porte ce nouveau Gou-
neur fera voile pour s'en retourner en
nce.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*Quebec le* 18. *Septembre* 1689.



# LETTRE XVIII.

*Qui contient l'arrivée de Mr. le Comt* Frontenac. *Sa réception. Son voyag* Monreal. *Rétabliſſement du* Fort Frontenac.



ONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me do nez de l'adjudication de la Terre de *Lah tan* me mettroit au deſeſpoir, ſi vous m'aſſuriez en même tems que je pourrois r'avoir au bout d'un ſiecle (ſi j'avois le m heur de vivre ſi long-tems (pourvû que rempourſe le poſſeſſeur de la ſomme qu'il a payée, & prouvant que j'étois actuellem dans le ſervice aux extrémitez du mond lorſqu'elle ſe vendit. Au reſte Mr. de *Fr tenac* a revoqué mon congé, m'offrant bourſe & ſa table; mes raiſons ne le toucha point, & il faut obéïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Que* le 15. d'Octobre, mit pied à terre ſur les h

heu

ıeures du ſoir, & fut reçû au flambeau tant de
ı Ville que de la Rade, par le Conſeil Souve-
ain, & par tous les habitans qui étoient
ous les armes. On fit trois décharges de
Canon & de Mouſqueterie, & les feux de
oye furent accompagnez d'illuminations à
outes les fenêtres des maiſons de la Ville,
e ſoir même tous les Corps de *Canada* le
omplimenterent, & ſur tout les Jeſuites,
ui lui firent une Harangue fort pathetique,
ù le cœur avoit moins de part que la bou-
he. Le lendemain il fut viſité de toutes les
Dames, dont la joye ſecrete ſe remarquoit
utant ſur leur viſage qu'en leurs paroles.
Pluſieurs perſonnes firent jouër des feux
'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum*
la grande Egliſe, où ce Gouverneur ſe
rouva. Ces réjouïſſances durerent en aug-
nentant de jour en jour ; juſqu'à ce qu'il
artit pour le *Monreal*, ce qui eſt une mar-
que du plaiſir qu'on ſe fait de ſon retour,
& de l'aſſurance que l'on a, que par ſa ſage
onduite & ſon eſprit ſublime, il conſer-
vera le repos & la tranquillité qu'il à toû-
ours ſçû y maintenir pendant les dix an-
ıées de ſon premier Gouvernement. Il eſt
adoré de tout le monde, on l'appelle *Re-
demptor Patriæ*, ce Titre lui convient,
car ſur le raport de tous les habitans de
ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans
a confuſion & dans la pauvreté la pre-
miére fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois*
avoient brûlé toutes les Plantations, & égor-
gé des milliers de François ; le laboureur
étoit aſſommé dans ſon camp ; le Voya-
 geur

geur étoit enlevé dans ses courses, & le marchand ruïné par le manque de Commerce; la famine désoloit tout le monde; la guerre faisoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une aussi grande consequence que je vous le depeins, l'est cependant plus que vous ne sçauriez vous imaginer; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de S. *Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Prinptems passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à *l'Acadie*, à *l'Isle de Terre Neuve*, & autres païs de son Diocéze. Mr. *de Frontenac* se mit en Canot 4. ou 5. jours aprés son arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'accompagner; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne dévroit pas naturellement arriver. On eut beau lui representer toutes ces difficultez & plusieurs autres; Il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante huitiéme année de

son

son âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à Cœur l'abandon du fort de *Frontenac* qu'il eût été lui-même jusques-là ; si les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilshommes *Canadiens* suivis d'une centeine de Coureurs de bois se risquerent sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant ; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevant déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frantenac* en reçût des nouvelles hier au soir qui fut le sixiéme jour aprés son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. *de Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma 13. Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaines. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouahé*. Il est vrai que comme Chef des *Goyoguans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance

de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gouverneur le logea dans son Château. On se flatte de pouvoir faire quelque acommodement avec les cinq Nations *Iroquoises* par l'entremise de ce Chef, & il semble, que l'on se dispose de leur faire des propositions de paix, mais j'en augure un mauvais succez par trois bonnes raisons. Je les ai déja representées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaisseaux, il s'entretiendroit avec moi sur cette affaire. Je ne vous dis rien de son entrevûë avec Monsieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'esperance d'être avancez. Les Vaisseaux partiront demain selon toutes les apparences, car le vent d'Oüest est clair & moderé; d'ailleurs, la saison de quiter le Port est sur la fin. Adieu Monsieur,

Je suis vôtre &c.

*A Quebec ce* 15. *Novembre* 1689.

LET-



# LETTRE XIX.

*Qui contient les incursions faites à la* Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeste Ambassade des* François *chez les* Iroquois, *entreprise mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie.



ONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général ; Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assûre que je vous envoyerai un jour des Mémoires si exacts que vous aurez sujet d'en être satis-

fait. Cependant contentez-vous d'apprendre ce qui s'est passé dans ce Païs depuis la datte de ma derniére Lettre.

Dès que Mr. *Denonville* fût parti de *Quebec*, pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit possession du Fort, qui est la résidence ordinaire des Gouverneurs Généraux, & il ordonna au meilleur Architecte de se préparer à le rebatir de nouveau le plûtôt qu'il se pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Iberville* s'offrit de saccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent aussi à tous les Gouvernerneurs Généraux de cette Colonie Angloise. Ce Gentilhomme *Canadien* fut suivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages; Ce parti fit cette expédition sur les néges & sur les glaces, quoique cette course fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüssit à merveilles, car aprés avoir pillé, brûlé & saccagé cette bicoque & ses environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entiérement. Mr. *de Portneuf*, aussi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de 300. hommes, moitié Coureurs de bois, & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois appellé *Kenebeki* situé sur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les frontiéres de *l'Acadie*. La garnison de ce Fort se défendit courageusement; cependant comme on y jetta quantité de

Grena-

Grenades & d'autres feux d'artifice pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez ( contre leur coûtume , ) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir , mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dès que la navigation fut libre , Mr. *de Frantenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver , je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer , je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne , & la guerre étant déclarée , les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces Bandits à redoubler leurs incurſions ; Qu'ils leurs fourniroient pour cet effet des munitions *gratis* , & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſſer , & qu'ainſi je le ſupplois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne , en cas qu'il perſévérât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade , & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe* avec deux jeunes *Canadiens* l'accompagnerent en ce malheureux voyage

voyage qu'ils firent en Canot. Dès qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnantagues* on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons, on les y conduit avec la même cérémonie, cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez jugérent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyotes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est-à-dire, qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût lors trouvé chez ces Barbares, des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprès pour les animer contre nous. Ils sçurent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la réserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire
que

que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts pour executer cette Commission, & qui se seroient fait un honneur de s'en changer, j'avois été le seul capable d'en prévoir le succès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un pesant Brigantin que son Capitaine des Gardes fit construire l'Hiver passé. Mr. l'Intendant & Madame son Epouse se mirent aussi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous pressoit nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faisant tous les soirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en passant à la *Ville des trois Rivières*, dont je vous ai parlé. Quinze jours après nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverserent la Prairie *de la Madelaine* vis-à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis pour les attendre de pied ferme. Dès que nôtre Camp fut formé Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits Partis Sauvages pour observer la marche des ennemis. Ils s'en retournerent après avoir surpris quelques *Iroquois* écartez chassant aux environs du Lac *Champlain*. Ces prisonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû résister aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une suffisante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport

ayant

ayant été confirmé par d'autres Sauvages ; nos Troupes décamperent ; & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours après, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland* situé dans cette Isle. Dès que les recoltes furent faites je revins ici, en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui descendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Fronrenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire ;

Vôtre &c.

*A Monreal, ce 2. Octobre 1691.*



LET-



# LETTRE XX.

*Qui contient une seconde entreprise considérable des* Anglois *par Mer, trés mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponse verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.



ONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'est passé en *Canada* depuis la datte de ma derniére Lettre. Peu de jours après, un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloise forte de trente-quatre voiles paroissoit proche de *Tadoussac*. Aussi-tôt il se jetta dans son Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour afin de devan-

cer

cer l'ennemi, ce qui fut heureuſement exécuté. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire deſcendre autant d'Habitans qu'il ſeroit poſſible. La diligence que nous fimes fut ſi grande, que le troiſiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès que Mr. de *Frontenac* eût débarqué, il viſita les poſtes les plus foibles, & les fit fortifier ſans perdre de tems. Il fit faire des batteries en pluſieurs endroits, & quoi que nous n'euſſions dans cette Capitale que douze piéces de gros Canon & peu de munitions de guerre, il parût tout à fait réſolu de réſiſter aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amuſoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant ſans relâche à nous mettre en état de défenſe. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il eſt certain que ſi le Commandant de cette Flote eût fait ſa deſcente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place ſans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à ſon dernier moüillage, vers la pointe de *l'Iſle d'Orleans*, tenant conſeil ſur conſeil avec les Capitaines de ſes Vaiſſeaux, ſans qu'il pûſſent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans ſa Barque avec ſa femme & ſa belle-mere, fut pris par cette Flote ſur le Fleuve *S. Laurent*.

*rent.* Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudſon* chargé de Caſtors, entrerent dans la Riviére du *Saguenay* par *Tadouſſac* où ils ſe cacherent & mirent leurs Canons à terre & dreſſerent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accordérent, aprés avoir paſſé trois ou quatre jours à d'inutiles délibérations, pendant lequel tems il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips* fit partir de ſon bord une Chaloupe portant Pavillon François à ſon Avant, laquelle s'approcha de la Ville ſonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à ſa rencontre avec un Officier François : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Letrre que ſon Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la preſenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans ſa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena juſqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac* où aprés lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de ſon viſage, il lui remit ſa Lettre qui contenoit en ſubſtance, ce que ſuit.

*Moi Chevalier* William Phips *commandant par Mer & par Terre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte* de Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au Nom de* Guillaume III. *& de* Marie,

Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes, Châteaux, Forteresses, Bourgades & vos Personnes à ma discretion, vous assûrant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hostilitez. Signé* William Phips.

Après que l'Interpréte eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui selon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent là tous les deux presens pour son bonheur, n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France ; » Mais à la fin, s'étant appai-» sé, il dit à ce Major de s'en retourner

» incessam-

» incessamment à bord de son Amiral, » contre lequel il se déffendroit mieux qu'il » n'en seroit attaqué ; qu'il ne connoissoit » d'autre Roi de la Grande Bretagne que » *Jaques II.*, que ses Sujets rebelles étoient » des Pirates, dont il ne craignoit ny la » force ni les menaces. Il finit sa réponse en jettant au nez du Major la lettre de son Amiral ensuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambassadeur un peu rassuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner sa réponse par écrit avant que l'heure fut passée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain que son Commandant ne méritoit pas qu'il répondit à son compliment d'autre maniére que par la bouche des Mousquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit réprendre sa Lettre, ensuite on lui rebarda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures après midi soixante Chaloupes abordérent à terre, transportant mille ou douze cens hommes, qui resterent sur le sable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournerent à leurs Vaisseaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes aussi-tôt aprés il formérent plusieurs Bataillons, & se mirent en marché Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette descente qui se fit vis-à-vis *l'Isle d'Orleans*, à une lieuë & demi

demi au dessous de *Quebec*, n'agit pourtant pas si diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'eussent le tems de s'aller poster dans un taillis de broussailles épaisses, situé à demi lieuës de leur débarquement. Comme avec une si petite troupe il étoit impossible de se battre à découvert, il falut donc se resoudre de combattre à la maniére des Sauvages, c'est-à-dire dresser embuscade sur embuscade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverse. Cette maniére de faire la guerre nous reüssit à merveilles; car nous étant postez au milieu de ce bois, nous laissâmes entrer les Anglois, ensuite nous fîmes nos décharges sur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre jusques à ce qu'ils eussent fait les leurs, après cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deça & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de succès, que ces Milices Angloises ayant aperçû nos Sauvages, la confusion & le desordre se mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant son salut dans la fuite, ils se sauverent pêle & mêle, en criant *Indians, Indians*, ce qui fut cause que nos Sauvages firent une sanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environs trois cens hommes étendus sur la Place, sans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers, & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre piéces de Canon de bronze montez sur

sur des affars de Campagne, & ils se battirent vigoureusement, quoi qu'ils fussent aussi mal disciplinez que des gens ramassez peuvent l'être : Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de courage, & que s'ils ne réüssirent pas c'est, parce qu'ils ne connoissoient aucune discipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entreprise qu'il n'auroit peu mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croisez. Ce jour-là se passa plus tranquillement que le suivant. Ils voulurent tenter de nouveau le passage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes & furent ensuite obligez de regagner incessamment le lieu de leur debarquement. De nôtre côté nous perdimes Mr. de S. *Helene* qui mourut d'une blessure qu'il reçût à la jambe & environ quarante hommes tant François que Sauvages. Cette voctoire que nous remportames sur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les suivimes, jusques à leur Camp, auprès duquel nous passames la nuit couchez sur le ventre, dans le dessein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en si grande confusion que nous en tuâmes encore environ cinquante plûtôt par hazard que par adresse, dans le tems qu'ils se jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant survenu nous fimes

trans-

transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépoüiller.

Le même jour que la descente se fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint moüiller avec quatre gros Vaisseaux à la portée du mousquet de la basse Ville, où nous n'avions qu'une seule Batterie de six Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de si bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mousqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maisons ne se monta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les murailles elles sont si dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiere Lettre, que les boulets ne les sauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut fini ses glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques prisonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de sa femme, de sa mere & de quelques matelots, ce qui fut executé sur le champ. Ensuite sa flotte appareilla pour s'en retourner. Dés que les trois Vaisseaux marchands qui s'étoient cachés dans la Riviére du *Saguenay* l'eurent aperceüe au dessous de *Tadoussac* sillant a pleine voile à la faveur d'un vent d'Oüest, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* le 12. Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaison à terre que le grand froid produisit tant de glaces sur le

Fleuve

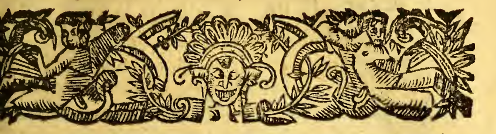
Fleuve que ces Vaiſſeaux en furent ſi endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuſe gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois reduit à paſſer encore un Hyver en Canada, & ce Général étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entrepriſe; mais il ſurvint tout à coup une pluye ſuivie d'un dégel qui nous réjoüit extrémement l'un & l'autre. Auſſi-tôt il fit agréer & appareiller une Fregate deſagréée, avec tant de diligence que ſon left, ſes voiles, ſes cordages & ſes matures ſe trouverent en état preſque dans le même tems qu'il en donna l'ordre. Dès qu'elle fut prête à faire voile, il me dit qu'il s'agiſſoit de faire un coup, d'état en gaguant la France le plûtôt qu'il ſe pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laiſſer prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce ſoit. Il accompagna ce diſcours d'une lettre particuliére pour Monſieur de *Seignelai*, qui contenoit des choſes très-avantageuſes pour moi. Je partis le vingt-ſixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû juſqu'alors. Il eſt vrai que nous l'échapâmes belle à *l'Iſle aux Coudres*, où le vent de Nord-Eſt nous ſurprit avec une telle impétuoſité, qu'aprés avoir mouillé nous penſâmes chanſir ſous les ancres durant la nuit. Le reſte de la traverſe fut aſſez heureux juſqu'ici, car nous n'eſſuyâmes qu'une ſeule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent cinquante lieuës des Côtes de

France, nous obligerent à louvoyer longtems, ce qui est cause que nôtre voyage vous paroîtra si long. Enfin me voici grace au Seigneur heureusement débarqué en cette Ville, d'où je partirai demain pour *Versailles*. J'aprens que vous êtes en Province, & que Mr. de *Seignelai* est allé faire le voyage d'un autre monde, bien différent de celui d'où je viens. C'est assurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Ameriques, & de moi en particulier, puisque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'est inutile par sa mort.

Je suis, Monsieur vôtre &c.

*A la Rochelle le 12 Janvier 1692.*





# LETTRE XXI.

*Qui contient une description des Bureaux des Ministres d'Etat, & les services mal recompensez à la Cour.*



ONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A present que je suis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loisir de vous informer de ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France. Dès que j'arrivai à *Versailles* je fus saluer Mr. *de Pontchartrain* qui avoit succedé à Mr. *de Seignelai*. Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Ministre, où il lui faisoit mention de mes services. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens saisis & plusieurs procès à vuider où ma presence étoit necessaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quitasse

le ſervice. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires auſquelles j'avois tout le tems de vaquer juſqu'au depart des derniers Vaiſſeaux qui doivent partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponſe me fit quitter *Verſailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Conſultation de pluſieurs Avocats qui trouverent mes affaires ſi broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en puſſe voir ſi-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de debourſer pour cette Conſultation me degoûta ſi fort de plaider contre des parties ſi accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai preſque autant perdre ma legitime, que d'entrer en procès avec elles. Je ne laiſſai pourtant pas de demander une proviſion ſur mes biens confiſquez en vertu de ce que j'étois actuellement au ſervice. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la ſollicitai; que quand ces puiſſans Adverſaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la ſomme qu'on auroit pû m'adjuger, n'auroit pas été ſuffiſante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Meſſieurs de *Bragelone* ſont fort honnêtes gens, comme vous ſavez. Il eſt vrai que comme il aiment plus les piſtoles que leurs Parens ils ſe contenterent de m'honorer de leurs conſeils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été très-mal dans mes affaires ſi je n'avois pas trouvé d'autre reſſource que la leur. L'Abbé d'*Eccouttes*, plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit preſent de

cent

cent Loüis que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la cérémonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Louvois* dura moins de tems que celui de compter la somme au Trésor. J'espérois que ce généreux Abbé me donneroit ensuite quelques bénéfices simples dont il pouvoit se defaire en ma faveur sans s'incommoder, mais un scrupule de conscience l'en empêcha. Il fallut donc me resoudre à la fin d'aller à *Versailles* pour y faire le métier de solliciteur d'emploi, qui est le plus dur & le plus chagrinant qui soit au monde. Imaginez-vous, Monsieur, qu'à ce Royal séjour les écus s'envolent sans qu'on sçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou six heures par jour dans les apartemens de Mr. de *Pontchartrain*, pour se faire voir toutes les fois qu'il sort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empresse à présenter de Mémoires accompagnez de cinquante raisons que le vent emporte ordinairement. A mesure qu'il reçoit ces Placets il les donne à quelque Secretaire qui le suit, celui-ci les porte à Messieurs de *la Touche*, *de Begon*, & *de Saluberri*, dont les Laquais recoivent les pistoles de la plûpart des Officiers, qui sans cet expedient courroient grand risque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis ; c'est dis-je d'où leur bon & leur mauvais destin doit nécessairement sortir. Desabusez-vous, Monsieur, de la

protection des Grands Seigneurs, le tems n'est plus que les Ministres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtars, pour leurs laquais, ou pour leurs vassaux. Il n'y a que deux ou trois Princes ou Ducs de la grande faveur qui veuillent se mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font c'est bien rarement, car vous savez que la Noblesse de France étant assez mal dans ses affaires, ces gros Seigneurs ont souvent de pauvres alliez pour lesquels ils sont obligez de demander des Emplois qui les fassent subsister. Les Ministres sont aujourd'hui sur le pied de tout refuser aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela : & pour ce qui est du mérite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux ; c'est un monstre si effroyable qu'il est en horreur chez la plûpart de ces Ministres. Ce sont eux, pour ainsi dire, qui disposent des Charges, quoi qu'il paroisse que ce soit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligez de lui rendre compte, car il s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de son service. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer est supposé, ou du moins très-exageré. Mais les Memoires de ceux qui ne leur plaisent pas n'ont garde de paroître. Je suis bien fâché d'être obligé de vous dire cette verité, je ne cite aucun Ministre en particulier, car ils ne sont pas tous sur ce pied-là. J'en con-

connois qui feroient au defefpoir de faire la moindre injuftice à qui que ce foit, & qui ne fouffriroient pas que leurs Suiffes, leurs Laquais, ni même leurs Commis s'intrigaffent pour l'avancement de certaines gens par la voye des piftoles. Ces habiles intrigans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les faluë d'une lieuë, & qu'on les traite auffi férieufement de *Monfieur* que leur maître de *Monfeigneur* & de *Grandeur*. Ce font des titres que nos Miniftres & nos Secretaires d'Etat ont acquis auffi glorieufement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Généraux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monfeigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne auffi. Je vous jure, Monfieur, que je pourrois trouver matiére à compofer un Livre de trois cens pages *in Folio*, fi je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les folliciteurs fe fervent pour venir à leur fins, des infignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers fe muniffent; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & généralement de toutes les injuftices qui fe font à l'infçû du Roi. Quoi qu'il en foit, aprés avoir inutilement follicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoiffance de mes fervice, on fe contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me pour-

pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en presenteroit ; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse, & me résoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au delà.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris très-bien accompagné ; on a beau lui representer la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agréement qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

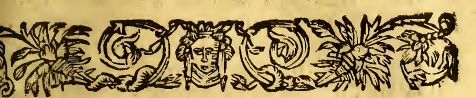
Je suis Monsieur vôtre &c.

*A la Rochelle le 26. Juillet 1691.*

LET-




Tome I.er Page 225
Combat entre deux Vaisseaux
Anglais et François.



# LETTRE XXII.

*Qui contient le départ de l'Auteur de la* Rochelle *pour* Quebec, *sa Navigation jusqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau* Anglois *qu'il combatit. Son Vaißeau échouë. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *&* d'Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

ONSIEUR,

Deux jours aprés que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverse de *Canada*. Le 5. Août nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte *d'Aunai* donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*. On tira quelques coups de Canon,

son Avant pour l'obliger d'amener, mais l'obstination du Capitaine fut cause que Mr. *d'Aunay* fit tirer sur le Corps du Vaisseau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reste de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en mer pour porter à son bord ses Passeports & Connoissemens. Le 10. aprés avoir pris hauteur, & les Pilotes s'estimant être Nord & Sud du Cap *Finisterre*, Mr. *d'Aunay* m'envoya son Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Bechefer* Jesuite, qui avoit été plusieurs années Supirieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de se jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé toûjours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Août nous essuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüest, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il survint un vent de Nord-Est, qui nous poussa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaisseau qui de la Côte de *Gaspé* portoit sur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François, & qu'il venoit de *Quebec*, mais sa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure aprés pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë, au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de ce

trouver

trouver bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quitte pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues & dans les œuvres mortes. Deux jours aprés nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux*, & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelle du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Portneuf* prés de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop près de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées que je le croyois entre-ouvert, mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée en large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller dessus avec le Cabestan.

Le 13. nous moüillâmes prés de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-est.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Coudres*, le 17. nous, arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on aït jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considerer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Riviéres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoutûmé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui régne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Août qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Riviéres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé de louvoyer nuit & jour, en virant sans cesse de bord, comme on

est

est obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monsieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occasion de vous parler encore. Dès que nôtre Vaisseau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduisis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de sa table & de sa maison. » On m'apprit que » trois cens *Anglois*, & deux cens *Iroquois* » s'étoient approchez il y a deux mois de » l'Isle de *Monreal*; que le Gouverneur de » cette Isle ayant fait passer quinze Com- » pagnies de l'autre côté du Fleuve dans » la Prairie de *Madeleine* pour les atten- „ dre de pied ferme, un détachement „ de ce Parti ennemi avoit surpris, à la „ faveur de la nuit, les sentinelles avan- „ cées, & que tout le Corps ayant joint, „ ils donnérent tête baissée avec tant d'in- „ trépidité & de courage sur les Corps de „ Garde, & sur le Camp dans un même „ tems, qu'il étoit resté sur la place plus „ de trois cens Soldats, deux Capitaines, „ six Lieutenans, & cinq Enseignes, & „ qu'aprés cette fatale expédition Mr. de „ *Valrénes* Capitaine de Marine étoit parti „ de *Monreal* avec un détachement de „ François & de Sauvages pour aller au „ Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iro-* „ *quois* ne s'emparassent de ce poste) le- „ quel ayant rencontré dans sa route un „ autre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les „ avoit attaqué avec vigueur, & les avoit „ défaits.

Toutes ces différentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres nécessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hiver, aux environs de cette Ville. Adieu Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Quebec*, le 10. *Novembre* 1691.





# LETTRE XXIII.

*Qui contient la prise de quelques Bâtimens* Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un* Iroquois *est brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois, est ensuite surpris lui même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaisance, *où une Flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.*



ONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité. Vous

Vous me dites que vous êtes satisfaits de la description que je vous ai envoyées du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous seriez bien-aise d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le present, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Mémoires en ordre, c'est pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de suspendre vôtre curiosité pour quelque tems. En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaisir. Aussi-tôt que les Vaisseaux furent partis de *Quebec* l'année derniére, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierres y ayant été transportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené prisonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelson*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenebeki* sur les Côtes de l'*Acadie* avec trois Bâtiment qui lui appartenoient, & comme il est fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute sorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller sur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages amis se joignirent à ce Parti. Ils rencontrérent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une

troupe

troupe de soixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs Chasseurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour suivant ils furent tous surpris, égorgez, ou faits prisonniers. Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'esclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de se trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ses Maîtres, s'il n'eût crié de toute sa force ; *miséricorde, sauvez moi, je suis François*. Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeste incursion que ces tigres firent dans l'Isle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-septiéme Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec son Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait prisonniers qui furent aussi-tôt conduits à *Quebec*. Dés qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieusement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jesuites, il n'y eût point de supplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jesuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce sujet. » Ce Gouverneur » leur répondit, qu'il falloit de toute né» cessité faire un exemple rigoureux pour „ intimider les *Iroquois* ; que comme ces „ Barbares brûlent presque tous les Fran„ çois qui ont le malheur de tomber entre

„ leurs

» leurs mains, il falloit les traiter de la
» même maniéres, puis que l'indulgence
» qu'on avoit eu pour eux jusqu'à present
» sembloit les autoriser de s'approcher de
» nos Plantations, d'autant plus qu'ils ne
» courroient point d'autte risque, que ce-
» lui d'être pris & gardez en faisant bon-
» ne chere chez leurs Maîtres, mais que
» dès qu'ils apprendront que les François
» les font brûler, ils se garderoient bien
» de s'avancer a l'avenir avec tant de har-
» diesse jusqu'aux portes de nos Villes;
» & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
» noncé, il falloit que ces deux malheu-
» reux se préparassent à faire le voyage de
» l'autre monde. L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit, peu de tems auparavant, favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes priéres de Madame l'Intendante; nonobstant la ferme résolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le fléchir à l'égard de ces deux misérables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les bâtiser, & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Mistéres bien cavaliérement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces véritez pour des chansons, je

n'en

n'en sai rien, mais ce que je puis vous di-
e, c'est que du moment qu'on leur eût
annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyé-
ent ces bons Peres sans les vouloir écou-
er : ensuite ils se mirent à chanter la
Chanson de mort suivant la coutûme Sau-
vage. Quelque charitable personne leur
ayant fait jetter un coûteau dans la prison,
e moins courageux des deux, se le plon-
gea dans le sein, dont il mourut sur le
champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete*
âgez de quatorze à quinze ans, vinrent
prendre l'autre, & l'amenérent sur le *Cap
au Diamant* où ils avoient eu la précau-
tion de faire un grand amas de bois. Il
courut à la mort avec plus d'indifférence
que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé
en pareil cas. Pendant le supplice, il ne
cessa de chanter, » qu'il étoit Guerrier,
» brave & intrépide, que le genre de mort
» le plus cruel ne pourroit jamais ébran-
» ler son courage, qu'il n'y auroit point
» de tourmens capables de lui arracher un
» cri, que son camarade avoit été un pol-
» tron de s'être tué lui-même par la crain-
» te des tourmens, & qu'enfin s'il étoit
» brûlé, il avoit la consolation d'avoir fait
» le même traitement à plusieurs *François*
» & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit
vrai, sur tout à l'égard de son courage &
de sa fermeté, car je puis vous jurer avec
toute vérité qu'il ne jetta ni larmes, ni
soûpirs ; au contraire, pendant qu'il souf-
froit les plus horribles tourmens qu'on
puisse inventer, & qui durerent environ
l'espace

l'eſpace de trois heures, il ne ceſſa pas un moment de chanter. On lui riſſola la plantes des pieds devant deux groſſes pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure : on fuma le bout de ſes doigts dans le Fourneau des pipes allumées, ſans qu'il retirât la main. Enſuite on lui coupa les jointures les unes après les autres : On tordit les nerfs de ſes jambes & de ſes bras avec une petite verge de fer, de telle maniére qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Enfin après pluſieurs autres ſupplices on leva ſa chevelure de ſorte qu'il ne lui reſtoit que le crane, ſur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du ſable brûlant, lors qu'un eſclave des *Hurons* de *Lorete*, le vint aſſommer d'un coup de maſſuë, qu'il lui déchargea ſur la têre par ordre de Madame l'Intendante pour faire ceſſer ſon martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curioſité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miſérable juſqu'au dernier moment de ſa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me ſuis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y ſçaurois penſer ſans peine. C'eſt un ſpectacle où on eſt obligé d'aſſiſter lors qu'on ſe trouve malheureuſement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs priſonniers de guerre ; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui

qui est de plus gênant pour un honnête homme, c'est qu'il est obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait souffrir à ces sortes de martyrs, car si l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compassion pour eux, on passeroit dans leur esprit pour un homme sans courage.

Dés que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Monreal* pour aller dans les Lacs des Castors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduisoient plusieurs Canots chargez de Marchandises propre aux Sauvages. Ils rencontrerent en faisant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* soixante *Iroquois*, qui les ayant surpris les égorgérent, à la réserve de quatre, qui furent assez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Aussitôt qu'on eût appris ce funeste accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* se mit en Canots avec un détachement pour aller à la poursuite de ce Parti *Iroquois*, il fut suivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne sçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les surprit & les attaqua avec vigueur, ils se battirent en desespérez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à plusieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une salve de coups de bâtons.

Vers le commencemment du mois de

Juillet,

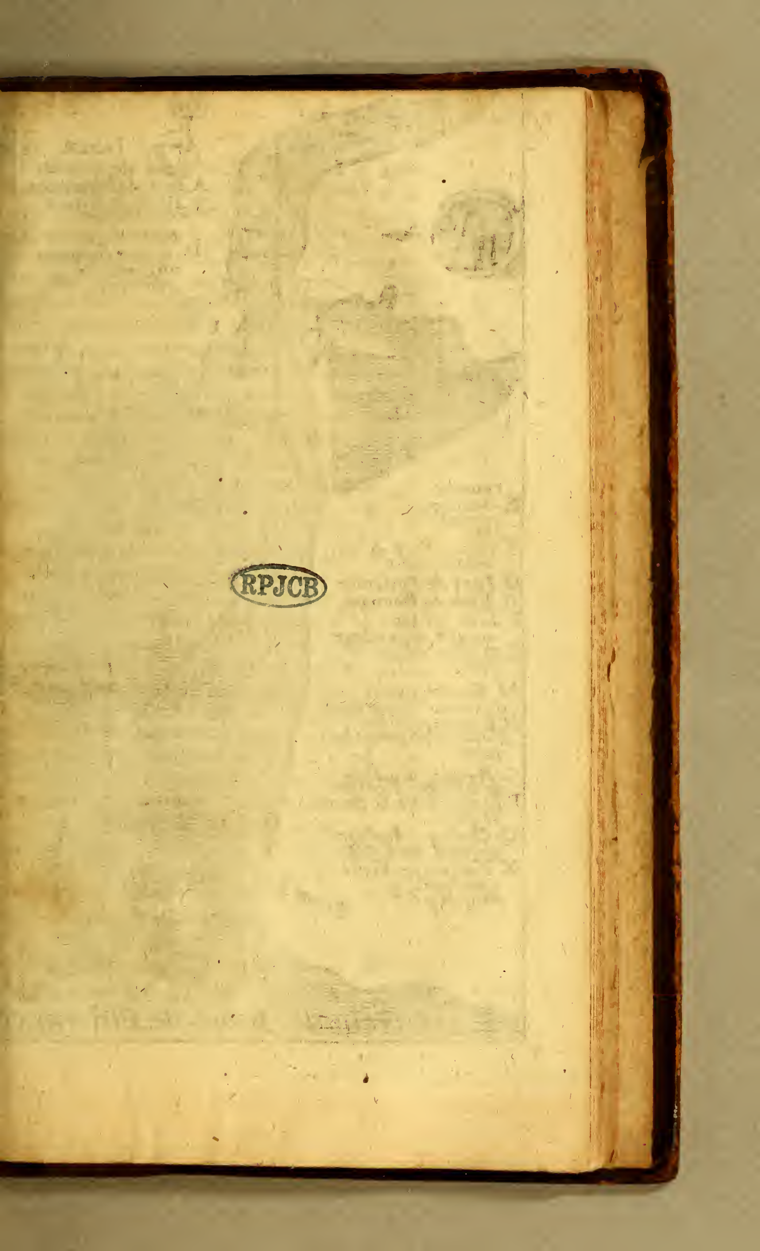
Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-tems ; & comme il n'avoit pas d'abord considéré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourrroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'executer, c'est ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle consiste.

Je vous ai marqué par ma dix-septiéme Lettre la conséquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où se trouvoit alors Mr. *de Denonville*, il lui étoit impossible de les pouvoir conserver. Vous aurez aussi remarqué les avantages que les Sauvages ont sur les Européans dans la maniére de faire la guerre dans les Forêts de ce vaste Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos seules Forces, nous sommes obligez de toute néceffité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il est certain que comme ils prévoyent que si ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils seront subjuguez par ces Barbares comme il est arrivé à plusieurs autres Nations ; il est de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils sont, ils ne seront pas assez dépourvûs de bon sens

ſens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, ſans être ſûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y repoſer & y prendre des munitions. Il n'eſt donc queſtion que de conſtruire des Forts ſur les Terres des *Iroquois*, & de les conſerver malgré eux. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai propoſé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'eſt ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétant donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & feront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité de flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en differens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi-bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre, & le troiſiéme à la pointe de l'embouchurent de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac: quatre-vingt-dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes,

&

& moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & ausquels une once de poudre est plus précieuse, qu'un Loüis d'or, ne se sont jamais ingérez d'attaquer aucune sorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entreprise quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, subsistance & salaire de ces deux cens cinquante hommes. Il m'est très-facile de transporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de sacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il est aisé de faire des Chasse abondantes dans toutes les Isles, d'entreprendre des traverses dans les Lacs, de poursuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens seront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, si vous voyez le Memoire que je dois presenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entrepreprise est la plus belle & la plus utile qu'on puisse faire pour chagriner les *Iroquois* en tems de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Monsieur *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliére pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis seront obligez dès la seconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge assez capable de


RPJCB


Tom I.er Pag 242
TABLE
des renvois
A Fort de Plaisance
B Redoute tracee et proposee....
C Habitation
D Greve sur quoy on seche les mourues
renvois
E. Montagne couverte de bois
F Vieux fort du temps jadis
G. Port de Plaisance
H Rade de Plaisance
I Lieu ou les moruës se peschent
L Bassin de peu d'eau.......
M Riviere ou les Saumons se peschent
N. Lieu appellé la Fontaine au pied du mont
O. Premier mouillage de la Flote Angloise
P. Lieu ou la Flote canone le Fort
Q. Chaloupe Angloise portant deux Officiers
X Vaisseaux François moüilles dans le port....
Pointe Verte
Route des Vaisseaux
Rochers
Rochers
la Grande Baye de Plaisance
1/4 quart
1/2
1 Lieu

de conduire cette entreprise, & qu'il croit que je réüssirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres personnes qui connoissent mieux que moi le Païs & les maniéres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me suis aquis leur estime & leur amitié, & c'est à mon avis la seule raison qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choisir préférablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile, au bout de cinq jours de Navigation nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli*. Le 8. d'Août, nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Bretron*, & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien differens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout à coup des brumes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là, l'horison s'étant nettoyé nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*,

nous découvrîmes *le Cap Sainte Marie* ; ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ cinquante Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours aprés ; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prèts d'en sortir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis se trouva veritable, car le 15. de Septembre ils moüillérent à la vûë de *Plaisance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, très-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüssis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jettérent à découvert mal-
gré

gré moi, un peu trop tôt ſur le rivage, & par ce moyen obligérent les *Anglois* à changer de route, & à voguer à force de bras juſques derriére un petit Cap, où ils jettérent un baril de goudron, qui brûla deux arpents de brouſſailles. Le 18. à midi ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à ſon Avant, & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus inceſſamment. Le Gouverneur, qui avoit eu le ſoin d'envoyer une de ces Chaloupes au devant d'elle portant même Pavillon, fut très-ſurpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral ſouhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à ſon bord, ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coſte-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dés que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir & nous fit toutes ſortes d'honnêtetez. Il nous regala de confiture & de pluſieurs ſortes de vins, dont nous bûmes à la ſanté des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout ſon Vaiſſeau juſques aux Batteries mêmes; enſuite il dit au Sieur *de Coſtebelle* qu'il ſeroit bien fâché d'être obligé de ſe rendre maître de *Plaiſance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entrepriſe ſeroit funeſte au Gouverneur, à la Garniſon, & aux Habitans, parce qu'il lui ſeroit fort difficile d'empêcher le pillage & le deſordre: que pour éviter ce malheur là, il ſeroit de la prudence du Gouverneur

de se rendre à composition. l'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part, qu'il étoit disposé à se défendre vigoureusement & à faire sauter la Place, plûtôt que de la céder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluer de son Canon, en récompense il fit crier cinq ou six fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaisseau, nous lui rendîmes le même nombre de cris; ensuite il nous remercia d'un septiéme qui mit fin a la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coste-belle* informa le Gouverneur des Forces de cet armement. Le *Saints Albans*, Vaisseau d'où nous venions, avoit soixante-six piéces montées & pour le moins six cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approcherent jusques à la portée du Canon du Fort où ils moüillérent en croupiére, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour sçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit répondit, que son Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour signal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai porté, pour m'oppo-

ser à leur descente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'empaı er de *Plaisance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon seroit absolument inutile contre un rampart impénétrable ; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer sa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant, c'étoit une expédition de commande pour eux, il falloit obéïr aux Ordres de Mr. *le Prince d'Orange*, & s'exposer en même tems à se faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver si noûs eussions eu assez de poudre & des boulets, car ce cannonement dura près de cinq heures.

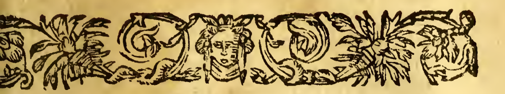
Le jour suivant 20. du mois, un Pilote François prisonnier se sauva du bord de l'Amiral s'étant jette à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embusqué, & aprés m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit passé sur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la descente qu'ils avoient voulu tenter étoit de sept ou huit cens hommes ; mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y opposer, ils avoient jugé à propos de changer de résolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes soixante *Basques*, qui malgré moi, parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre dessein que de les attirer dans un piége qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillerent à la faveur d'un vent de

Nord-Est, aprés avoir brûlé toutes les Habitation de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la precaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à temps pour s'y opposer. Ce qu'on peut dire, c'est que sans le Capitaines *Basques* qui se trouvérent à *Plaisance*, les Anglois s'en fussent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc assurer que c'est principalement à eux que l'on doit la conservation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu six hommes dans cette sanglante & meurtriére expédition; & de nôtre côté, le Sieur *Boat*, Lieutenant d'un Vaisseau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reste, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, de sorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6. Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverse en compagnie de plusieurs autres Vaisseaux. Les vents d'Oüest nous favorisérent si agréablement, que le 23. nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, située à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je parts incessamment pour *Versailles*. Cependant, je suis, Monsieur,

Vôtre &c.

*A Nantes, le 25. Octobre 1692.*

LET-



# LETTRE XXIV.

*Qui contient un projet d'entreprise par Mr.* de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Isle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie franche.*



ONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai presenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le mémoire dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executasse le projet d'entreprise que je proposois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient necessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut.

 On

On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entierement parachevez, nos Sauvages amis & confederez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considerable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelleteries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts; car ils ont trop d'interêt à la conservation des *Iroquois*, de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliée, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniere; car ils publierent sans raison, dès qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de debarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes sans l'avoir merité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on recompense très-souvent des personnes qui n'ont

n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les manieres des Sauvages sont tout-à-fait de mon gout. Nôtre siecle est si corrompu qu'il semble que les Europeans se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je regrette les pauvres Ameriquains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir aprés demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Messieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* se sont chargez d'entretenir la garnison de *Plaisance*, moyenant certaines permissions de la Cour, qui leur prête le Vaisseau dans lequel je dois faire la traverse. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaisseaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaisance*.

Au reste je ne puis achever cette lettre sans vous faire le recit d'une dispute que j'eus derniérement à l'Auberge avec un Médecin Portugais qui avoit fait plusieurs voyages à *Angola* au *Brezil* & à *Goa*. Il soutenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Asie & de l'Afrique étoient issus de trois Peres differens. Voici comme il prouvoit. Les Ameriquains different des Asiatiques, car ils n'ont ni poil ni barbe; les traits de leur visage, leur cou-

leur & leurs coûtumes sont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun sans proprieté de biens, au contraire des Asiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'Amerique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût peu passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Afriquains étant noirs & camards, avec la levre monstrueuse, le visage plat, la tête cotonée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Amériquains, ils croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam, à qui se Medecin donnoit à peu prés la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui repondis aussi-tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont généralement descendus de ce premier Pere, son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire, puisque la difference qui se trouve entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cause, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq générations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Europeans. Le Medecin nia ce fait, en soutenant que les descendans de ce Négre & de cette Négresse y naîtroient aussi noirs qu'en *Guinée*, mais

* *Sauvagesse. Ce mot paroit un peu rude mais l'usage le fait trouver plus doux, sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

mais qu'ensuite les rayons du Soleil en Europe étant plus obliques & moins brulants qu'en Afrique , ces enfans n'aquéreroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevés dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypotheze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Afrique , quoique leurs tris - ayeuls eussent été transporplantez en Portugal depuis long-temps ; il ajoûta encore à cela que les descendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola* , le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans , sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable , qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres , il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur , que les Afriquains devroient être aussi noirs qu'eux , ce qui n'est pas ; car il est constant que leur teint paroit aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là , il soutint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle , ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres , & qu'au contraire les descendans des premirs Portugais qui peuplérent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal : cependant ( continua-t-il ) quoique tout ce que j'avance soit absolu-

ment vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglement que les enfans des Afriquains & des Ameriquains degenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Isles de l'*Amérique*, en *Espagne* & en *Portugal* ; Au lieu que si elles étoient aussi-bien gardées, en Europe que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Braziliennes ne dégenereroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est très-faux & très-absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être depourvû de foi, de bon sens & de jugemens, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est seur que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amerique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivatre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des aliments. Car sur ce pied là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cent ans, & qui pour la plupart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Medecin eût allegué toutes ces raisons il

chan-

changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagance, il me demanda ce que je pensois du salut de tant d'Amériquains ausquels vrai-semblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monsieur, que je n'hésitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha si fort qu'il pensa me dévisager. » Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'assurance: il est probable que leur premier Pere, bien loin de pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu l'ame bonne & le cœur droit, puis que ses décendants suivent exactement la loi de l'équité naturelle, exprimées en Latin par ces paroles si connuës, *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*; & que n'admettant point de propriété, de biens, de distinction ni de subordination entr'eux, ils vivent comme fréres, sans dispute, sans procez, sans loix & sans malice; mais supposons, ajoûta t-il, qui sont originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils sont damnez pour ignorer les véritez du Christianisme; car enfin Dieu peut leur imputer le sang de Jesus-Christ par des voyes secretes & incomprehensibles; & d'ailleurs (le libre arbitre supposé) sa divine Majesté sans doute a plus dégard aux mœurs qu'au culte & qu'à la créance; le defaut de connoissance, poursuivit-il, est un malheur, mais non pas un crime, & qui sçait si Dieu ne veut pas être honoré par une infinité d'hommages & de respects

» pects differens, comme par les Sacrifi-
» ces, les danses, les chansons & autres
» cérémonies des Amériquains. A peine
eût-il cessé de parler que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui font une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains sont bien à plaindres Il me repondit éfrontément que j'étoient aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner sans quartier, parceque c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu de la faire agir aussi capricieusement envers ses Creatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, ils me paya de ces sottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæquæ rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Médecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis Monsieur vôtre &c.

*A Nantes*, *ce* 10. *Mai* 1693.

LET-



# LETTRE XXV.

*Qui contient le départ de France de l'Auteur pour* Plaisance. *Une Flote de 30. Vaisseaux* Anglois, *vint pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succés des* Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Son départ pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.*



MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture, dont je vais vous faire le recit. Vous sçaurez d'abord qu'aprés avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverse ne fut ni longue

longue ni courte, puis que nous arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, après avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai saluer Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordre d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes Emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précédente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada*, (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant, je fis descendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me prêterent sans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Berai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux; ce fut lui qui m'apporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictonnaire de la langue des Sauvages, avec les Mémoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux,

ſeaux, qui moüilla à la Rade preſque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit commandée par le Chevalier *Francisco Wetlher*, qui revenant de la Martinique, où il étoit allé pour s'emparer de cette Iſle, avoit paſſé à la *Nouvelle Angleterre*, à deſſein d'y prendre des Troupes & des munitions pour ſe rendre maître de *Plaiſance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement conſtruite ſur le haut de la Montagne, dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons ſur ce poſte élevé, qui incommodérent tellement les Vaiſſeaux de ſa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'euſſent voulu. La faute des *Anglois* en cette occaſion, eſt celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent dévant la Place. J'ai déja remarqué pluſieurs fois que les entrepriſes n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiſer; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou ſeize exemples de ma connoiſſance. Je reviens preſentement à l'animoſité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois ſollicité mes emplois ſans ſa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée juſqu'à celui de mon départ, il ne ſe contenta pas de s'aproprier les

les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habitans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement. Car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnérent tous les autres; le 20. Novembre, c'est à dire, un mois après le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma Maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout; je méditois les moyens de

rendre

rendre la pareille à ces Aſſaſſins, lors que les Recolets me remontrérent que pour ne pas altérer le ſervice du Roi, il falloit que je diſſimulaſſe mon reſſentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, & de m'attacher à la lecture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piéce qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi-lieuë de la Place: Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion, & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes priéres des Recolets & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête, en vûë de me chagriner. Après cèt incident, les Recolets me conſeillérent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſécutions, en l'aſſurant que j'étois entiérement ſon Serviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant, quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire

l'aveu,

l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je pense à cette bassesse. Quoi qu'il en soit, au lieu d'écouter mes raison & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une si grande fureur qu'il me chargea du torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'est ici, Monsieur, où le service du Roi l'emporta sur les devoirs de l'honneur, car je me contentay de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été assassiné par ses Domestiques; le desordre que cette affaire causa seroit de trop longue discussion. Il vaux mieux en venir au fait & vous assûrer qu'il m'auroit fait arrêter si les Habitans avoient parû être dans ses intérêts. Il prétendoit avoir été insulté, & par conséquent être en droit de se venger à quelque prix que ce fût : mais le sort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à refléxion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus sûr, tant il étoit persuadé que si je l'eusse percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favorisé ma retraite chez les *Anglois* du voisinage de *Plaisance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiser ces troubles naissants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle consequence il étoit de vivre en bonne intelligence ensemble, pour éviter les suites fâcheuses qui résulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette proposition d'accommodement lui fut très-

agréable

agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de dissimuler son ressentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainsi nous nous vîmes & nous nous embrassâmes avec protestation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû passer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me persuader que son cœur ne démentiroit pas sa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut assez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où son honneur paroissoit un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter ensuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des faussetez qu'il auroit dû taire. Il est inutile de vous mander la voye dont le hazard se servit pour faire tomber ses papiers entre mes mains, cette indiscrétion pourroit être desavantageuse à quelques personnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les suppositions contenuës dans ses écrits, ils n'hésitérent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenûment qu'ils ne prétendoient plus se mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoissoient avoir innocemment concouru à ma perte, en retablissant la paix entre lui & moi. Cèt avis salutaire me fit appercevoir le risque où j'étois exposé, si je demeurois plus longtems à *Plaisance*, de sorte que la crainte d'aller à la Bastille après l'arrivée des Vaisseaux de France, me fit résoudre à retourner aux espéran-

espérances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dès que les Habitans aprirent cette nouvelle ils acoururent tous chez moi ( à la réserve de trois ou quatre ) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes procès verbaux ) en cas que je voulusse changer de résolution. Mais au lieu d'accepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient » de méchantes affaires, & qu'on les régar» deroit à la Cour comme des seditieux » & des perturbateurs du repos bublic, puis » que par un déteſtable principe de Politi» que, l'inferieur a toûjours tort, quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune, mais enfin le sejour de la Bastille occupoit si fort mon esprit que je ne balaiçai plus, après avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'en gagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moïenant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois débarqué. Il croïoit avec raison que nôtre Vaisseau

ſeau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cens piſtoles remiſes fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne ſont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette ſomme dont je ne me défaiſois pas ſans peine me ſauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le 14. du mois dernier malgré tous les riſques qu'on eſt obligé de courir, quand on eſt aſſez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'eſpace de Mer qui s'étend depuis l'Iſle de *Terre-Neuve* juſqu'en France. Il eſt inutile de vous dire que je laiſſai quantité de meuble à *Plaiſance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux ſuivre la route & vous dire que nous eſſuyâmes trois coups de vents effroyables, ſans recevoir aucun coup de mer, & que nous ſinglâmes à mats & à cords 150 lieuës, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, ſouflant du Nord-Oüeſt. Celle ci fut ſi violente que les Matelots s'embraſſoient & ſe diſoient le dernier adieu, ne faiſant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaſſe de nôtre Vaiſſeau nous abîmat ſans reſſource. Si cette bourraſque nous fit peur, les vents contraire de l'Eſt & du Nord-Eſt que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüeſt du Cap de *Finiſterre*, nous causerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, enſuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fû-

mes

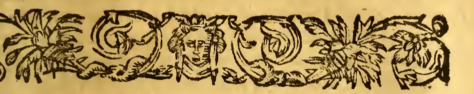
mes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous arborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canoner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez, qu'aprés nous être separez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne peumes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseaux trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudest pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas commes nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car après avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement

*incidit*

*incidit in Scillam* &c. mais grace à Dieu nous en fumes quittes pour la peur. Dès que nous eumes donné fond, je comptai les milles écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes & dès que je fus en cette Ville; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus necessaires de la langue. Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous êtes content des Mémoires

qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoîſſez facilement que j'ai renoncé à toute ſorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. juſqu'à preſent. Les curieuſes Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront ſans doute vos amis, pourvû qu'ils ne ſoient pas de ces inſuportables devots qui ſe feroient crucifier plûtôt que de ſouffrir qu'on fronde un Eccleſiaſtique. Je vous prie de m'écrire à Liſbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'aſſez bonnes correſpondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ſes preſents, lui reuſſiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peſte de tout ſon cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoiqu'il en ſoit il eſt autant du ſon interêt de me faire donner la mort, (ſelon les faits dont il m'accuſe fauſſement) qu'il eſt de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je ſerai vangé, & par conſequent j'aurai lieu de me conſoler aiſément de la perte de mes Emplois & de la diſgrace du Roi.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.



# EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

## A

A*Fourcher*, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & le reflux, en l'empêchant de tourner ſur ſon Cable.

*Allege*, c'eſt à dire, vuide, ſans charge.

*A mats & à corde*, c'eſt être à ſec, c'eſt à dire, ſans voiles.

*Amener les Voiles* ou *Pavillon*, c'eſt les abaiſſer, à cauſe de l'excés du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

*Appareiller*, c'eſt faire les travaux neceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

*Arbre de la Paix.* Metaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

*Arriver*, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau, ou ſur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.

*Atterage*, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſureté du Vaiſſeau & le reos des Pilotes.

*Aſtrolabe*, eſt un inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premiéres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de ſe ſevir pour des Obſervations Aſtronomiques ſon garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

## B.

BAnc de *Terre-Neuve*, ou *Banc* en général, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt élevée au deſſus des bords. Ce Banc eſt couvert de trente ou quarante braſſes d'eau, & pavé de Moruës

*Bande.* Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à présent. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord Est* : par la *Bande* de *l'Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est* ; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de *l'Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

*Bassin.* C'est une petite espace d'eau dormante, à peu prés comme un étang.

*Batures*, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds plus ou moins de la surface de cet élement, ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques &c. ne puissent flotter au dessus.

*Boüillons.* Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

*Bouteux.* Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les fonds sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les bords du Fleuve de *St. Laurent.*

*Bouts de Quiévres.* Sont des filets, à peu près semblables aux Bouteux, qui servent au même usage.

*Brasse.* Est une mesure de cinq pieds parmi

mi les Navigateurs François.

*Brigantin*, est un petit Bâtiment de rame & de voile leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il est aigu à poupe comme à prouë, & il est pincé pour bien aller.

## C.

C*Alumet* en général, est une pipe. C'est un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établissemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'est conservé jusqu'à present parmi les François qui y sont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

*Canadiens*, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Isles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

*Capa y d'espada*. C'est un titre de Gascogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conseillers du Conseil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, se contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

*Cargue*. Carguer les voiles, c'est les plisser

ou les rassembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordons d'une bourse.

*Casse tête.* Ce mot signifie massuë. Les Sauvages l'appellent *Ossan Oustik*, c'est à dire, que *Assan* signifie *Casse* & *Oustik* signifie *tête*. Ainsi ces deux mots signifient *Casse tête*.

*Chenail.* C'est une étenduë d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux sont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques ou même par la sonde, car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail.*

*Clisses.* Ce sont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

*Compas de variation.* Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeste toûjours en celui-ci ; c'est à dire au deçà de

de la Ligne Equinoctiale. De ſorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrés, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une alidade & d'un fil qui coupant un verre dudit Compas en deux partie égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil ſe couche, qui eſt le vrai tems propre à faire cette obſervation; car au lever de cet Aſtre & à ſon midi, on peut ſe tromper, à cauſe des réfractions, ou &c.

*Coureurs de Bois*. Sont des *François* ou des *Canadiens* auſquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de tranſporter des Marchandiſes dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me ſemble, les appeller plûtôt Coureurs de riſques, que Coureurs de Bois.

*Courir bord ſur bord*. C'eſt la même choſe que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

## D.

D*Onner des Culées*. C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrêmité de la-

quille

quille ſoit bien forte pour réſiſter à quelques culées, lors que le fonds eſt un peu dur & l'eau un peu agitée.

*Donner la Chaſſe.* C'eſt-à-dire, pourſuivre un Bâtiment, courir ſur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'eſquiver s'il peut.

*Donner fond.* Donner fond, c'eſt la même choſe que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviére.

E.

E*Cores.* Sont les bords d'un Banc, leſquels ſont eſcarpez comme une muraille.

F.

F*Eſtin d'Union.* Terme dont les *Iroquois* ſe ſervent pour ſignifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes, c'eſt-à-dire, entre les cinq Nations *Iroquoiſes.*

*lot.* Bâtiment à flot, c'eſt lors qu'il flotte ſur l'eau ſans toucher au fond.

*Fret.* Ce mot a deux ſens. Celui de ma Lettre eſt le changement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être tranſporté d'un lieu à un autre, un fret de perſonnes, de bled, de liége ou de plume, eſt plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choſes rempliſſent un Bâtiment ſans le charger; au contraire des Marchandiſes peſantes, à ſçavoir le

Vin,

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

## G.

*Gouverner.* C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir, car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

*Grelins épiſſes.* Sont des cordages amarrez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

## H.

*Huniers.* Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mats.

## K.

*Kitchi Okimi.* C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouverneurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand* & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine.* Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio.*

## L.

L*Atitude.* Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle où l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

*Louvoyer.* C'eſt aller en zigue zague, comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées, tantôt à droit tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour le ſoutenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle prés de quatre lieuës à droite route, de dix qu'il a fait en louvoyant.

## M.

M*Aîtres* ou *Précintes.* Sont deux lates ou perches rondes de bois dur d'une ſeule piéce, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

*Molir.* C'eſt ſe rallentir, diminuer ou ceſſer peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il eſt aux abois.

*Para-*

## P.

PArages. Ce ſont de certains eſpaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Iſles, deux Terres ou deux degrès de latitude.

*Perroquets*. Ce ſont deux petits mats ſituez ou poſtez ſur les mats de Hune. Ce ſont auſſi les voiles convenables à ces deux petits mats.

*Portage*. Faire portages, c'eſt tranſporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'eſt-à-dire, du pied d'un Cataracte juſqu'au deſſus, ou d'une Riviére à un autre.

*Porter*. Porter ſur une terre, c'eſt aller droit à elle pour la reconnoître.

*Poupe*. C'eſt l'extrêmité ou la queuë d'un Vaiſſeaux. Le Gouvernail y eſt placé & ſoûtenu par les gons de l'Eſtambord où les vis du Gouvernail ſont enchaſſez.

*Prouë*. C'eſt la tête ou l'avant d'un Vaiſſeau qui coupe les flots, c'eſt-à-dire, le bout où l'extrêmité d'un Vaiſſeau qui ſe preſente le premier à la Mer.

## Q.

QUille. C'eſt l'ame d'un Bâtiment, c'eſt à dire une longue piéce du meilleur bois qu'on puiſſe trouver ou pluſieurs jointes enſemble, pour ſuporter le grand faix de toutes les piéces de charpentes qu'on employe à la conſtruction.

*Radou*

## R.

R*Adouber*. C'eſt-à-dire raccommoder, reparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il eſt parlé.

*Ranger*. Ranger une Terre, une Iſle, par Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

*Refouler*. C'eſt forcer la marée où refouler les coulants d'une Riviére, c'eſt-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courans ou les marées.

*Régner*. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſoufflent plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iſles de l'Amérique, ſoufflant de la bande de l'Eſt depuis que le Monde eſt Monde ſans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

*Ruche*. Eſt un inſtrument pour la Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

## S.

S*Ancir* ou *chanſir*, c'eſt-à-dire couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer. ce qui arrive

arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

*Sauter.* Sauter une Caſcade ; un Saut , un Cataracte , c'eſt-à-dire deſcendre en bateau ces dangereux précipices , en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

*Scier.* C'eſt nager à rebours , tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bateau , que pour le retenir dans un courant , ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

*Scorbut.* Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes : Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique , appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le ménent peu à peu au tombeau ; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours , à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre , ce qui eſt le ſeul reméde,

*Siller* ou *ſingler* , c'eſt-à-dire , pouſſer en avant , fendre l'eau de bonne grace , avancer chemin. &c.

## T.

TOulet. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous menagez de deux en deux pieds dans le platbord d'une Chaloupe.

*Traîneaux.* C'eſt une voiture ou machine con-

construire en figure de quarré long sur deux petites piéces de bois de quatre pieds de longueur & de six pouces de largeur, où sont cloüez plusieurs cerceaux couvers de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux piéces sont d'un bois dur très-bien poli, afin de mieux glisser sur la nége & sur la glace. Ceux-ci sont les traîneaux à cheval; car ceux dont on se sert avec deux ou quatre Dogues, sont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luisant, lesquelles ont un demi pouce d'épaisseur, cinq pieds de longeur, & un demi de largeur.

## V.

V*Arangues.* Celles-ci sont à peu prés de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette difference qu'elles embrassent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles sont enchassées. Leur épaisseur est de trois écus, & leur largeur est de quatre pouces.

*Vent frais.* Est un vent modéré, qui souffle également sans raváller.

*Voguer.* C'est faire avancer un Bâtiment de rame par le secours de ses Avirons.

*Fin du Premier Tome.*


E703.
L184n2

